

# DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 03h43 Dohr: 12h46  
Asr: 16h37 Maghreb: 20h04 Isha: 21h42

MÉTÉO

Alger : 31° 17°  
Oran : 31° 18°  
Annaba : 33° 19°  
Béjaïa : 28° 18°  
Tamanrasset: 42° 30°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 30 mai 2024 / 22 Dhul-Qadah 1445 - N° 3568 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE DE LA REVOLUTION

**Tissemilt: la bataille de "Bab El Bekkouche" est le véritable affluent pour tirer les leçons et s'inspirer des enseignements (Ministre).** P.3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs secteurs examinés** P.24

DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

**Faid appelle à des mécanismes innovants pour mieux capter le capital privé** P.24

FINANCEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS

## L'Etat a consenti plus de 6500 milliards DA en trois ans (DG du Trésor)

Les budgets d'investissements consentis par l'Etat pour la réalisation des projets structurants ont atteint, ces trois dernières années, le montant de 6500 milliards de dinars (DA), afin de favoriser notamment une croissance de l'économie nationale, a indiqué, mardi à Alger, le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, M. Sebaa a souligné que "les efforts d'investissement de l'Etat étaient constants, ces trois dernières années, de l'ordre de 6500 milliards DA, dont 1900 milliards DA alloués en 2021, 1900 milliards DA en 2022 et 2700 milliards DA en 2023". P.6



UNIVERSITÉ D'ALGER 3

**Colloque sur "le rôle de l'université dans le renforcement de la culture de cybersécurité"** P.3

HYDROCARBURES

**Sonatrach livre sa première cargaison de GNL en Croatie** P.24

PÉTROLE

**Le Brent se redresse à plus de 83 dollars** P.7

SANTÉ

**FATIGUE  
Quels sont ses symptômes et ses complications ?** Pp12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 23<sup>e</sup> J) USMA-ESBA

**Un duel aux objectifs diamétralement opposés** P.21



ARCHIVES NATIONALES

**La politique nationale des archives au centre d'une journée d'étude à Alger** P.16

PROTECTION DE L'ENFANCE

**M<sup>me</sup> Cherfi annonce une cellule de veille pour la protection des enfants contre la cybercriminalité** P.2

## CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

### Signature de la "convention annuelle" de coopération avec le CICR

Le Croissant-rouge algérien (CRA) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont signé, mardi à Alger, la "convention annuelle" dans l'objectif de renforcer le partenariat entre les deux organisations.

Ont signé cette convention, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui et la présidente de la mission du CICR, Valérie Aubert. Au terme de la signature, Mme Hamlaoui a affirmé que la convention signée englobait de nombreux domaines, à l'instar de la formation, la gestion des catastrophes naturelles et les premiers secours, outre plusieurs projets liant le CRA et le CICR. De son côté, la présidente de la mission du CICR en Algérie s'est félicitée de la signature de la "convention annuelle", mettant en exergue le partenariat et la coopération intensifiée enregistrés entre les deux parties au cours des dernières années.

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Mme Cherfi annonce une cellule de veille pour la protection des enfants contre la cybercriminalité

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a annoncé, mardi à Alger, la création d'une cellule de veille pour la protection des enfants contre la cybercriminalité.

Invitée du Forum du quotidien El Moudjahid, Mme Cherfi a précisé que, dans le cadre des efforts de l'Etat pour protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation, notamment en ligne, une cellule de veille a été créée en vue de protéger cette catégorie contre la cybercriminalité.

Outre des représentants de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), cette cellule de veille regroupe des spécialistes en cybercriminalité et des représentants des services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, a ajouté la Déléguée, qualifiant de "positive" cette initiative, qui s'ajoute à la batterie de mesures prises pour la protection de l'enfance.

## MILA

### Vers la réalisation de la mosquée-pôle (responsable)

Le secteur des Affaires religieuses dans la wilaya de Mila a bénéficié au titre de l'exercice 2024 de l'inscription d'une opération d'étude pour la réalisation de la mosquée-pôle de la wilaya, apprend-on mardi du directeur local du secteur, Kamel Derradji. Une enveloppe financière de près de 70 millions DA a été octroyée pour l'exécution de cette étude, a précisé M. Derradji qui a indiqué que les services de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) prendront en charge les procédures relatives à la désignation du bureau d'étude qui en assurera la réalisation. Cette future mosquée disposera, notamment d'une école coranique, d'une bibliothèque, d'une salle de conférences et de diverses autres structures, outre une salle de prière pour plus de 10.000 fidèles.

## GHARDAIA

### Des climatiseurs installés dans les 41 centres d'examen BEM et BAC

Quatre-vingt-trois (83) nouveaux climatiseurs ont été installés dans les 41 centres d'examen prévus pour abriter les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) et l'examen du Baccalauréat (session juin 2024) dans la wilaya de Ghardaia, a-t-on appris mardi auprès des services de l'Education nationale. Ces nouveaux équipements de climatisation viennent renforcer les différents moyens matériels (climatisation, ventilation, fontaines fraîches et autres) mis en place dans les établissements scolaires de la wilaya en vue d'offrir les meilleures conditions pour les examens et garantir des conditions optimales de travail, a-t-on précisé.

## EL BAYADH

### Arrestation de 2 individus et saisie de près de 11 kg de kif traité

Les services de Sûreté de wilaya d'El Bayadh ont procédé, le week-end dernier, à l'arrestation de deux individus et à la saisie de près de 11 kg de kif traité, a indiqué, mardi, un communiqué de ces services.

"La Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh a procédé, le week-end dernier, à l'arrestation de deux (02) individus âgés de 37 et 39 ans, activant dans le cadre d'un réseau criminel de trafic de stupéfiants,

## SIDI BEL ABBES

### Manœuvre simulant un incendie de forêt à Moulay Slissen (wilaya)

Une manœuvre simulant un incendie dans les massifs boisés de la commune de Moulay Slissen (Sidi Bel Abbes) a été organisée, mardi, avec la participation de diverses parties et services intervenants, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le wali de Sidi Bel Abbes, Samir Chibani a supervisé, dans la soirée de lundi, l'activation du plan ORSEC (organisation des secours) dans lequel sont impliqués tous les modules concernés par cette manœuvre, en l'occurrence les agents de la Protection civile, les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et les forestiers, a précisé la cellule de communication de la wilaya, ajoutant que tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de l'opération.

## BATNA

### Depart du 1<sup>er</sup> groupe de hadjis depuis l'aéroport international Mustapha Benboulaïd

Le premier groupe de hadjis a quitté mardi l'aéroport international Mustapha Benboulaïd de Batna en direction des lieux saints de l'Islam en présence de l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji et du wali de Batna, Mohamed Benmalek.

Ce groupe de 250 hadjis des wilayas de Batna, Biskra, Khenchela et Ouled Djellal ont pris le vol de la compagnie nationale "Air Algérie" en direction de l'aéroport international de Médine en Arabie Saoudite.

## ACCIDENT MORTEL À MSILA

### Le mis en cause principal placé en détention provisoire (Tribunal)

Le tribunal de Sidi Aïssa (Msila) a ordonné le report au 4 juin prochain de l'affaire de l'accident de la route ayant causé la mort de 5 individus de la même famille à Ain El Hadjel suite à la collision de leur véhicule avec un bus de transport scolaire, ainsi que la mise en détention provisoire du conducteur du bus, a indiqué mardi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"L'accident a causé la mort de cinq (05) individus issus de la même famille qui étaient à bord de la voiture mentionnée, y compris un bébé dont la maman était grièvement blessée", précise le communiqué, ajoutant que "deux enseignantes du cycle primaire qui étaient à bord du bus ont été aussi blessées".

"En date du 28 mai 2024, le mis en cause (le conducteur du bus de transport scolaire) a été présenté devant le procureur en vertu des procédures de comparution immédiate pour délit d'homicide involontaire et blessures involontaires découlant du non respect de la priorité juridique commis par un véhicule de transport collectif.

## SKIKDA

### Prochaine réception d'un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales

Le projet de réalisation du réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales à une station de relevage de la cité Merdj Eddib au centre-ville de Skikda sera réceptionné en "août prochain", apprend-on des services de la wilaya.

Le taux d'avancement des travaux du projet lancé mars passé avec un délai de réalisation de cinq mois est actuellement de 30%, selon la même source qui a mis l'accent sur l'importance de ce projet devant permettre de protéger la partie basse de la ville de Skikda contre les risques d'inondations et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

et à la saisie de près de 11 kg de kif traité", note le communiqué. L'opération, menée suite à des informations faisant état d'un plan qui a pour but d'introduire une quantité de stupéfiants à la ville d'El Bayadh à des fins de trafic, a permis d'arrêter les deux suspects qui étaient à bord d'un véhicule touristique. Suite à cette opération, les mis en cause ont été déferés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh, selon la même source.

## OUARGLA

### Journée d'étude sur les crimes commis durant les épreuves scolaires

Les participants à une journée d'étude sur les crimes commis durant les épreuves scolaires finales, cycles moyen et secondaire tenue dans la wilaya de Ouargla, ont mis en avant la nécessité de lutter contre le phénomène de la triche pour préserver la crédibilité des examens et consacrer le principe de l'égalité des chances.

S'exprimant à ce titre, le président de la Cour de justice de Ouargla, Omar Mouni, a souligné que la lutte contre le phénomène de la triche aux examens, ayant pris de l'ampleur ces dernières années par l'exploitation des nouvelles technologies, requiert l'intervention et la conjugaison des efforts des diverses instances et acteurs de la société.

La représentante de la direction de l'Education nationale de la wilaya de Ouargla, Souad Bousaïd, a, pour sa part, passé en revue un arsenal de procédures prises par le ministère de l'Education nationale pour endiguer le phénomène de la triche aux épreuves finales des paliers moyen et secondaire.

## RELIZANE

### Rencontre sur le thème de la "Lutte contre les crimes de fraude lors des examens"

Les participants à une rencontre ayant pour thème "Lutte contre les crimes de fraude commis lors des examens de fin d'année des cycles moyen et secondaire", organisée à Relizane, ont appelé à intensifier les campagnes de prévention et à la sensibilisation anticipative, ainsi qu'à fédérer les efforts des partenaires sociaux, afin d'éradiquer la fraude dans les examens.

Les intervenants dans cette rencontre, organisée au niveau de la salle des conférences de la Cour de Relizane ont, d'autre part, appelé à intensifier les actions de sensibilisation au sein des écoles, des mosquées, par le biais de la Radio locale, ainsi que par le biais des réseaux sociaux, afin, ont-ils soutenu, "d'éradiquer ce fléau".

## TUNISIE

### Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés près de Hammamet

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter, a été enregistrée, mardi, à 08h07 (heure locale), près des côtes du Golfe de Hammamet en Tunisie, a indiqué l'Institut national tunisien de la météorologie (INM).

Cité par l'agence de presse TAP, l'INM a précisé que "les analyses préliminaires effectuées par les stations sismologiques, situent l'épicentre de la secousse à 36,39 degrés de latitude et 11,33 degrés de longitude, près des côtes du Golfe de Hammamet".

## MÉDITERRANÉE

### Le navire-ambulance Ocean Viking secourt 41 migrants en mer

L'Ocean Viking, le navire-ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru au large de la Libye 41 personnes, dont deux mineures, qui se trouvaient à bord d'une "embarcation en bois en détresse", a-t-on appris mardi auprès de l'ONG.

Les autorités maritimes italiennes ont désigné le port d'Ancone (est de l'Italie) pour débarquer les personnes rescapées.

A l'arrivée des équipes de SOS Méditerranée, une personne était en hypothermie et plusieurs souffraient de "brûlures dues au carburant", a indiqué l'ONG. SOS Méditerranée a secouru plus de 40.000 personnes en Méditerranée depuis 2016, principalement en Méditerranée centrale, la route migratoire la plus dangereuse du monde. En 2023, pas moins de 3.155 migrants sont décédés ou ont été portés disparus après avoir tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis janvier, 880 migrants sont décédés ou portés disparus, selon la même source.

## HISTOIRE DE LA REVOLUTION Tissemsilt: la bataille de "Bab El Bekkouche" est le véritable affluent pour tirer les leçons et s'inspirer des enseignements (Ministre)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a souligné, mardi à Tissemsilt, que la bataille de "Bab El Bekkouche", dont cette collectivité locale fut le théâtre du 21 au 31 mai 1958, "est et demeure le véritable affluent pour tirer les leçons et s'inspirer des enseignements, dans une vision combinant le passé glorieux et l'ère nouvelle sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

M. Rebiga a affirmé, lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale des travaux du colloque nationale ayant pour thème "Bab El Bekkouche: hérosismes de la révolution dans la région de l'Ouarsenis - la Révolution dans la zone 3 de la Wilaya IV", organisé à l'occasion de la commémoration du 66ème anniversaire de cette bataille, que "ce haut fait d'armes de la glorieuse Armée de libération nationale constitue une opportunité pour revisiter le déroulement du combat du vaillant peuple algérien contre le colonialisme français, afin de s'inspirer des actions héroïques de la Guerre de libération nationale contre le colonialisme".

Le ministre a ajouté que "la célébration de cet événement historique est aussi une opportunité pour mettre la lumière sur le parcours de nos valeureux symboles, qui ont réalisé ces épopées pour la liberté et l'émancipation du peuple algérien, afin que ces parcours nous guident vers la leur, aiguisant notre détermination pour que la nouvelle génération fasse preuve de fidélité à ces symboles et à perpétuer leurs mémoires et leurs sacrifices".

M. Rebiga a, par ailleurs, appelé l'équipe chargée de la recherche scientifique et les étudiants de l'Université "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" de Tissemsilt, à coordonner leurs activités avec le Centre nationale des recherches sur les résistances populaires, le Mouvement national et la Guerre de libération nationale, ainsi qu'avec le Conseil scientifique du Musée de la wilaya du Moudjahid pour la réalisation d'études de recherches historiques



relatives à la région et à les généraliser à l'ensemble des actions et des événements et symboles ayant contribué à l'affranchissement du pays du joug colonial".

Le ministre a rappelé "le grand intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, à travers le programme complémentaire qui lui a été affecté, en réponse aux aspirations des enfants de cette région, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens pour permettre à la wilaya d'être au diapason du processus de développement en cours dans le pays, traduisant son engagement à relancer le développement national".

M. Rebiga a également mis l'accent sur les efforts déployés par son département ministériel pour la numérisation du secteur, notamment pour ce qui concerne le volet inhérent à la mémoire nationale, dans le but de cibler un large spectre de la société, particulièrement la jeunesse, afin de lui permettre de connaître l'histoire nationale. De son côté, le wali de Tissemsilt, Bouazid Fethi, a déclaré que dans le

cadre des actions visant la préservation de la mémoire nationale, il a été procédé à l'inscription des opérations visant l'aménagement et la rénovation de 13 cimetières de chouhada, dont celui de Bab El Bekkouche, qui a bénéficié d'une opération de rénovation lancée dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de la wilaya.

Il est à signaler que le colloque, organisé à l'initiative de l'Université "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" intitulé La bataille de Bab El Bekkouche, hérosisme de la Révolution dans la région du Ouarsenis, la Révolution dans la zone 3 de la wilaya IV, comprend une série de conférences en lien avec cet événement.

Cette rencontre comprend des interventions animées par des professeurs et des chercheurs de plusieurs universités du pays sur l'histoire de l'Ouarsenis, son importance stratégique et la lutte politique et armée dans cette région, au cours de la Guerre de libération, ainsi que les grandes batailles comme celle de Bab El Bekkouche, qui s'est produite dans la zone 3 région de la

wilaya IV historique, a indiqué le directeur local des Moudjahidine et des Ayants-droits, Abdelkrim Khadhri.

La rencontre est, par ailleurs, une occasion pour lire les mémoires du Moudjahid Slimane El Ghoul et le guide du Fidaï "Les dimensions de la foi militaire" du chahid Djillali Bounâama, et présenter des témoignages vivants de moudjahidine de la région sur les batailles auxquelles ils ont participé.

Une exposition de photographies commémorant les exploits de la Glorieuse guerre de libération dans la région sera également organisée en marge de cette rencontre, a indiqué la même source, ajoutant qu'une visite sera rendue à un Moudjahid et à la veuve d'un martyr pour s'enquérir de leur état de santé.

La bataille de Bab El Bekkouche, dans les montagnes de l'Ouarsenis, wilaya de Tissemsilt, survenue du 28 au 31 mai 1958, est l'une des étapes les plus marquantes de la Glorieuse guerre de libération.

La détermination et le courage des Moudjahidine leur ont permis de vaincre les forces de l'armée coloniale française, ce qui les a contraint à quitter la région et à regagner leurs camps, subissant de lourdes pertes s'élevant à 600 soldats, dont 33 officiers, en plus de deux avions Jaguar abattus.

Pas moins de 360 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) sont tombés au champ d'honneur, lors de la bataille, dont le commandant du bataillon "EL Karimia", le martyr Si Amar, en plus de 240 civils tombés en martyrs, dont la plupart étaient des personnes âgées, des enfants et des femmes.

## JUSTICE

### La stratégie nationale de prévention de crimes de faux et usage de faux contribue à moraliser la vie publique (rencontre)

Les participants à une journée d'étude organisée mardi au musée du moudjahid de Biskra sur "la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les crimes de faux et usage de faux" ont affirmé que cette stratégie "contribue à la moralisation de la vie publique".

Dans son intervention, Laïd Boukheba, président de la cour de Biskra, a indiqué que la lutte contre la criminalité économique et sociale a nécessité la promulgation par le législateur algérien de nouveaux textes plus à jour dont la loi 24-02 du 26 février 2024 relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux en tant que crimes qui déstabilisent les transactions et entravent l'activité de l'Etat.

Cette loi garantit l'élimination de l'escroquerie et l'arrivée des aides de l'Etat à leurs bénéficiaires réels ainsi que la consécration de l'égalité devant la loi et la préservation de l'intégrité des actes et documents, a affirmé l'intervenant ajoutant qu'elle réprime également avec force ceux qui réalisent des acquis indus et impose des sanctions aux auteurs de ces crimes et ceux qui ne les dénoncent pas.

Le procureur général près la même cour, Djamel-Eddine Zidani, a indiqué que cette loi nouvelle apporte des mesures répressives allant jusqu'à 30 ans de prison et la perpétuité et œuvre au traitement coercitif de l'ensemble des déséquilibres pour préserver l'intégrité des actes et protéger les intérêts de l'Etat à l'étranger.

Abdelaziz Hamiouda Ahmed, président de chambre à la cour de Biskra, a relevé que le législateur a consacré à ces crimes une nouvelle loi spéciale et ne s'est pas limité à des amendements du code pénal face à l'ampleur de ces crimes, soulignant que cette loi impose la coordination entre les appareils de l'Etat pour combattre ces crimes à la base de toutes les criminalités dangereuses.

Plusieurs communications ont été présentées durant la rencontre initiée conjointement par la cour de Biskra, l'Ordre des avocats et le parquet général en présence de cadres de la justice et des corps sécuritaires et des avocats des wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal.

## EDUCATION

### Préparatifs du BAC: M. Belaëbed préside une réunion nationale d'orientation en visioconférence

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaëbed a présidé, mardi, une réunion nationale d'orientation, en visioconférence, pour donner des orientations sur la gestion des centres d'examen du Baccalauréat, a indiqué un communiqué du ministère.

Ont participé à cette réunion, des cadres de l'administration centrale, le secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC), les directeurs de l'éducation, en sus de 2.863 chefs de centre d'examen du BAC 2024.

Le ministre a rappelé, à cette occasion, que les chefs de centres d'examen du BAC 2024 "ont été choisis pour leur compétence, intégrité et expérience dont des directeurs d'établissements d'enseignements secondaire et moyen, des proviseurs de lycée, des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'enseignement moyen".

Il a souligné, à cette occasion, "l'importance majeure de cet examen pour lequel toutes les institutions de l'Etat se mobilisent en vue de permettre aux candidats de passer le BAC dans les meilleures conditions".

Dans le même sillage, M. Belaëbed a salué les efforts du staff chargé de l'impression des sujets du BAC isolé depuis le 1er mai courant jusqu'au dernier jour d'examen, soit le 13 juin prochain. Il a également mis l'accent sur les opérations sensibles visant "le contrôle optimal et efficace de cet examen". Ces opérations concernent -ajoute le communiqué- "la réception des établissements éducatifs désignés comme centres d'examen par les chefs de centres qui devraient également superviser les réunions de coordination avec les encadrants, tout en s'assurant que les centres soient dotés des moyens nécessaires figurant dans le guide d'organisation des examens scolaires".

Et de rappeler "l'application stricte et rigoureuse des instructions concernant le déroulement de l'examen depuis l'ouverture des portes des centres d'examen pour recevoir les encadrants et les candidats jusqu'à la fin de l'opération", poursuit la même source.

M. Belaëbed a ordonné, à ce titre, "de sensibiliser l'ensemble des encadrants des sanctions de la triche qui dépassent désormais les sanctions administratives et scolaires pouvant aller jusqu'à des sanctions judiciaires".

Concernant les candidats aux besoins spécifiques, le ministre a enjoint de "leur accorder une attention particulière leur permettant de passer l'examen en toute quiétude".

APS

## UNIVERSITÉ D'ALGER 3 Colloque sur "le rôle de l'université dans le renforcement de la culture de cybersécurité"

L'université d'Alger 3 a organisé, mardi à Alger, un colloque sur "le rôle de l'université dans le renforcement de la culture de cybersécurité" en vue de mettre en avant l'importance de la recherche et de la formation dans la promotion des moyens de lutte contre la cybercriminalité.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le recteur de l'université, M. Khaled Rouaski, a affirmé que ce colloque s'inscrivait "dans le cadre des activités qualitatives organisées par l'université d'Alger (3) au titre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et ses efforts visant à opérer des réformes à même de promouvoir l'université".

"Vu son importance majeure pour l'Algérie, la cybersécurité a été introduite officiellement parmi les priorités de recherche à travers tout le pays en égard aux grands impacts de la cybercriminalité", a-t-il soutenu, mettant en

avant "le rôle primordial" de l'université dans "le renforcement de la politique de la cybersécurité tant au niveau de la recherche que pour formation des cadres".

Il a en outre mis l'accent sur l'engagement de l'université à l'organisation de ce genre de colloques "scientifiques qualitatives" qui contribuent à diffuser une culture de cybersécurité, rappelant les initiatives visant à "numériser toutes les facultés avant la rentrée universitaire prochaine en s'appuyant sur des compétences nationales".

Pour sa part, la présidente du colloque, Dalila Laoufi a souligné l'importance de cet événement "imposé par les exigences de la conjoncture, lequel vise à renforcer la conscience face aux risques du crime cybernétique, sans pour autant négliger les différents moyens de protection de l'espace électronique. Par ailleurs, les participants de cet atelier ont mis en exergue l'importance de réaliser la sécurité cyber-

nétique en "renforçant les mesures de protection des données et des systèmes de sécurité contre les attaques numériques dans le cadre d'une stratégie nationale".

Dans ce contexte, le chef du bureau de stratégie du numérique à l'université d'Alger (3), Noufeyl Hadid a évoqué que son intervention les conditions liées à l'émergence du crime électronique constituant un danger pour les internautes, notamment en ce qui concerne les transactions financières.

Par ailleurs, Mustapha Bouroubi a insisté sur "l'importance de l'information, étant une source vitale pour la création de la richesse", soulignant "l'importance d'œuvrer à sécuriser le contenu en vue de réduire la fracture numérique et faire face aux défis menaçant la sécurité des données, et ce en adoptant une stratégie ayant pour objectif de renforcer les moyens à même de contrecarrer les dangers".



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### M. Bibi Triki présente à Genève la stratégie algérienne dans le développement des infrastructures de télécommunications

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a présenté, mardi, lors de sa participation au Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève (Suisse), la stratégie de l'Algérie en matière d'accélération du développement de ses infrastructures de télécommunications, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une séance débat, M. Bibi Triki a mis en exergue "les principaux axes stratégiques adoptés par l'Algérie en matière d'accélération du développement de ses infrastructures de télécommunications, en vue de renforcer l'inclusion numérique et de réaliser un développement socioéconomique équitable, traduit par les indicateurs enregistrés au cours des dernières années".

Dans ce cadre, le ministre a souligné que "l'Algérie a œuvré à permettre à l'ensemble de ses citoyens de bénéficier, de manière équitable, des avantages offerts par les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC), en assurant la disponibilité de ces technologies, partout et pour tous, mais aussi à un coût raisonnable", note le communiqué.

"La forte volonté politique visant à généraliser la diffusion de cette technologie constitue l'épine dorsale de la stratégie tracée, qui a donné naissance à un plan d'action dont la mise en œuvre est en cours d'évaluation, et a permis de réaliser un saut qualitatif en termes de différents indicateurs", a poursuivi le ministre.

Parmi les indicateurs, figurent "la réalisation d'un taux d'accès à l'internet fixe de 65% (40% début 2020), et l'augmentation de six fois de la bande passante internationale au cours de la même période", selon la même source.

## SANTÉ

### Saihi rencontre son homologue djiboutien à Genève

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a rencontré, mardi à Genève en marge de sa participation à la 77e session de l'Assemblée mondiale de la santé, son homologue djiboutien, Ahmed Robleh Abdilleh, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion d'aborder "les domaines de coopérations entre les deux pays, dans le cadre d'une feuille de route comprenant plusieurs activités y compris le partage d'expériences et d'expertises, avec possibilité de dispenser des formations au profit des professionnels de la santé, notamment le secteur paramédical".

Ils ont, en outre, évoqué "la possibilité pour l'Etat de Djibouti d'acquérir des médicaments fabriqués en Algérie, tout en œuvrant à aplanir les difficultés rencontrées dans ce processus".

Dans ce cadre, le ministre a passé en revue le progrès réalisé dans l'industrie pharmaceutique en Algérie, ce qui a poussé plusieurs Etats africains à "annoncer leur volonté d'acquérir des médicaments fabriqués dans notre pays", ajoute le communiqué.

A l'occasion, les deux parties sont convenues de "signer un mémorandum d'entente dans les domaines d'intérêt commun, dans le cadre de la visite du ministre de la santé djiboutien en Algérie prévue prochainement".

D'autre part, M. Saihi s'est entretenu avec son homologue de la République fédérale de Tanzanie, Ummu Ally Mwalimu, avec laquelle il a évoqué "les moyens de coopérations entre les deux pays dans le domaine de la santé, notamment ceux relatifs à la formation et au partage d'expertises".

Par ailleurs, les deux parties sont convenues de "poursuivre le travail de coordination afin de booster les relations bilatérales et établir une coopération mutuellement bénéfique", conclut la même source.

## ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

### Le ministre de l'économie mozambicain reçu par M. Arkab...

Le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab a reçu, mardi à Alger le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique Ernesto Max Tonela, en visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation importante multisectorielle, avec qui il a examiné l'expérience que pourrait apporter l'Algérie en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est tenue en présence de cadres du ministère, a permis de s'enquérir "de l'état de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et des mines, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des conclusions issues de la visite d'amitié et de travail effectuée par le Président de la République du Mozambique M. Filipe Jacinto Nyusi en Algérie les 28 et 29 février 2024".

Les deux parties ont évoqué "l'expérience que l'Algérie pourrait apporter en matière

d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures outre le développement des champs, la production et le transport du gaz, du gaz naturel liquéfié (GNL) et des produits pétroliers, indiquant que M. Arkab a affirmé à cette occasion "la volonté de l'Algérie d'apporter son soutien à la République du Mozambique à travers la formation dans les métiers des hydrocarbures ainsi que le transfert de son savoir-faire en la matière, particulièrement dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa

présence dans les marchés internationaux, à l'instar du marché africain.

Par ailleurs, les discussions ont permis de définir les opportunités de coopération qui s'avèrent cruciales dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'électricité en sus de l'entretien des réseaux électriques et la formation, outre la coopération et l'échange des expertises dans le domaine minier et l'exploitation des ressources minérales, affirme le ministère. De son côté, le ministre

mozambicain a affiché l'intérêt de son pays à "établir des projets concrets de coopération au vu des relations amicales solides ayant toujours lié les deux pays", exprimant la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines, notamment celui des hydrocarbures, en examinant la possibilité d'une éventuelle présence de Sonatrach au Mozambique afin de développer et de promouvoir le secteur des hydrocarbures", conclut la même source.

### ... M. Aoun...

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique, Ernesto Max Tonela, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre a mis en avant les atouts dont regorge le sec-

teur industriel dans ses différents domaines, soulignant que "l'Algérie exporte désormais de nombreux produits vers les pays africains", précise le communiqué.

Les deux parties ont passé en revue les importantes opportunités de coopération dans le domaine industriel. A ce propos, M. Aoun a affirmé qu'"une commission spécialisée sera mise en place pour étudier les points communs entre les deux pays et

identifier les principaux projets qui peuvent être concrétisés en la matière".

De son côté, le ministre mozambicain a salué "le saut qualitatif" réalisé par l'Algérie dans le domaine industriel, et a souligné la nécessité d'échanger les expériences et de coopérer à travers cette commission dans le cadre des bonnes relations unissant les deux pays, a conclu la même source.

### ... et M. Zitouni

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a reçu, mardi à Alger le ministre de l'Economie et des finances de la République du Mozambique, Ernesto Max Tonela, avec qui il a examiné les possibilités de renforcer les relations commerciales et économiques entre les deux pays, a indiqué un communi-

qué du ministère. Lors de cette rencontre ayant porté sur "les opportunités de renforcement des relations commerciales et économiques entre l'Algérie et le Mozambique, M. Zitouni s'est félicité de la profondeur des relations bilatérales historiques, soulignant l'importance de les développer davantage dans les différents domaines écono-

miques". A l'occasion, M. Zitouni a relevé "les grandes opportunités permettant de renforcer l'échange commercial entre les deux pays", soulignant "l'importance d'augmenter le volume du commerce bilatéral".

De son côté, le ministre de l'Economie et des finances mozambicain en visite de travail en Algérie à la tête d'une

importante délégation multisectorielle, a exprimé la volonté de son pays à promouvoir la coopération avec l'Algérie, notamment dans le domaine de l'importation des produits pharmaceutiques et des matériaux de construction tout en tirant profit de l'expérience algérienne, selon le même communiqué.

## DROIT DE L'HOMME

### M. Zaalani reçoit des membres du MOUDAF

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a reçu, mardi à Alger, des membres du Mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France (MOUDAF), a indiqué un communiqué du Conseil.

"M. Zaalani a présenté une idée sur les missions et les structures du CNDH qui s'emploie à promouvoir et protéger les principes des droits de l'Homme" a précisé la même source, soulignant la dynamique soutenue du CNDH "lui permettant d'accompagner les politiques publiques en matière de protection des catégories vulnérables et de prendre en charge les préoccupations des citoyens".

De son côté, le président du MOUDAF, Nacer Khabat, a affirmé que cette dernière "opère dans le cadre d'une charte éthique spécifique et une vision décisive permettant de renforcer les liens entre les Algériens à l'étranger et ceux en Algérie".

Le Mouvement opère également "dans une meilleure coordination en vue d'une solidarité avec les populations opprimés, notamment les deux peuples palestiniens et sahraouis", ajoute le communiqué, précisant que les activités du Mouvement "sont focalisés sur le renforcement des liens et la diffusion des valeurs historiques de la nation algérienne parmi les jeunes générations, notam-

ment ceux qui vivent à l'étranger et ce, à travers un programme de travail appelé "citoyenneté et mémoire".

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du membre d'honneur du Mouvement, Mahrez Lamari, et des présidents des commissions permanentes du CNDH, a été une opportunité lors de laquelle les deux parties ont affirmé "l'imprévisible de proposer l'introduction d'un membre de la Communauté nationale à l'étranger dans le projet de révision de la loi relative à l'organisation du Conseil, au regard des services louables accomplis par la communauté nationale au profit du pays", conclut le communiqué.

## PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

### Le Moudaf appelle les jeunes à contribuer au succès du rendez-vous électoral

Le président du Mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France (Moudaf), Nasser Khabat, a appelé mardi à Alger, les jeunes à participer avec force à la Présidentielle du 7 septembre, étant donné que cette frange de la société constitue la locomotive de l'Algérie nouvelle.

"Nous avons des élections importantes dans notre pays et il faut qu'elles fassent écho", a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une rencontre avec le vice-président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Anis Abdelilah Ailoul. Et

d'ajouter qu'"il faut une large participation à cet important rendez-vous, en vue d'impulser notre pays vers l'avant et consolider notre citoyenneté".

"Nous sommes pleinement conscients que les jeunes sont ceux qui ont leur mot à dire et doivent travailler pour le nouveau projet algérien", a-t-il poursuivi, appelant tous les Algériens, où qu'ils soient, à adopter le slogan "J'aime mon pays, j'irai voter".

Il a en outre relevé que son mouvement mène une large campagne de sensibilisation des membres de la communauté nationale en

France pour la prochaine élection présidentielle.

De son côté, Abdelilah Ailoul a affirmé que les membres du Moudaf "sont mobilisés, en vue de donner à la citoyenneté son sens complet, en prenant part au débat autour de la Présidentielle", indiquant que la délégation du Moudaf "mène plusieurs initiatives, en vue de sensibiliser notre communauté à l'étranger".

Selon lui, nombre de thèmes relatifs aux réalisations, aux festivités et aux initiatives qui mènent le Moudaf, ont été abordés, de même que les différents pro-

jets concrétisés par le CSJ, notamment en ce qui a trait à son volet inhérent aux jeunes de la communauté algérienne en France.

Pour le même responsable, les jeunes "auront un rôle important et actif, lors de la prochaine Présidentielle, étant munis de la capacité de participer à la prise de décision, à travers différentes institutions, et ce à travers l'activation de la véritable démocratie participative, à travers les différentes initiatives qui se sont concrétisées sur le terrain depuis 2019 à ce jour".

## ALGER

## M. Goudjil tient une réunion de coordination avec la délégation de la mission d'information provisoire chargée de l'évaluation des projets hôteliers

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec une délégation du Conseil chargée d'une mission d'information provisoire, qui sera dépêchée mercredi à Alger, pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets hôteliers publics en cours de restauration et de réalisation dans la wilaya, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Lors de cette réunion, M. Goudjil a rappelé "les missions assignées au Conseil de la nation conformément à la Constitution, notamment son article 137 (alinéa 2)", précisant que ces missions "sont au cœur de la promotion de l'action parlementaire accompagnant l'activité de l'appareil exécutif, au service de l'intérêt général", précise la même source.

Il a souligné par la même que "l'intérêt accordé par le

Conseil au suivi des travaux de restauration et de réalisation de certaines structures hôtelières publiques, vise à contribuer à l'amélioration du Service public en général, et du secteur des services en particulier, une des sources créatrice de richesse dans le cadre de la politique de diversification des sources de revenu adoptée par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune".

A noter que la délégation

de la mission d'information provisoire, présidée par le Vice-président du Conseil de la nation, chargé des affaires administratives et financières, M. Ali Talbi, est constituée du "président de la commission des affaires économiques et financières, M. Lyes Achour, du vice-président de la commission des affaires économiques et

financières, Samir Zoubiri, du vice-président de la commission de l'équipement et du développement local, Abderrahmane Belhiba, du vice-président de la commission de la culture, des médias, de la jeunesse et du tourisme, Mokrane Rezki, et du rapporteur de la commission des affaires économiques et financières, Mouloud Moubarak Floti", outre d'autres membres du Conseil.

## TISSEMSILT

## Appel à la création d'un laboratoire de recherche et d'études historiques et patrimoniales sur la région de l'Ouarsenis (recommandations)

Les participants au premier colloque national intitulé "Bataille de Bab El-Bekkouche, héros révolutionsnaires dans la région de l'Ouarsenis - La révolution dans la troisième région de la wilaya IV historique", organisé mardi à Tissemsilt, ont appelé à la création d'un laboratoire de recherches et d'études historiques et patrimoniales sur la région de l'Ouarsenis.

Les recommandations de la rencontre, organisée à l'occasion de la commémoration du 66ème anniversaire de la bataille de Bab El Bekkouche, supervisée par le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droits, Laid Rebega, comprennent un appel à transformer le Musée du Moudjahid de la wilaya en un musée régional, compte tenu de la dynamique et de la grande richesse historique dont regorge la région, ainsi que de l'extension du Département d'histoire de l'Université de Tissemsilt en Département d'histoire et d'archéologie. Les participants ont également appelé à transformer la rencontre en colloque international intitulé "les hauts faits de la révolution dans la région de l'Ouarsenis", et à la production d'un film historique commémorant les exploits et l'héroïsme du martyr de la région. Djilali Bounâama, ainsi que la production d'un timbre-poste commémorant la bataille de "Bab El Bekkouche".

Le colloque a vu la présentation de professeurs et de chercheurs de plusieurs universités du pays, entièrement axée sur l'histoire de la région de l'Ouarsenis et les actions militaires et politiques qui ont prévalu au cours de la Glorieuse guerre de libération, notamment la bataille de Bab El Bekkouche, qui s'est déroulée dans la troisième région de la Wilaya IV historique.

Au cours des travaux, le Dr Khatmi Mustapha de l'Université de Tiaret a souligné l'importance stratégique de la région de l'Ouarsenis pendant la Glorieuse guerre de libération, étant donné qu'elle est située au milieu de la chaîne de montagnes de l'Ouarsenis et que l'armée coloniale française n'a pu le parcourir ni y pénétrer qu'à la fin de l'année 1958.

Pour sa part, le Dr Menad Mustapha de l'Université de Tissemsilt a souligné que la région de Bab El Bekkouche constituait une forteresse de la Guerre de libération dans la Wilaya IV historique, car elle servait de point de passage important vers et depuis la Wilaya V historique et le reste des régions, formant une forteresse qui a échappé aux forces coloniales françaises pendant des années.

A l'occasion, le Moudjahid Slimane El-Ghoul a souligné que la bataille de Bab El Bekkouche était la principale raison ayant poussé les forces de l'armée coloniale à se retirer des zones où elles étaient stationnées dans l'Ouarsenis, où se trouvait le bataillon Karimia de l'Armée de libération nationale, qui a réussi à vaincre l'armée coloniale française malgré son important arsenal d'armes lourdes et d'avions de combat.

A la même occasion, le ministre des Moudjahidines et des Ayants-Droits, Laid Rebega, a rendu visite au moudjahid Haddad Belkacem, dit "Ali Nahia" et la veuve du martyr Kamen Abdelkader, la Moudjahida Aïssou Djemâa, résidant dans la commune de Tissemsilt, pour s'enquérir de leur état de santé.

## DJANET

## Zones montagneuses : lancement de la 3<sup>ème</sup> phase d'étude et classification des monts du Tassili N'Ajjer

La troisième phase de l'étude relative à l'établissement d'un système informatif géographique, dans le cadre de la classification et l'identification des zones montagneuses dans le Tassili-N'Ajjer, wilaya de Djanet, a été lancée mardi par la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant à cette occasion, le chef de service à la direction générale d'aménagement du territoire et de l'attractivité, Hacene Bachar, a souligné que "cette phase portant élaboration d'un système informatif géographique, retenu au titre de l'étude de la classification et de délimitation des zones montagneuses des Monts Tassili-N'Ajjer conformément aux dispositions de la loi 04/03 de la protection des zones montagneuses, consiste en l'organisation d'une session de formation des personnels des collectivités locales et des directions décentralisées au niveau de la wilaya, encadrée par des cadres ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales".

Cette formation devrait permettre aux cadres locaux de maîtriser les nouvelles technologies de numérisation liées au système informatif spatial à l'effet de mettre en forme les programmes du gouvernement et la réalisation du développement durable dans ces zones ciblées par l'étude, a affirmé le même responsable.

La première phase de cette étude avait porté, sur la réalisation d'une étude prospective de diagnostic des zones montagneuses du Tassili-N'Ajjer ayant permis de répertorier le patrimoine culturel et matériel de la région, les caractéristiques géologiques et physiques, les facteurs productifs, les économiques, agricoles et les potentialités environnementales et minières, identifier les zones montagneuses existantes au niveau des communes de Djanet et Bordj El-Houas.

Cette étude a permis également de localiser la densité des populations, les structures publiques, les réseaux de raccordement de ces communes.

La seconde phase de l'étude en question a permis de classer, usant des normes techniques réglementaires, les collectivités précitées, Djanet et Bordj El-Houas, en zones montagneuses de haute altitude, a indiqué, pour sa part, le chargé du projet de classement et délimitation des zones montagneuses au Tassili-N'Ajjer, Nait-Amara, avant d'ajouter que cette étude tend à projeter des opérations de développement et de valorisation des potentialités.

Les tournées et rencontres tenues à ce titre, avec l'office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer (ONPCT), les services de la protection civile de Djanet, ont été couronnées par la collecte des données et informations nécessaires à l'élaboration de cette étude.

Ces données recueillies sont liées notamment à l'étude des éventuelles catastrophes naturelles, inondations et incendies des palmeraies, que peuvent affecter la région, et l'examen des moyens et voies à y faire face, a-t-on expliqué de même source.

L'étude en question cible également les potentialités naturelles et écologiques de la région, la biodiversité, la richesse floristiques et faunistiques, notamment celle menacée par la disparition.

A noter que des sessions de formation similaires afférentes à l'élaboration d'un système informatif géographique avaient été initiées par la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, en direction des cadres des wilayas d'Illizi, Tamanrasset, El-Bayadh et Naâma.

## TIZI-OUZOU

## Renforcement du réseau énergétique en prévision de l'été

Des travaux de renforcement du réseau électrique en prévision de la saison estivale ont été réalisés à travers certaines localités à Tizi-Ouzou, rapporte mardi un communiqué de la direction locale de distribution d'électricité et du gaz.

Il s'agit de la réalisation de 09 postes transformateurs et

08 KM de lignes électriques pour investissement de 193 millions DA. Les 09 postes HTA/BT, pour un montant financier de 141 million DA et déjà mis en service, serviront à alimenter les communes d'Azazga, Ouaguenoune, Tizi Ghennif, Tizi Rached, Ait Yahia, Makouda et Boghni. Cinq (05) départements HTA/BT

d'une longueur de 03,05 KM, ont été, également, créés au niveau des communes suivantes d'Ait Yahia Moussa, Frikat, Ait Mahmoud, Azefoun et Tizi Ghennif.

La même source ajoute, dans le même sillage, qu'il a été procédé au renforcement et au remplacement de lignes HTA d'une longueur de 05

KM à travers les communes d'Azazga, Tizi Ouzou, et Ouacif.

Ces investissements s'inscrivent, est-il souligné, dans la continuité des efforts fournis en matière de renforcement du réseau électrique à travers la wilaya pour assurer une meilleure desserte en énergie durant l'été.

## BLIDA

## Forte affluence à la Foire des fleurs

Plus de 135.000 personnes issues de différentes wilayas du pays ont visité la Foire annuelle des fleurs et des plantes ornementales organisée durant 45 jours au Centre ville de Blida, a-t-on appris auprès des services de la commune de Blida.

Abritée par la place de la "Liberté" du centre-ville de Blida, la Foire annuelle des fleurs et des plantes ornementales, clôturée mardi après 45 jours d'exposition a ainsi enregistré une affluence notable de visiteurs de l'intérieur, mais aussi d'autres wilayas, notamment celles limitrophes à l'instar de Tipasa, Alger et Boumerdes, a indiqué la chargée de l'agriculture et de l'irrigation auprès de l'Assemblée populaire communale (APC), organisatrice de l'événement, Nacira Bentaya.

Le nombre de visiteurs venus acquérir différentes

fleurs et plantes ornementales depuis l'ouverture de cette foire à la mi-avril dernier, a dépassé les 135.000, soit une moyenne de 3.000 visiteurs/jour, sachant que durant les week-ends, le nombre des visiteurs a connu une hausse, a-t-elle noté. La responsable a expliqué cette "forte affluence" par le large choix de fleurs et de plantes, locales et d'importation, exposées par les 60 exposants ayant pris part à cette manifestation, en

proposant des plants d'arbres fruitiers, dont des figuiers et des citronniers, des engrais, des outils de jardinage et une multitude de pots pour plantes de différentes formes et couleurs.

"L'affluence enregistrée a été telle que les organisateurs ont dû prolonger sa durée jusqu'à la fin du mois courant, alors qu'il devait prendre fin le 4 mai courant",

a souligné Mme Bentaya, notant que les exposants ont procédé à la réduction des prix des fleurs et plantes exposées durant les deux derniers jours de la Foire.

Elle a, aussi, fait part d'une proposition émise par les services de la commune de Blida en vue de l'ouverture des kiosques le long de la rue Abdallah Al-Aichi menant vers la place du 1<sup>er</sup> Novembre (dite placette Ettoune), pour la vente de fleurs et de plantes ornementales à long terme d'année. A noter qu'outre la vente des fleurs et des plantes, cette manifestation annuelle inscrite dans le cadre des activités du "Printemps Blidi" a été également marquée par l'exposition et la vente d'eau de fleur distillée, un métier qui fait la réputation de la ville des roses ainsi que de miel et des oiseaux.

## FINANCEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS L'Etat a consenti plus de 6500 milliards DA en trois ans (DG du Trésor)

Les budgets d'investissements consentis par l'Etat pour la réalisation des projets structurants ont atteint, ces trois dernières années, le montant de 6500 milliards de dinars (DA), afin de favoriser notamment une croissance de l'économie nationale, a indiqué, mardi à Alger, le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa.

Intervenant sur les ondes de la radio nationale, M. Sebaa a souligné que "les efforts d'investissement de l'Etat étaient constants, ces trois dernières années, de l'ordre de 6500 milliards DA, dont 1900 milliards DA alloués en 2021, 1900 milliards DA en 2022 et 2700 milliards DA en 2023".

Le budget 2024 prévoit, quant à lui, des autorisations d'engagements de dépenses d'investissement pour un montant de 2800 milliards DA, a-t-il rappelé.

Ces efforts d'investissements démontrent, selon M. Sebaa, "l'importance qu'accorde l'Etat au financement de l'investissement pour favoriser une croissance "constante" de l'économie nationale.

Dans ce contexte, le DG du Trésor a souligné que ces efforts d'investissements font partie intégrante du Plan d'action du Gouvernement et qu'ils ont pour finalité de stimuler la croissance économique, de promouvoir l'emploi, d'encourager les exportations et d'améliorer le bien-être des citoyens.

Evocant les principaux projets structurants financés sur le budget de l'Etat, il a cité notamment le complexe de phosphate intégré, bénéficiant d'un montant de financement de 700 milliards de DA, le projet d'exploitation de la mine de fer Gara Djebilet avec un mon-

tant de 1014 milliards DA et la réalisation de sept stations de dessalement de l'eau de mer pour un montant de 206 milliards DA.

Il s'agit également du projet d'équipements et d'extension du métro d'Alger avec un montant 1157 milliards DA, d'extension et des projets de développement des énergies renouvelables de 126 milliards DA et des projets de modernisation des réseaux ferroviaires, pour 2786 milliards DA. Ces efforts de financements publics s'ajoutent à ceux engagés aussi par la sphère financière et bancaire du pays, a fait observer M. Sebaa, en précisant qu'à la fin avril 2024, l'encours des crédits d'investissements de la place bancaire avaient atteint 10.000 milliards DA.

S'agissant de l'impact de ces efforts d'investissements de l'Etat, il a mis en avant le taux de croissance réalisé en 2023 qui était de l'ordre de 4,2%, en le considérant comme "le meilleur de la région nord-africaine" et confirmé par les derniers rapports de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

Pour l'année 2024, il est prévu le maintien de ce taux de croissance à 4% avec un Produit intérieur brut (PIB) de 35.000 milliards DA, soit l'équivalent de 255 milliards de dollars.

"Nous projetons de réaliser les meilleurs taux de croissance dans la région

durant les trois prochaines années pour atteindre le niveau annoncé par M. le Président de la République, à savoir 400 milliards de dollars de PIB en 2026", a-t-il soutenu.

M. Sebaa a fait état, en outre, d'intenses préparatifs au niveau des banques, sous la supervision des autorités du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie, pour améliorer davantage les conditions d'octroi des crédits d'investissements aux acteurs économiques nationaux.

A ce propos, il a mis en avant l'objectif fixé par les autorités du ministère de porter l'encours des crédits à l'investissement à plus de 12.000 milliards dans les trois prochaines années.

Concernant la situation des entreprises publiques en difficulté financière, il a affirmé que les pouvoirs publics œuvraient à accompagner ces entreprises pour qu'elles puissent concevoir des plans de développement leur permettant de se redresser et d'émerger.

En matière de bonification des taux d'intérêts par le Trésor, M. Sebaa a fait état d'un montant de bonification annuelle de 160 milliards de DA, dans le cadre de l'accompagnement des projets d'investissements, notamment dans le secteur du BTPH qui représente, selon lui, la moitié des crédits bonifiés.

## COMMERCE

### Rationaliser les importations et élever le taux d'intégration... des défis à relever (Zitouni)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé mardi à Annaba que la rationalisation des importations et l'augmentation du taux d'intégration du produit national constituent "des défis certains à relever pour atteindre les objectifs tracés à l'horizon 2030 dans le domaine des exportations hors hydrocarbures".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, M. Zitouni a indiqué que "l'Etat algérien a fixé des objectifs pour élever la valeur des exportations hors hydrocarbures à 30 milliards de dollars à l'horizon 2030 avec réduction de la facture des importations tout en œuvrant à contrôler l'importation des matières premières et des intrants et augmenter le taux d'intégration des unités économiques locales et nationales".

Il a ajouté à ce propos que les atouts nationaux constitués d'un tissu économique diversifié et de ressources humaines et naturelles exceptionnelles représentent "des potentialités réelles" pour la production des multiples matières premières et intrants actuellement importés.

Le ministre a estimé que "le défi de réduire la facture des importations est tributaire, entre autres de l'augmentation du taux d'intégration et de maîtrise de l'importation des matières premières". Ecoutant un exposé sur la production nationale de ciment et du clinker au siège de la gare maritime d'Annaba, le ministre a affirmé la nécessité d'augmenter les capacités d'exportation de ciment en tant que produit national fini, générateur de valeur ajoutée, soulignant l'importance de l'orientation vers l'exportation du clinker en tant que produit fini de ciment. Le ministre a estimé nécessaire de préserver et consolider les réalisations de l'Algérie dans le domaine de la production de ciment par l'actualisation des normes de certification dont celle de réduction de carbone exigée par les marchés internationaux.

La conformité à cette norme, a-t-il ajouté, requiert la mise en place d'un cadre juridique et organisationnel ainsi que des moyens logistiques pour fournir un produit compétitif conforme aux normes des marchés internationaux d'ici à 2026 qui verra l'application de la taxe carbone.

Le ministre a inspecté au cours de sa visite des unités privées de fabrication de papier, d'impression, de montage d'équipements électroménagers et d'emballage dans les zones industrielles de Berrahal, d'El Bouni et du pont Bouchet d'El Hadjar.

Il a présidé à l'unité "Bouna" de production de boissons gazeuses le coup d'envoi de l'exportation de deux cargaisons de ces boissons vers la France.

## INDUSTRIE

### M. Aoun évoque avec les responsables de "Stellantis" le taux d'avancement du projet "Fiat" en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu mardi à Alger une délégation du groupe Stellantis, avec laquelle il a évoqué les derniers développements du projet "Fiat" de construction automobile en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

"Dans le cadre du suivi du taux d'avancement du projet de construction automobile en Algérie de la marque +Fiat+, une des filiales du groupe Stellantis, M. Aoun a reçu en audience une délégation de ce groupe, conduite par M. Samir Cherfan, directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe, qui a réaffirmé l'engagement de Stellantis à soutenir le développement de l'industrie automobile en Algérie", précise le communiqué. Cette rencontre "a permis de passer en revue la situation actuelle de l'usine et de suivre les derniers développements en matière de fabrication automobile", ajoute la même source indiquant qu'un exposé "exhaustif" a été présenté sur ce projet qui "connaît un progrès en termes de production de véhicules +Fiat 500+ et +Doblo+".

Ainsi, "le taux de production devra être augmenté à 40.000 véhicules fin 2024 pour atteindre 90.000 unités fin 2026", poursuit la source.

La rencontre a permis, selon le communiqué, de "présenter un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des accords conclus avec les fournisseurs afin d'augmenter le taux d'intégration qui atteindra plus de 35% d'ici 2026", selon M. Samir Cherfan.

APS

## JOURNÉES INTERNATIONALES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ALGÉRIE Une occasion pour contribuer au développement de sources d'énergie propres et durables

Les Journées internationales des énergies renouvelables 2024, organisées par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ont débuté mardi à Alger, lesquelles se veulent une occasion d'échange de connaissances entre les experts en vue de contribuer au renforcement du développement des sources d'énergie propres et durables.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette manifestation scientifique, organisée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence du directeur général (DG) de la Recherche scientifique et du Développement technologique au ministère, Mohamed Bouhicha, du Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, et de plusieurs experts, le DG du CDER, Noureddine Abdelbaki a indiqué que cette rencontre constituait une occasion "réunissant des chercheurs, des étudiants et des spécialistes en la matière pour contribuer au développement de sources d'énergie propres et durables" et de mettre en avant les dernières avancées scientifiques dans leurs recherches.

Le même responsable a également précisé que cette manifestation est en plein accord avec les objectifs de développement durable (ODD) et intervient à point nommé de la phase d'efforts mondiaux intensifs tendant à lutter contre les changements climatiques et à accélérer la transition vers les

énergies renouvelables, soulignant les efforts de l'Algérie en la matière. A cet égard, il a affirmé que "le Gouvernement a achevé la première phase du programme national des énergies renouvelables, adopté en 2011 et mis à jour en 2015, et qu'il s'apprête aujourd'hui à lancer la deuxième phase pour atteindre le mix énergétique escompté à l'horizon 2035/2030, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'effet de suivre et de dynamiser le programme qui est devenu une priorité nationale". "Ce programme gigantesque nous remet devant nos responsabilités d'orienter nos efforts vers des projets concrets visant à répondre à la demande nationale et internationale sur l'énergie", a soutenu M. Abdelbaki.

En outre, il s'est dit satisfait du lancement du projet de 3.000 mégawatt, estimant qu'il s'agissait d'une opportunité qui permettra aux entreprises nationales, publiques et privées, de développer une complémentarité économique". Il a également expliqué que ce projet représentait la première étape du programme des énergies renouvelables de 15.000 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque d'ici 2035 à travers 40 wilayas, affirmant qu'il était "un choix vital qui a pour objectif d'assurer la durabilité de ce secteur et de créer la richesse et l'emploi en Algérie, soit la meilleure voie pour assurer et diversifier nos ressources énergétiques".

Dans ce cadre, il a souli-

gné deux conditions nécessaires à la réussite de ce programme, à savoir la définition d'un processus, tracé par le plan national des énergies renouvelables, et la mise en place d'une véritable activité économique orientée vers les énergies renouvelables, grâce à l'industrie locale.

Aussi, il a mis en avant les efforts du Gouvernement visant à rendre le cadre législatif et réglementaire de la production et de la commercialisation des énergies renouvelables plus attractif, faisant état de l'existence d'une véritable place pour les petites et moyennes entreprises (PME) parmi les éléments de la chaîne des valeurs des énergies renouvelables, notamment l'ingénierie, les équipements et la construction.

S'agissant du rôle du CDER, il a rappelé que ce dernier avait produit un atlas national des ressources en énergie solaire et des sites à fort potentiel pour les énergies solaire et éolienne, ce qui offrira aux investisseurs une vision claire.

Le Centre a également créé un laboratoire d'étalonnage "pyranomètre" qui a été accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation ALGERAC, conformément aux normes "ISO" et permettra aux bureaux de perception d'augmenter les capacités des centrales d'énergie photovoltaïque, outre la mise en place de deux autres laboratoires d'essai, en attendant l'accréditation par ALGERAC, à savoir le laboratoire d'essai, selon M. Abdelbaki. De son côté, le Directeur gé-



## PÉTROLE

## Le Brent se redresse à plus de 83 dollars

Les prix du pétrole montaient mardi avec un baril de Brent dépassant les 83 dollars.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, grimpait de 0,22% à 83,28 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, progressait de 1,60% à 78,96 dollars.



## MARCHÉS BOURSIERS

## Les Bourses prudentes avant des données sur l'inflation, record pour le Nasdaq

Les marchés mondiaux ont reculé mardi, à l'exception du secteur technologique du Nasdaq encore tiré par des mastodontes comme Nvidia, les investisseurs se montrant prudents avant la publication en fin de semaine d'indices d'inflation et en raison de la situation géopolitique.

Paris a reculé de 0,92%, Londres de 0,70%, Francfort de 0,52% et Milan de 0,29%.

A Wall Street, après un week-end de trois jours, le Nasdaq a pris 0,59% et inscrit un nouveau sommet, dépassant les 17.000 points. En revanche le Dow Jones a perdu 0,55%, tandis que le S&P 500 est resté stable (+0,02%).

Principal indicateur de la

séance, la confiance des consommateurs s'est redressée en mai aux Etats-Unis, surprenant les analystes qui anticipaient une nouvelle dégradation, mais l'inquiétude reste de mise quant aux mois à venir.

Le reste de la semaine sera plus chargé avec des nouvelles de l'inflation à la fois au Japon, dans la zone euro et aux Etats-Unis.

C'est surtout l'indice PCE américain (en avril), indicateur d'inflation préféré de la banque centrale américaine (Fed), à venir vendredi, qui retiendra le plus l'attention.

Pour ramener l'inflation à 2%, la Fed a relevé ses taux entre mars 2022 et juillet 2023,

les faisant grimper jusqu'à la fourchette de 5,25-5,50%, leur plus haut niveau depuis vingt ans, et les maintenant aujourd'hui encore à ce niveau.

Les acteurs des marchés épluchent donc les publications macroéconomiques pour anticiper la première baisse des taux américains, qu'ils espèrent voir arriver en septembre.

Sur le marché obligataire, les rendements des emprunts d'Etat se tendaient un peu après des émissions obligataires américaines, qui donnent toutes les semaines un aperçu de l'appétit des investisseurs pour ces placements.

Le taux d'intérêt de l'emprunt américain à 10 ans mon-

taut à 4,55%, contre 4,47% la veille vers 20H55 GMT, et celui de l'Allemagne passait à 2,59% contre 2,55% lundi.

Les prix du pétrole ont grimpé, poussés notamment par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, a gagné 1,34% à 84,22 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a grimpé de 2,71% à 79,83 dollars.

Sur le marché des changes, la monnaie européenne cédait 0,02% à 1,0857 dollar pour un euro. Le bitcoin lâchait 1,96%, à 68.234 dollars.

La Bourse de New York a fini la séance divisée mardi, la technologie poussant toujours le Nasdaq vers de nouveaux sommets en attendant des données clés sur l'inflation américaine en fin de semaine.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a dépassé les 17.000 points pour la première fois (+0,59% à 17.019,88 points), franchissant un nouveau record après celui de vendredi. Le Dow Jones a cédé 0,55% à 38.852,86 points, et l'indice élargi S&P 500 est resté stable (+0,02%) à 5.306,04 points. L'indice PCE, la mesure

préférée de la Réserve fédérale (Fed) pour juger de la hausse des prix aux Etats-Unis, va donner le ton pour la prochaine réunion monétaire de la banque centrale le 12 juin. Les analystes prévoient que l'indice PCE reste inchangé à +2,7% sur un an et +0,3% sur le mois en avril.

En attendant, les investisseurs ont réagi avec circonspection à l'amélioration inattendue de la confiance des consommateurs en avril.

L'indice mesurant cette confiance s'est établi à 102 points en mai selon l'enquête

mensuelle du Conference Board, contre 97,5 points en avril. Les analystes voyaient l'indice tomber à 96 points.

Cela peut présager d'une activité qui va rester soutenue, peu propice à un ralentissement de l'inflation, ce qui pourrait prolonger la politique monétaire des taux élevés.

Ces données ont fait grimper les rendements obligataires et soutenu la devise américaine. Les taux à dix ans passaient à 4,54% contre 4,46% vendredi vers 20H15 GMT.

## Les Bourses chinoises dans le rouge à l'ouverture

Les Bourses chinoises étaient en baisse mercredi dans les premiers échanges, les investisseurs s'inquiétant d'un possible maintien de taux d'intérêt élevés par la Réserve fédérale américaine cette année. A Hong Kong, l'indice Hang Seng cé-

lait 0,86% à 18.659,41 points. A Shanghai, l'indice composite reculait de 0,05% à 3.108,03 points tandis que la place de Shenzhen était aussi dans le rouge, perdant 0,12% à 1.726,93 points.

## La Bourse de Tokyo sans direction claire en matinée

La Bourse de Tokyo hésitait mercredi en matinée, soutenue par les valeurs technologiques après un nouveau record du Nasdaq la veille à Wall Street mais prudente face à la montée des rendements à long terme japonais.

Après avoir évolué dans le vert après l'ouverture, l'indice vedette Nikkei lâchait 0,07% à 38.829,99 points vers 01H00 GMT, et l'indice élargi Topix perdait 0,12% à

2.765,01 points. L'indice Nasdaq de la Bourse de New York, à forte coloration technologique, avait été porté mardi par les semi-conducteurs, alimenté par la montée des titres du champion du secteur Nvidia ou de son compatriote AMD.

Après avoir atteint dans la nuit un plus haut en près d'un mois face au yen, le dollar progressait encore face à la devise japonaise, s'échangeant pour 157,39 yens

vers 01H00 GMT contre 157,17 yens mardi à 21H00 GMT.

L'euro montait à 170,78 yens contre 170,64 yens la veille, et valait 1,0852 dollar contre 1,0857 dollar mardi.

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait 0,46% à 80,20 dollars vers 00H50 GMT, et le baril de Brent de la mer du Nord avançait de 0,34% à 84,51 dollars.

## MONNAIES

## Le yen faiblit à un plus bas depuis près d'un mois face au dollar

Le yen fléchissait mardi après un signe d'inflation moins marquée au Japon, face à un dollar qui résistait, dopé par une confiance des consommateurs plus solide que prévu aux Etats-Unis.

La devise nipponne s'affaiblissait de 0,16% face au billet vert à 157,13 yens pour un dollar, un plus bas depuis début mai en séance. Le yen cédait 0,15% face à l'euro à 170,59 yens.

La devise japonaise souf-

rait de la publication par la Banque du Japon d'une donnée sur l'inflation médiane qui s'est établie à 1,1% en avril. Cette timide hausse des prix représente un ralentissement par rapport au rythme de mars (+1,3%) ce qui n'est pas un bon signe pour les espoirs d'une prochaine hausse des taux d'intérêt au Japon.

Le dollar pour sa part, qui perdait 0,11% face à l'euro en matinée, a renversé la ten-

dance de New York après la publication d'un indice de confiance des consommateurs américains plus fort que prévu en mai.

Cela peut présager d'une activité qui va rester soutenue, peu propice à un ralentissement de l'inflation, ce qui pourrait prolonger la politique monétaire à taux élevés. Le dollar grappillait 0,03% face à l'euro à 1,0856 dollar pour un euro.



## CHINE

## Lancement d'une ligne aérienne de fret vers le Pakistan

Une ligne aérienne de fret a été lancée mardi pour relier la province du Guizhou, dans le sud-ouest de la Chine, à Karachi, la plus grande ville du Pakistan.

Marquant la mise en service officielle de cette ligne aérienne, un avion cargo transportant six tonnes de fret, dont des vêtements, des produits électroniques et d'autres marchandises, a décollé mardi matin de Guiyang, capitale du Guizhou, et est arrivé à Karachi en près de six heures.

L'avion retournera à Guiyang en transportant des crabes bleus en provenance du Pakistan, selon les douanes de Guiyang.

Il s'agit de la première ligne aérienne reliant le Guizhou au Pakistan, ainsi que de la première ligne aérienne de fret reliant cette province à un pays de l'initiative "la Ceinture et la Route".

Selon des responsables, la nouvelle ligne aérienne contribuera à faire de la ville de Guiyang un centre de distribution de fret dans le sud-ouest de la Chine, tout en réduisant le temps nécessaire pour le transport des produits frais de qualité du Pakistan vers le Guizhou.

## ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

## Lancement d'une opération de financement destinée aux projets climatiques dans 37 pays

Le Fonds africain de développement (FAD), filiale du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a annoncé mardi le lancement d'une nouvelle opération de financement au profit des projets climatiques dans 37 pays africains à faible revenu.

L'opération a été annoncée à l'occasion de la tenue des Assemblées annuelles du groupe de la BAD qui se tiennent du 27 au 31 mai à Nairobi (Kenya), avec la participation de plus de 3.000 délégués. Il s'agit de la deuxième opération de collecte de fonds destinés aux financements des projets d'atténuation des effets des changements climatiques et de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans 37 pays vulnérables d'Afrique. La BAD espère à travers cette opération collecter plus de 4 milliards de dollars auprès des Etats, institutions et organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, appelés à soumettre leurs propositions avant juillet prochain, selon les explications du vice-président de la BAD chargé de l'énergie, le climat et la croissance verte, Kevin Kariuki, lors d'une session spéciale des donateurs du Guichet d'action climatique relevant du Fonds.

Le responsable a annoncé, dans ce cadre, que le Conseil des gouverneurs de la BAD avait approuvé hier lundi 13,3 millions de dollars au titre de son revenu net au profit du Guichet d'action climatique.

La première opération avait permis de financer 359 projets d'un montant de 4 milliards de dollars, a rappelé M. Kariuki, soulignant l'importance des besoins de financement en Afrique en matière de climat, estimés autour de 277 milliards de dollars.

La BAD s'est engagée à allouer au moins 40 % de ses investissements annuels, soit un montant de 25 milliards de dollars, au financement destiné à la lutte contre les changements climatiques au cours de la période 2020-2025. "un objectif qui devrait être atteint au rythme actuel", a-t-il estimé.

APS

## SÉCURITÉ SOCIALE

**"La prévention et la lutte contre l'erreur, l'évasion et la fraude dans le système de sécurité sociale en Afrique du Nord", thème d'une rencontre à Alger**

Le thème "Prévention et lutte contre l'erreur, l'évasion et la fraude dans le système de sécurité sociale en Afrique du Nord" a été au centre d'une rencontre technique organisée mardi à Alger par le Bureau de liaison de l'Association internationale de la sécurité sociale pour l'Afrique du Nord (BLAISAN) en coordination avec le Secrétariat général (SG) de l'association à Genève.

Présidant l'ouverture des travaux de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du SG de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Marcelo Abi-Ramia Caetano, du président de l'Association arabe de la sécurité sociale, Mohammad Karaki, et des représentants des organismes de sécurité sociale des pays d'Afrique du Nord et de certains pays arabes, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé que l'Algérie "a œuvré depuis son indépendance à consacrer le caractère social de l'Etat, à renforcer la justice sociale et à stimuler la croissance économique, en fidélité aux principes de la Déclaration du 1er novembre 1954".

A ce propos, le ministre a souligné le souci des pouvoirs publics de "mettre en place tous les moyens susceptibles d'assurer l'amélioration, l'élargissement et la modernisation des prestations prodiguées à de larges franges de la société, ainsi que la préservation des équilibres financiers et de la pérennité des caisses de sécurité sociale".

La préservation de ces acquis, ajoute-t-il, requiert "la mise en place de mécanismes efficaces permettant de lutter contre cer-

tains phénomènes négatifs, notamment l'évasion parasfiscale et la fraude dans le domaine de la sécurité sociale, tels que le non-paiement des cotisations ou la non-déclaration des travailleurs".

Et de souligner que "l'Etat a déployé des efforts importants depuis l'indépendance en réformant le système national de sécurité sociale, en unifiant les avantages au profit de toutes les catégories actives, et en mettant en place des mesures législatives et réglementaires définissant les litiges en matière de sécurité sociale et les voies de les régler ainsi que les procédures de recouvrement forcé des cotisations".

"Le système national de sécurité sociale comprend 6 instances chargées de la couverture sociale de différentes tranches de la société, qui ont connu un développement considérable grâce à la numérisation de leur gestion, notamment à travers l'identification électronique des affiliés et des assurés sociaux", a-t-il rappelé.

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, a poursuivi le ministre, en ce qui concerne la transformation nu-

mérique, le nombre de prestations numériques à distance offertes par le secteur a dépassé 127, permettant de se passer des documents demandés aux citoyens", soulignant que le processus de numérisation "a permis de renforcer l'interconnexion entre les bases de données".

Par ailleurs, le ministre a estimé que cette rencontre constituait une opportunité pour les participants d'échanger les expériences et expertises dans le domaine de la sécurité sociale.

Le président de l'Association arabe de sécurité sociale (AASS) s'est félicité de l'expérience algérienne en matière de sécurité sociale, mettant l'accent sur la couverture sociale et le recours à la numérisation.

Dans ce contexte, il a affirmé que l'AASS s'attellait au renforcement de la coopération avec les instances de sécurité sociale en Algérie, en vue de bénéficier de cette expérience.

De son côté, le secrétaire général de l'AISS a mis en avant l'importance de cette rencontre à même d'ouvrir la voie à l'échange de connaissances et d'expertises en matière de sécurité sociale entre les pays partici-

## GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS

**Programme pilote de gestion et d'orientation des déchets vers une économie circulaire à Sétif et Béjaïa**

Les travaux d'un projet pilote de gestion intégrée des déchets dans les wilayas de Sétif et de Constantine ont été lancés, mardi à Alger, pour la mise en place d'une gestion non conventionnelle des déchets solides et organiques et l'orientation du réseau des valeurs de ces déchets vers l'économie circulaire en les transformant en engrais et en énergie.

L'atelier de lancement des travaux dudit projet, mené en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie et le groupe industriel "Divindus", avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), s'est déroulé sous le haut patronage de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb.

Ce projet de coopération internationale (AIM-WELL), intitulé "Gestion intégrée des déchets et production d'énergie au niveau local en Algérie", permettra de valoriser l'équivalent de 600 tonnes par jour de déchets organiques dans la wilaya de Sétif, grâce à la création d'une unité de transformation de ces déchets en engrais de manière rationnelle et écologique. Il vise, également, à réduire le volume des déchets destinés à l'enfouissement à travers la création d'un centre de tri des déchets ménagers d'une capacité de traitement de 750 tonnes par jour et la mise en place d'une unité de production d'engrais dans la wilaya de Constantine, précise Mme Dahleb.

Dans le cadre de ce projet qui intervient en droite ligne avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'économie circulaire, le laboratoire OPT DIVINDUS sera équipé pour contrôler la qualité de ces engrais organiques, afin de garantir la protection de la santé publique et de l'environnement.

De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerita Aliko a fait savoir que la valeur de l'aide du FEM à ce projet s'élève à 4,6 millions USD, affirmant que le PNUD est fier de coordonner avec l'Algérie pour mettre en œuvre ce projet.

La Directrice de l'environnement et du développement durable au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Manel El Ayoubi, a affirmé que le projet constituait un pas important pour la mise en place de stratégies efficaces de gestion des déchets selon une vision globale qui tient compte des spécificités de la société socioéconomique, culturelle et environnementale, soulignant que la coopération internationale multilatérale imprimera une dimension inclusive à travers l'investissement et l'encouragement de l'utilisation des déchets pour générer de la richesse.

L'atelier, qui a connu la présence de représentants de six (6) départements ministériels concernés par la mise en œuvre de ce projet, a porté sur différents détails et étapes du projet, en vue de définir les rôles et les responsabilités de toutes les parties qui y participent.

En outre, cet atelier offre la possibilité de traiter les différents développements et difficultés que le projet pourrait rencontrer avant son lancement, de manière à assurer la bonne mise en œuvre du projet dans les délais impartis, à savoir cinq ans.

Selon les explications fournies, le projet a pour but de d'assurer la gestion non-conventionnelle des déchets solides et organiques, l'orientation du réseau de valeurs de ces déchets vers l'économie circulaire via leur transformation en engrais et en énergie permettant de réduire leur volume et d'atténuer leur impact sur l'environnement, outre la réduction des distances de transport vers les décharges, la création d'une valeur ajoutée aux déchets, et la diminution des émissions de dioxyde de carbone et des niveaux de pollution.

Autres objectifs de ce projet, la création de nouveaux emplois, la réduction des risques pour la santé publique et l'amélioration du niveau de récupération et de transformation, tout en favorisant des solutions judicieuses financièrement.

Lors de l'atelier, la structure organisationnelle du projet, les parties prenantes, les plans d'activités et leur valeur financière ont été présentés.

Participeront à ce projet, des représentants des secteurs de l'Environnement, des Energies renouvelables, des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Aménagement du territoire, de l'Énergie et des Mines, de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que nombre d'instances, à l'instar du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), de l'Agence nationale des Changements climatiques (ANCC), de l'Agence nationale des déchets (AND), de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et des autorités locales des deux wilayas concernées.

APS

## SEAAL

**Expérience réussie d'utilisation d'une nouvelle technologie de détection des fuites d'eau et de diagnostic des réseaux d'assainissement**

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), en collaboration avec le groupe SENSUS Algérie, a mené une expérience réussie d'une nouvelle technologie, dite Smart Ball (balle intelligente), pour la détection des fuites et le diagnostic des réseaux d'eau et d'assainissement, a indiqué mardi un communiqué de la SEAAL.

La SEAAL explique que "ce dispositif intelligent, qui consiste à insérer une balle équipée d'un capteur acoustique ultra-précis à l'intérieur des réseaux d'eau, peut localiser les poches d'eau et les fuites avec rapidité et efficacité", soulignant que la Smart Ball constitue "la solution idéale" pour réduire les fuites, une des priorités de la SEAAL, note le communiqué.

L'expérience sur le terrain a été menée dans la commune d'Ouled Fayet, où la balle intelligente a été lancée dans une conduite principale de distribution d'un diamètre de 800mm qui s'étend sur une distance de 3,7km, sachant que cette dernière alimente huit connexions principales qui, à leur tour, assurent l'approvisionnement des nouvelles agglomérations au niveau de cette commune, selon la même source.

La SEAAL a affirmé que ses équipes avaient pris, avant le lancement de cette expérience, des mesures importantes visant à assurer le bon déroulement de l'opération, dont certains ajustements opérés sur les vannes, la surveillance en temps réel du ni-

veau du réservoir principal, outre la régulation du débit et de la pression dans le réseau pendant l'opération de manière continue.

Après définition de toutes les exigences, les équipes de la "SEAAL" et de "SENSUS" ont réussi à finaliser l'opération de diagnostic de la partie fixée de la canalisation, en l'espace de trois heures et à récupérer la smart ball du réseau de distribution de l'eau, ajoute le communiqué.

Pour "SEAAL", cette expérience "pionnière" témoigne de son engagement continu à promouvoir le Service public en matière d'eau et d'assainissement, et à préserver les ressources en eau et à les pérenniser pour les générations à venir.

Dans ce cadre, le Directeur général (DG) de "SEAAL", Lyes Mihoubi

s'est dit fier du "succès de cette expérience qui démontre notre engagement à adopter les techniques de pointe, en vue d'optimiser la performance de nos réseaux et de nos prestations".

"La smart ball nous aidera à détecter les fuites et à les réparer précocement, ce qui réduit la perte d'eau et renforce la pérennité de notre alimentation en eau", soutient-il.

De son côté, le responsable commercial de "SENSUS", Abdelsettar a estimé que la smart ball représentait "une grande avancée en matière de gestion de l'infrastructure d'eaux et nous poursuivront le travail de manière étroite avec SEAAL, en vue de faire bénéficier les citoyens de cette technique révolutionnaire".



## PAKISTAN

**28 morts et plus de 20 blessés dans un accident de bus dans le sud-ouest du pays**

Au moins 28 personnes ont été tuées et plus de 20 autres blessées mercredi matin dans un accident de bus survenu dans le district de Washuk, dans la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), a annoncé la police locale.

Cette institution sécuritaire a déclaré à des médias qu'un bus transportant plus de 50 passagers était tombé dans un fossé dans la zone de Bismia du district, faisant 28 morts, dont des femmes et des enfants.

Des agents de police et des équipes de secours ont été dépêchés sur le site, et les dévoués et les blessés ont été admis à un hôpital voisin. Les médecins craignent que le bilan ne s'alourdisse encore, plusieurs blessés se

trouvant dans un état critique. Certains passagers légèrement blessés ont indiqué qu'un pneu de l'autobus, alors en excès de vitesse, avait éclaté tandis qu'il se rendait de la ville de Turbat à Quetta.

## INDE

**17 morts dans l'effondrement d'une carrière (nouveau bilan)**

Dix-sept personnes ont été tuées et plusieurs autres piégées dans l'effondrement d'une carrière de pierre survenu mardi dans l'état indien du Mizoram (nord-est), selon un nouveau bilan de la police. La carrière s'est effondrée à la suite des fortes pluies qui se

sont abattues sur l'état après le passage du cyclone Remal, qui a touché terre dimanche soir entre les côtes du Bengale occidental et du Bangladesh. Selon les autorités, la carrière de pierre s'est effondrée entre Melthum et Hlimen, à la périphérie d'Aizawl,

chef-lieu du Mizoram. "Tous les efforts sont en cours pour sauver les personnes piégées sous les décombres. Cependant, les fortes pluies nuisent aux opérations", a déclaré Anil Shukla, chef de la police du Mizoram, cité par une agence de presse locale.

"Nous avons retrouvé 17 corps jusqu'à présent et les opérations de sauvetage se poursuivent.

Nous pensons que six à sept autres personnes sont encore coincées sous les décombres". Un précédent bilan faisait état de 15 morts.

## AFRIQUE DU SUD

**Treize morts dans un violent accident de la route**

Treize personnes ont été tuées mardi en Afrique du Sud dans une violente collision frontale entre un minibus taxi et un camion dans la province du Limpopo (nord), a-t-on indiqué auprès du département régional des Transports. "Treize personnes sont mortes. Il n'y a aucun survivant. L'acci-

dent a été causé par une conduite irresponsable", a expliqué Vongani Chauke, porte-parole du département des Transports dans le Limpopo, cité par des médias.

L'accident a eu lieu à environ 320 km au nord de Johannesburg peu avant 04h00 GMT, selon la même

source. Outre le conducteur, le minibus taxi transportait neuf femmes et deux hommes. La plupart des passagers étaient des enseignants qui se rendaient sur leur lieu de travail. Selon les premiers éléments, le chauffeur du camion qui circulait dans un épais brouillard a perdu le contrôle de son

## NAMIBIE

**Déclaration de l'état d'urgence en raison de la sécheresse**

La Namibie a déclaré l'état d'urgence en réponse aux graves conditions de sécheresse qui touchent les 14 régions du pays.

Rhingo Mutambo, responsable des relations publiques au bureau du Premier ministre de la Namibie, a indiqué, dans un communiqué publié mardi, que la sécheresse représentait une menace pour les moyens de subsistance des ménages affectés, et que des interventions humanitaires étaient nécessaires pour atténuer son impact négatif.

Selon M. Mutambo, des ressources supplémentaires sont également nécessaires pour compléter le budget du gouvernement de 825 millions de dollars namibiens (environ 45 millions de dollars américains) alloué au programme de secours en cas de sécheresse pour l'exercice 2024/2025.

Il a appelé le secteur privé et la communauté internationale à aider le gouvernement namibien. La Namibie a déclaré l'état d'urgence en raison d'une grave sécheresse en 2013, 2016, 2019 et aujourd'hui 2024.

Ces épisodes de sécheresse ont un impact significatif sur l'économie du pays, en particulier l'agriculture. En 2019, la sécheresse a tué près de 100.000 têtes de bétail. La production agricole durant cette même année a été historiquement faible.

## CAP-VERT

**L'ONU va allouer trois millions de dollars pour la gestion de la biodiversité**

L'ONU s'est engagée à faire don de trois millions de dollars au Cap-Vert pour l'aider à améliorer la gestion de sa biodiversité, selon un accord de financement bilatéral conclu lundi à Praia.

Signé par la directrice nationale capverdienne de l'Environnement Ethel Rodrigues et le représentant des agences des Nations Unies dans l'archipel David Matern, l'accord de financement permettra la mise en œuvre d'un projet étalé sur cinq ans sur la préservation des parcs naturels des îles de Santo Antão et Boa Vista.

L'objectif est de garantir que la conservation de la biodiversité puisse également contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement, des revenus et du bien-être des familles, a expliqué le ministre capverdien de l'Agriculture et de l'Environnement, Gilberto Silva.

De son côté, le représentant des agences des Nations Unies, David Matern, a déclaré que le projet positionnerait la biodiversité comme "une ressource de base" pour la résilience socio-économique du pays.

## ASIE DU SUD-EST

**Saisies records de méthamphétamines en 2023 (ONU)**

Quelque 190 tonnes de méthamphétamines ont été saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est en 2023, un record, a souligné mardi l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (UNODC).

"La situation du trafic et de la production de drogues est devenue de plus en plus complexe", a déclaré le représentant de l'UNODC pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, Masood Karimipour, cité dans un communiqué, relayé par des médias.

"Avec l'augmentation de la production, les livraisons dépassant une tonne de drogues sont devenues plus fréquentes, entraînant la baisse continue des prix", a poursuivi le responsable.

Sur les 190 tonnes de méthamphétamines saisies en 2023, contre 151 tonnes en 2022, 89% proviennent de l'Asie du Sud-Est. Cela correspond à quelque 1,1 milliard de comprimés et 90 tonnes de cristaux de méthamphétamines, appelés "ice", selon le rapport de l'UNODC.

La Thaïlande, la Birmanie et le Laos représentent ensemble 139 tonnes, un chiffre élevé qui montre la consolidation du "triangle d'or", une zone frontalière commune aux trois pays, comme plaque tournante de la production et du commerce des drogues de synthèse.

## BANGLADESH

**Le cyclone Remal a mis en danger l'habitat des tigres du Bengale**

Les experts forestiers du Bangladesh ont manifesté mardi leur préoccupation quant à l'état de l'habitat naturel des tigres du Bengale, submergé en profondeur par de l'eau de mer après le passage d'un cyclone.

Le puissant cyclone Remal, qui a ravagé lundi le Bangladesh, a été l'un des plus longs que le pays ait jamais connu, selon un météorologiste bangladais qui accuse le changement climatique d'être à l'origine de cette durée exceptionnelle.

Les vents violents, les fortes vagues et les importantes précipitations qui se sont abattus à partir de dimanche soir sur les côtes du Bangladesh et de l'Inde, ont fait au moins 38 morts

mardi, dont 21 en Inde. Plus d'un million de personnes se sont réfugiées à l'intérieur des terres dans des abris en dur, avant l'arrivée du cyclone. Mais c'est l'immense forêt de mangroves des Sundarbans, à cheval sur le Bangladesh et l'Inde, où les fleuves Gange, Brahmapoutre et Meghna se jettent dans la mer, qui a été la plus touchée.

La forêt, qui abrite l'une des plus grandes populations de tigres du Bengale, a été submergée, a précisé Mihir Kumar Doe, directeur du département des forêts du sud du Bangladesh.

"L'ensemble des Sundarbans s'est retrouvé sous l'eau pendant plus de 36 heures lors du cyclone, a

précisé M. Doe à des médias. "Tous ses étangs d'eau douce, au nombre de plus de 100, ont été emportés par l'eau salée de la marée".

Selon des chiffres officiels, au moins 114 tigres du Bengale vivent dans la partie des Sundarbans située au Bangladesh. Abu Naser Mohsin Hossain, haut responsable des forêts du Bangladesh pour les Sundarbans, s'inquiète pour la faune et la flore si les lacs d'eau douce s'avèrent contaminés.

"Ces étangs étaient la source d'eau douce pour toute la faune des mangroves, y compris les tigres du Bengale, une espèce en voie de disparition", note-t-il. M. Doe a précisé que ses

équipes avaient retrouvé des dizaines de cerfs tachetés morts, ainsi que des sangliers, principale proie des tigres. "Nous sommes très inquiets pour les animaux sauvages, y compris les tigres", dit-il, sans être en mesure de dire "si des tigres ou des animaux sauvages ont été emportés par les eaux". Monirul Khan, spécialiste des tigres et professeur de zoologie à l'université de Jahangirnagar, craint surtout pour les cerfs. "Les cerfs tachetés sont impuissants face aux fortes marées des cyclones ou aux inondations prolongées de la forêt. Mais les tigres du Bengale, eux, peuvent grimper aux arbres", indique-t-il.

## CRISE EN HAÏTI

**Le PAM "inquiet" de l'insécurité alimentaire dans la capitale**

Le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est inquiété lundi de l'insécurité alimentaire en Haïti alors que plus de 40 % des ménages de la région métropolitaine de la capitale haïtienne ont subi un choc dans un contexte de l'aggravation de la crise sécuritaire.

Aujourd'hui, "plus de 40 % des ménages de la région métropolitaine de Port-au-Prince ont subi un choc lié à l'insécurité, et 9 % ont été confrontés à des chocs liés à la perte d'emploi et à des difficultés commerciales", souligne le PAM dans une étude.

Selon l'Agence alimentaire des Nations unies, 65% des ménages de la région métropolitaine de Port-au-Prince n'ont pas une consommation alimentaire suffisante pour "satisfaire leurs besoins en macro et micro-nutriments".

"Les communes de Cité Soleil, Croix des Bouquets et Carrefour sont les plus touchées en mai", a détaillé le PAM dans son dernier rapport de situation

consacré à ce pays des Caraïbes. Les résultats de l'étude montrent que deux ménages sur trois dans la région métropolitaine de la capitale haïtienne ont eu une consommation alimentaire insuffisante. Selon le PAM, le faible niveau de consommation alimentaire est principalement dû à une pénurie de denrées alimentaires importantes, notamment la viande et le poisson, mais aussi les produits laitiers et autres denrées de première nécessité.

Le dernier rapport du Cadre Intégré de la classification de la sécurité alimentaire (IPC) publié fin mars dernier avait confirmé des niveaux records de faim en Haïti. Dans un contexte où la crise sécuritaire s'aggrave, cette évaluation estimait que la faim avait atteint "des niveaux sans précédent" en Haïti. Le document notait que près de cinq millions de personnes, soit près de la moitié de la population du pays, étaient confrontées à une situation de "faim aiguë". Face à des niveaux précoc-

cupants de faim, les populations sont ainsi contraintes de recourir à des stratégies désespérées pour s'en sortir, telles qu'acheter à crédit et s'endetter, vendre des animaux, des semences et d'autres biens afin de survivre.

Parmi ces stratégies, il y a aussi la réduction du nombre de repas pris par jour, la baisse de la taille des portions de repas et la restriction de la consommation des adultes pour permettre aux jeunes enfants de manger.

En outre, le document note que depuis le début de l'année 2024, le coût d'un panier alimentaire a augmenté de 27 %, rendant la nourriture inaccessible pour des millions d'Haïtiens.

Alors que l'insécurité fait grimper les prix des carburants et des denrées alimentaires, déjà élevés, les pertes d'emplois et de revenus ont touché les deux tiers des familles du pays depuis la dernière vague de violence des gangs en mars.

APS

## CANCER COLORECTAL Le dépistage précoce pour une meilleure prise en charge du malade (Spécialistes)

La prévention contre le cancer colorectal doit être axée sur le dépistage précoce permettant une meilleure prise en charge du malade, ont souligné, jeudi, des spécialistes lors d'une rencontre sur cette pathologie organisée dans la wilaya d'Ain Defla.

Les professeurs et médecins spécialistes qui ont participé à la journée de formation et de sensibilisation sur le cancer colorectal, organisée par l'association "El Fedjr" d'aides aux malades cancéreux, à la bibliothèque principale de lecture publique "Hamdane Hadjadjji", ont mis l'accent sur l'importance du diagnostic précoce qui permet de "réduire l'incidence de ce cancer à un stade avancé".

Le chirurgien Pr. Ferhat Zeboudj a déploré dans une déclaration à l'APS, que des cas de cancer à un stade avancé sont encore détectés. Il a insisté sur l'importance de réaliser des diagnostics pour qu'en cas de découverte de la pathologie, elle sera à son début, ce qui permettra de mieux la traiter et d'en diminuer l'incidence.

Il a souligné que le dépistage précoce du cancer colorectal "devrait être l'une des priorités de la santé publique pour les années à venir en Algérie", mettant, également, l'accent sur l'organisation du processus clinique du malade cancéreux dont la prise en charge doit se faire dans une réunion pluridisciplinaire.

Ainsi, Pr. Zeboudj a insisté sur le rôle du médecin généraliste qui est le "pivot" dans toutes les politiques de dépistage et de prévention, indiquant que l'"on ne peut faire de politique de santé publique sans son adhésion".

Dans le même sillage, Dr. Nasreddine Rahem, spécialiste en gastro-entérologie à Khemis Miliana, a mis l'accent sur le rôle du médecin généraliste qui "oriente le malade vers un médecin spécialiste au moindre doute", car, dit-il, il est la "cheville ouvrière" dans la lutte contre ce cancer. Pr. Abdelghafour Laddada, de l'établissement public hospitalier (EPH) de Thénia à Boumerdes, a noté, pour sa part, que la lutte contre le cancer doit passer par une prévention "primaire" qui consiste à opter pour un régime alimentaire sain, et une prévention "secondaire" qui se traduit par la détection de la maladie à un stade où "on peut agir avec le moindre coût et apporter le plus de bénéfice au patient".

Il a ajouté que les pouvoirs publics "devraient agir pour vulgariser des différentes techniques du dépistage précoce du cancer colorectal", affirmant que cela permettra de

"réduire la charge financière assurée par les pouvoirs publics et d'avoir un bon résultat sur le patient". Cette rencontre de formation et de sensibilisation a été "bénéfique" pour le personnel soignant qui en a profité pour échanger des idées sur le cancer et l'amélioration de la prise en charge des malades, a observé Pr. Laddada. Plusieurs communications ont été présentées lors de cette rencontre sur le cancer colorectal par des professeurs et des médecins spécialistes venus des hôpitaux de plusieurs wilayas.

## MÉDÉA Lancement des travaux de réalisation du complexe mère et enfant (Direction)

Les travaux de réalisation d'un complexe de santé mère et enfant à Médéa ont été lancés récemment après plusieurs années de retard dû à des "tourdeurs administratives" et de changements successifs de lieux d'implantation du projet, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la santé. "Le lancement des travaux de réalisation du complexe mère et enfant, inscrit en 2010 et qui est très attendu par la population, a connu un retard induit par le changement répétitif du site d'implantation de l'infrastructure hospitalière. En 2014, le projet a été gelé avant de bénéficier d'une mesure de dégel en 2019 qui a concouru à sa relance", a signalé le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Le choix définitif du site d'implantation du complexe, localisé aujourd'hui au niveau de l'ancienne gare ferroviaire de Médéa, et la réactualisation de l'étude d'exécution, ont permis de mettre le projet "sur rails" et de commencer la phase de réalisation, a-t-il indiqué. Les travaux de terrassement de l'assiette devant accueillir le complexe mère et enfant ont débuté ce mois de mai et affichent un taux d'avancement estimé à 5%, a-t-on fait savoir. Le complexe mère et enfant s'étend sur une superficie de quatre hectares et aura une capacité d'accueil de 120 lits, a-t-on précisé, ajoutant que cette infrastructure sanitaire est composée de blocs opératoires, de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale. D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétricaux, à la néonatalogie, la chirurgie pédiatrique et les urgences médicales, sont aussi prévus au sein de ce complexe dont les délais de réalisation sont fixés à 26 mois, a-t-on conclu.

## 77<sup>E</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ Saihi met en exergue les efforts de l'Algérie pour promouvoir son système de santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en exergue, mardi à Genève, les efforts consentis par l'Algérie pour promouvoir son système de santé en plaçant le patient au cœur de toute réforme dans le secteur et en élargissant la couverture sanitaire de proximité, indique un communiqué du ministère.

Lors des travaux de la 77<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Saihi a mis en avant la stratégie efficace adoptée par l'Algérie pour promouvoir son système de santé, en plaçant le patient au cœur de toute réforme dans le secteur et en généralisant la couverture sanitaire de proximité, citant à titre d'exemple "le rapprochement de plusieurs unités de santé des populations en dehors des grandes villes et des agglomérations, dans le cadre du Plan d'action malade (PAM), qui comprend

28 objectifs et 143 activités sanitaires définies dans le temps", précise la même source.

Le ministre de la Santé a affirmé, à cette occasion, que toutes les actions entreprises par l'Algérie "s'inscrivent dans le cadre des programmes de développement durable et de l'Agenda 2030, et ce, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une grande importance au secteur de la santé".

Il a également rappelé l'ensemble des démarches et programmes adoptés par

l'Algérie en vue de "développer" son système de santé, où "de grands pas ont été franchis", a-t-il dit, en voulant pour preuves "la généralisation de la vaccination chez les enfants avec un taux de couverture de 100% et la détermination des catégories nécessitant un suivi sanitaire".

Et d'ajouter que l'Algérie "assure aussi la vaccination aux ressortissants de plus de 13 nationalités étrangères au niveau de ses frontières, au titre de la coopération et de l'entraide interafricaines".

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que l'Algérie

souhaitait bénéficier du soutien de l'OMS pour le renforcement de ses capacités en la matière, dans le cadre du programme de vaccination 2030 et du programme de développement de la sécurité sanitaire de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. M. Saihi n'a pas manqué de saluer, à cette occasion, les efforts de l'OMS pour "endiguer les épidémies, gérer les crises sanitaires et promouvoir la santé, notamment durant la crise du Covid", mettant en avant le soutien de l'Algérie aux différentes activités et actions de l'Organisation.

## ALGER

### Le salon international de la santé et du tourisme médical en Algérie ouvre ses portes

Le salon international dédié à la santé et au tourisme médical en Algérie "Clinvest Expo" ouvrira ses portes mercredi au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, à l'initiative du Conseil de renouveau économique Algérien (CREA), en vue promouvoir le système de santé algérien auprès des citoyens et des pays africains, indique le CREA dans un communiqué. Placé sous le haut patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette manifestation "s'inscrit dans la politique nationale visant à promouvoir le système de santé algérien. Elle fait suite aux sta-

tistiques montrant que de nombreux patients algériens se rendent chaque année à l'étranger pour des soins, alors que le potentiel du système de santé algérien reste sous-exploité", précise la même source. Le salon réunira l'ensemble des acteurs clés du secteur notamment des établissements de santé publics et privés, fournisseurs de matériel médical, laboratoires pharmaceutiques, industrie pharmaceutique et dispositifs médicaux, avec pour but "de rendre visible auprès de nos concitoyens l'offre et la qualité des soins dans notre pays pour limiter le tourisme mé-

dical vers d'autres pays", affirme le CREA. Il s'agit aussi, souligne les organisateurs, de "faire de notre pays une destination de choix en matière de soins, de services de santé, d'offres de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux pour les patients et les importateurs africains". Outre les activités d'exposition, le salon sera également une occasion pour la tenue de communications scientifiques qui seront données par d'éminents professeurs algériens en médecine, de même que des opérations de dépistages au profit du grand public visitant le salon.

## VACCINS

### M. Aoun examine avec les représentants du laboratoire "Abbott" le projet de production en Algérie du vaccin contre la grippe saisonnière

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le représentant du laboratoire "Abbott Products Algérie", Mohamed Kandil et le vice-directeur général du "Groupe Sidal" pour examiner le projet de production du vaccin contre la grippe saisonnière qui entrera en phase de production "dans les plus brefs délais", a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre qui a écouté un exposé détaillé sur ce projet qui entrera en phase de production dans les plus brefs délais, a appelé à accélérer la production du vaccin pour couvrir le marché national avant fin août prochain, a précisé le communiqué. Dans le même

sillage, le ministre a souligné la nécessité d'éviter

tout retard de livraison du vaccin dans les temps voulu, selon la même source.

## CHU ORAN

### Ouverture prochaine d'une unité d'autogreffe de cellules souches et de moelle osseuse

Une unité d'autogreffe de cellules souches et de moelle osseuse sera ouverte, prochainement, au centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran, a-t-on appris, de cet établissement hospitalier.

Afin d'ouvrir cette nouvelle unité au niveau du service d'hématologie du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, une réunion de coordination a eu lieu, lundi, entre les spécialistes de cet hôpital et l'établissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" d'Oran, qui dispose d'une grande expérience dans ce domaine notamment en matière de greffe de moelle. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la construction d'un pont de communication entre le centre hospitalo-universitaire d'Oran et l'établissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" afin de valoriser la prise en charge des malades notamment ceux atteints des pathologies du sang, selon la même source. La réunion, qui a regroupé les directeurs des deux établissements, les chefs de service d'hématologie et les directeurs des activités médicales et paramédicales, a été mise à profit pour discuter des conditions préalables nécessaires, en termes de disponibilité des ressources humaines et financières pour l'ouverture, dans les plus brefs délais, de cette unité.

## EHU D'ORAN

### Un workshop sur l'intubation difficile par fibroscopie

Un workshop sur l'intubation difficile par fibroscopie (naso-fibroscopie), qui s'étale sur deux jours, a été ouvert mardi à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, avec la participation de chirurgiens spécialiste en maxillo-facial, ORL et des médecins réanimateurs de différentes régions du pays. Il s'agit d'une technique innovante, qui consiste à intuber les patients par fibroscopie, a indiqué le Pr Karim Hirche, chef de service de chirurgie maxillo-faciale, plastique et esthétique à l'EHU d'Oran, ajoutant que le workshop sera encadré par deux spécialistes dans les intuba-

tions difficiles, des CHU de la ville de "Tours" (France) et de Laghouat. Cette technique est très utile pour les chirurgiens, qui rencontrent des problèmes pour intuber certains patients qui souffrent de pathologies infectieuses et tumorales ou ceux qui souffrent de pathologie traumatologique (les accidents de la circulation), précise le même spécialiste.

L'EHU d'Oran organise, par ailleurs, mercredi un dépistage des voies aériennes supérieures par naso-fibroscopie, a-t-on indiqué de même source, ajoutant qu'il s'agit d'explorer toute la partie située entre l'orifice

nasal et la trachée pour rechercher d'éventuelles tumeurs. Le cancer des cavités buccales et des voies aériennes supérieures est un cancer assez fréquents dans le monde, à cause du tabagisme, explique le Pr Hirche, invitant les personnes qui souhaitent se faire dépister à se présenter, tous les mercredis au service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran. Ce même service ouvre une consultation spécialisée pour le dépistage des cancers des cavités buccales et des voies aériennes, tous les jeudis, où les patients peuvent se présenter sans rendez-vous, a-t-il encore indiqué.



## PAKESTINE L'OMS déplore un arrêt complet des évacuations médicales depuis 3 semaines à Gaza

Plus de personnes vont mourir parce que les évacuations médicales depuis la bande de Gaza ont complètement cessé depuis le début des bombardements sionistes sur Rafah il y a trois semaines, a déploré mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'OMS plaide depuis longtemps pour un accès permettant d'évacuer davantage de personnes gravement malades ou blessées de la bande de Gaza. Alors que des milliers de Palestiniens ont besoin d'une évacuation médicale urgente, très peu de personnes y ont jusqu'ici été autorisées.

Depuis que l'entité sioniste a commencé début mai à bombarder la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, "toutes les évacuations médicales ont brusquement cessé", signifiant que davantage de personnes meurent

dans l'attente de soins, a déclaré la porte-parole de l'OMS, Margaret Harris.

Avant l'agression sioniste barbare en cours contre Gaza, 50 à 100 personnes sortaient chaque jour de l'enclave palestinienne afin de bénéficier de traitements complexes, pour le cancer notamment.

"Ces personnes ne sont pas parties simplement parce que le conflit a commencé, elles ont donc besoin d'un suivi", a déclaré Mme Harris aux journalistes à Genève. Les infrastructures sanitaires de Gaza ayant été dévas-

tées, un plus grand nombre de personnes ont besoin de partir pour accéder à des traitements (chimiothérapie, dialyse...) dont elles bénéficiaient auparavant, a-t-elle ajouté.

En outre, des milliers d'autres Palestiniens gravement traumatisés par l'agression doivent être évacués. Selon l'OMS, "quelque 10.000 personnes doivent être évacuées (...) pour recevoir le traitement médical dont elles ont tant besoin", a déclaré Mme Harris. Parmi elles, plus de 6.000 souffrent de trauma-

tismes et au moins 2.000 sont atteintes de maladies chroniques graves.

Depuis l'arrêt total des évacuations médicales de Gaza le 8 mai, s'y est ajouté un millier de patients gravement malades ou blessés, a indiqué Mme Harris. Avant cet arrêt, l'OMS avait reçu l'autorisation de procéder à 5.800 évacuations médicales, soit environ la moitié de celles demandées depuis le début de l'agression sioniste il y a près de huit mois. Seuls 4.900 patients avaient effectivement pu être évacués, a précisé Mme Harris.

## GRIPPE AVIAIRE AUX ETATS-UNIS Plus de 4 millions de poulets devront être abattus dans l'Iowa

Plus de 4 millions de poulets dans l'Iowa devront être abattus après la découverte d'un cas de grippe aviaire hautement pathogène, ont annoncé mardi les autorités locales. Un total de 4,2 millions de poulets vont être abattus après la découverte du virus dans une ferme du comté de Sioux, dans l'Iowa.

La semaine dernière, le virus a été découvert dans une ferme à l'ouest de Minneapolis, dans le Minnesota, entraînant l'abattage de près de 1,4 million de poulets. Au total, 92,34 millions de volailles ont été abattues depuis le début de l'épidémie en 2022, selon le département américain de l'Agriculture. Bien que la grippe aviaire soit devenue quelque peu courante chez les volailles, sa propagation au bétail a alimenté les inquiétudes concernant le virus.

Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont indiqué vendredi dernier qu'ils se préparaient à "la possibilité d'un risque accru pour la santé" posé par la grippe aviaire. L'annonce des CDC fait suite à la découverte d'une épidémie du virus chez des vaches laitières et la confirmation de deux cas humains. Le premier cas humain a été confirmé chez un ouvrier agricole au Texas et le deuxième cas chez un ouvrier travaillant dans une ferme au Michigan.

"Bien que le virus A(H5N1) actuellement en circulation n'ait pas la capacité de se propager facilement entre les humains, il est possible que le virus évolue de manière à infecter facilement les personnes et se propager, provoquant potentiellement une pandémie", ont mis

en garde les CDC. Les responsables fédéraux de la santé ont préparé près de 4,8 millions de doses de vaccin contre la grippe aviaire au cas où cela deviendrait nécessaire, a assuré Dawn O'Connell, secrétaire adjointe à la préparation et à la réponse au département de la Santé.

Le virus a été détecté chez des centaines d'espèces de mammifères dans le monde ces dernières années. En 1997, des infections humaines par le virus ont été signalées lors d'une flambée épidémique chez les volailles à Hong Kong.

Selon l'OMS, l'exposition au virus peut entraîner une infection et une maladie chez l'être humain, allant de symptômes légers de type grippal ou d'une inflammation oculaire à une affection respiratoire aiguë grave et à la mort.

## EUROPE Flambée des cas de rougeole (OMS)

Le nombre de cas de rougeole en Europe continue d'exploser et pourrait dépasser le seuil très élevé de 2023, a averti mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), insistant sur l'importance de la vaccination.

56.634 cas de rougeole et quatre décès ont été enregistrés dans 45 des 53 pays membres de la région

Europe de l'OMS, qui s'étend jusqu'en Asie centrale, au cours des trois premiers mois de 2024, selon les chiffres de l'organisation. C'est à peine 5.000 de moins que sur l'ensemble de l'année 2023, lors de laquelle 61.070 cas - et 13 décès, avaient été rapportés - à travers 41 pays. C'est aussi 60 fois plus qu'en 2022

quand 941 cas de rougeole avaient été rapportés. "Même un seul cas de rougeole devrait constituer un appel urgent à l'action", a encouragé le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge, cité dans un communiqué. "J'exhorte tous les pays à prendre des mesures immédiates, même lorsque la couverture vaccinale globale est élevée,

afin de vacciner les personnes vulnérables, de combler les déficits d'immunité et d'empêcher ainsi le virus de s'implanter dans toute communauté", a-t-il ajouté. Maladie virale très contagieuse, la rougeole est souvent bénigne, mais peut entraîner des complications graves, respiratoires et neurologiques.

## INDE Six bébés morts dans l'incendie d'un hôpital pour enfants

Six bébés ont trouvé la mort dans un incendie qui a ravagé samedi un hôpital pour enfants de New Delhi, a annoncé dimanche la police de la capitale indienne. Une douzaine de nouveaux-nés ont été extraits de l'hôpital durant le sinistre, mais six d'entre eux étaient déjà morts lorsqu'ils ont été pris en charge par des médecins, a indiqué un officier de police local, Surendra Choudhary. Un septième bébé parmi les douze nouveaux-nés extraits était

décédé avant l'incendie, a-t-il en outre précisé. "Des poursuites judiciaires sont engagées contre le propriétaire de l'hôpital", a précisé M. Choudhary. Il n'a pas détaillé la façon dont les enfants étaient morts. L'incendie, qui a mobilisé quatorze camions de pompiers, s'est déclaré samedi en fin de journée dans l'hôpital New Born Baby Care, à New Delhi. "Le feu s'est propagé trop rapidement en raison de l'explosion d'une bouteille d'oxy-

gène", a déclaré le directeur des services des pompiers de la ville, Atul Garg, à l'agence de presse Press Trust of India (PTI). Evoquant une situation "déchirante", le ministre en chef de Delhi, Arvind Kejriwal, a prévenu que "le responsable de cette négligence ne sera pas épargné". "Nous sommes tous solidaires avec ceux qui ont perdu leurs enfants innocents dans cet accident", a-t-il ajouté sur les réseaux sociaux.

## MAURICE Six décès et 36 cas liés à la leptospirose depuis janvier 2024 (ministre)

Six décès liés à la leptospirose ont été enregistrés à Maurice depuis janvier 2024, a annoncé ce mercredi le ministre de la Santé et du Bien-être, Dr Kailesh Kumar Singh. Trente-sept cas de leptospirose ont été enregistrés depuis janvier 2024, avec à ce jour deux cas actifs, et jusqu'au 21 mai 2024 six décès liés, a annoncé le ministre lors d'une conférence de presse.

Il a aussi confirmé une diminution du nombre de cas actifs de dengue par rapport à la semaine dernière, au cours de laquelle 313 cas actifs ont été enregistrés. Mais des cas actifs sont encore enregistrés dans certaines zones affectées par la dengue à travers l'île, particulièrement dans le nord et autour de la capitale, selon le ministre.

Le comité multisectoriel qu'il préside se réunit chaque semaine pour assurer des mesures préventives contre la dengue et la leptospirose, a ajouté le ministre. Diverses institutions gouvernementales redoublent d'efforts pour nettoyer les zones favorables à la reproduction des moustiques, a-t-il souligné, tout en appelant la population à soutenir ces mesures par des efforts personnels.

## HAÏTI Le système de santé "au bord de l'effondrement", alerte l'Unicef

Le système de santé est "au bord de l'effondrement" en Haïti, pays ébranlé par la violence des gangs, a alerté mercredi l'Unicef alors que le déploiement attendu d'une mission internationale de sécurité semble proche.

"Le système de santé à Haïti est au bord de l'effondrement. La combinaison de la violence, des déplacements de masse, d'épidémies dangereuses et de l'augmentation de la malnutrition a fait plier le système de santé, mais l'étranglement de la chaîne d'approvisionnement pourrait le briser", a mis en garde dans un communiqué le patron du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans le pays, Bruno Maes.

Six des dix hôpitaux du pays sont "à peine opérationnels" et l'escalade de la violence dans la capitale Port-au-Prince continue de priver "des millions d'enfants" de matériel médical et de médicaments, explique l'agence onusienne.

Alors que l'aéroport international de Port-au-Prince vient seulement de rouvrir après deux mois et demi de fermeture, tous les hôpitaux du pays font face à des difficultés d'approvisionnement.

"Des conteneurs remplis de marchandises essentielles ont été pillés, tout comme de nombreux entrepôts et pharmacies", poursuit l'Unicef, qui précise que des centaines de conteneurs d'aide humanitaire (notamment du matériel médical) sont bloqués à Port-au-Prince, paralysés par la violence.

Le déplacement de dizaines de milliers de personnes ayant fui les violences des gangs pour rejoindre notamment le sud du pays accentue la pression sur le système de santé dans ces zones, souligne aussi le communiqué, qui note qu'environ 40% du personnel médical a quitté le pays en raison de l'insécurité.

Quelque 4,4 millions d'habitants ont besoin d'assistance alimentaire, dont 1,6 million font face à des niveaux d'insécurité alimentaire aigus. Et depuis la résurgence du choléra en octobre 2022, Haïti a enregistré 82.000 cas suspects.

"L'arrivée de la saison des pluies risque d'aggraver la situation", met en garde l'Unicef.

Fin février, des gangs ont lancé des attaques coordonnées contre des sites stratégiques à Port-au-Prince, disant vouloir renverser le Premier ministre contesté Ariel Henry. Ce dernier a annoncé sa démission le 11 mars et un conseil présidentiel de transition a officiellement été investi en avril.

Le Kenya doit déployer sous peu des policiers en Haïti, dans le cadre d'une mission multinationale soutenue par l'ONU, afin d'aider le pays à lutter contre l'insécurité.

APS

# FATIGUE

## Quels sont ses symptômes et ses complications ?

Une fatigue ressentie en dehors de tout effort peut être le signe d'un mode de vie perturbé. Mais elle peut également être le signe révélateur d'une maladie. Même si des médicaments peuvent aider à passer le cap, l'amélioration du niveau d'énergie passe généralement par une remise en cause des habitudes.

### Quels sont les symptômes de la fatigue ?

Les symptômes d'une fatigue générale (asthénie) sont parfois très discrets. Même en ayant bien dormi, on se sent fatigué au réveil et on éprouve de la peine à sortir du lit. Une activité habituellement facile à accomplir se transforme soudain en corvée.

### Qu'appelle-t-on syndrome de fatigue chronique ?

Le syndrome de fatigue chronique est une affection dont les causes restent mystérieuses. Il est probable qu'il ne s'agisse pas d'une maladie unique mais d'un ensemble de troubles de santé se traduisant par des symptômes similaires : fatigue importante et durable, accompagnée de douleurs des articulations et des muscles. Ces symptômes douloureux la différencient des autres formes de fatigue chronique (définie comme une fatigue qui dure plus de six mois). Le syndrome de fatigue chronique touche surtout les femmes jeunes (moins de 40 ans). Il survient parfois après une maladie virale (par exemple la mononucléose) ou un choc psychologique. Il n'existe pas de traitement spécifique de ce syndrome.

### Quelles sont les causes de la fatigue ?

Les causes de ce type de fatigue sont diverses : une maladie épuisante (forte grippe, arthrose, cancer, etc.) ; une affection silencieuse (anémie ou maladie de la thyroïde, par exemple) ; Le manque de sommeil dû à des insomnies ; Un état dépressif ; la fatigue et le manque de motivation sont des symptômes courants de la dépression ;

Le stress et le surmenage au travail ou des activités de loisirs trop intenses ; Une alimentation déséquilibrée ou insuffisante (hors d'un régime par exemple), ou une mauvaise hydratation de l'organisme, lorsque la personne ne boit pas assez.

Chez la femme enceinte, la fatigue est un problème assez fréquent, au tout début de la grossesse (du fait des changements hormonaux) et au cours du troisième trimestre (quand l'utérus devient lourd).

### L'apnée du sommeil, une éventuelle cause de fatigue

L'apnée du sommeil est un problème physiologique qui perturbe les nuits et qui peut être la cause de troubles du sommeil. Au cours de la nuit, à certains moments, le dormeur bloque sa respiration. Ces arrêts répétés ne durent en général que quelques secondes, mais entraînent une baisse d'oxygénation du sang. Le cœur travaille



donc anormalement pour essayer de mobiliser toutes les réserves en oxygène. En conséquence, le dormeur se réveille souvent fatigué le matin et, la plupart du temps, n'a aucune conscience de ce qui s'est passé.

### Quelles sont les complications éventuelles de la fatigue ?

Une fatigue généralisée est parfois le signe d'une maladie sous-jacente dont il ne faut pas retarder le diagnostic. Il s'agit donc de prendre au sérieux et de traiter à temps un état d'asthénie prolongé.

Dans certains cas, la fatigue peut conduire à l'épuisement.

### Que faire en cas de fatigue ?

Recherchez les causes de l'état de fatigue en prenant le temps, dans le calme, de vous poser des questions sur votre mode de vie en général, votre travail, votre vie familiale et sociale, vos loisirs, vos abus ou vos manquements.

Essayez de changer certaines de vos habitudes de vie. Dormez suffisamment. Ne tardez pas à vous coucher et obéissez aux signaux envoyés par votre organisme : bâillements, perte d'attention, etc.

### Pratiquez une activité physique régulière.

Pratiquez vos loisirs sans excès, afin de trouver un bon équilibre entre activité professionnelle et détente.

Adoptez une alimentation équilibrée riche en fruits, en légumes et en céréales. Buvez au moins un litre et demi d'eau par jour.

Limitez votre consommation d'alcool et

### essayez d'arrêter de fumer. Que fait le médecin en cas de fatigue ?

Au moyen d'un entretien et d'un examen approfondis, il détermine si la fatigue peut être due à une maladie. Dans ce but il lui faut, la plupart du temps, faire pratiquer des examens complémentaires. S'il ne détecte aucune cause pathologique, il peut donner des conseils pour surmonter cet épisode de fatigue. Cela peut être, par exemple, une consultation chez un spécialiste.

### Quels compléments alimentaires contre la fatigue ?

Les compléments alimentaires proposés contre la fatigue sont essentiellement des substances excitantes ou adaptogènes.

**La caféine contre la fatigue**  
Les effets excitants de la caféine ne sont plus à démontrer et justifient son utilisation contre la fatigue bien qu'elle n'en traite pas les causes.

### La vitamine C (acide ascorbique) contre la fatigue

En 2012, les autorités sanitaires européennes ont reconnu aux compléments alimentaires contenant de la vitamine C le droit de prétendre contribuer à la réduction de la fatigue, si et seulement si ces produits contiennent au moins 12 mg de vitamine C (acide ascorbique) pour 100 g, 100 ml ou par emballage si le produit ne contient qu'une portion.

Néanmoins, ces produits ne peuvent pas prétendre être nécessaires au maintien de la vitalité.

Les fruits de l'actérola contiennent plus de 4 % de leur poids en vitamine C et ceux de l'églantier, le cynorrhodon, 7%. Ces plantes sont souvent utilisées comme sources de vitamine C dans les compléments alimentaires.

### Le fer contre la fatigue

L'insuffisance d'apport en fer peut provoquer une anémie dont les symptômes sont notamment la fatigue et la diminution des performances intellectuelles. En 2012, les autorités sanitaires européennes ont reconnu aux compléments alimentaires contenant du fer le droit de prétendre contribuer à la réduction de la fatigue.

Toutefois, les compléments en fer doivent être réservés aux personnes dont la carence a été clairement identifiée par un médecin et pour lesquelles ce type de complément a été prescrit.

### Existe-t-il des risques avec les compléments alimentaires contre la fatigue ?

La caféine provoque de nombreux effets indésirables : nervosité, agitation, anxiété, insomnie, irritation de l'estomac, par exemple. Elle est déconseillée aux personnes souffrant de maladie cardiaque, d'anxiété, d'ulcères gastriques ou d'hypertension artérielle.

Les personnes sujettes aux calculs urinaires et celles qui souffrent de maladies où l'on observe une accumulation de fer dans l'organisme doivent s'abstenir de prendre des doses élevées de vitamine C. Une prise excessive de vitamine C entraîne en outre des diarrhées.

La prise de compléments de fer doit être faite sous contrôle médical. Les compléments de fer peuvent, d'autre part, aggraver un ulcère gastroduodéal, ainsi que les symptômes de la maladie de Crohn et de la rectocolite hémorragique.

Enfin, le fer diminue l'absorption de certains médicaments tels que les antibiotiques de la famille des cyclines et des quinolones, le traitement de l'ostéoporose ou les hormones thyroïdiennes. Les personnes souffrant d'hypertension artérielle doivent s'abstenir de prendre du ginseng. Celles qui souffrent de diabète, de maladies cardiaques ou ont eu un infarctus doivent consulter leur médecin avant d'ingérer cette plante.

Nervosité, insomnie, irritabilité, diarrhée, hypertension artérielle et palpitations sont les principaux effets indésirables dus à une consommation excessive de ginseng.

De plus, les personnes qui prennent des traitements anticoagulants ou qui vont subir une intervention chirurgicale doivent s'abstenir de consommer ce type de plante.

### L'asthénie ou fatigue chronique

L'asthénie chronique est également connue sous le nom de syndrome de fatigue chronique. Elle se caractérise par une asthénie prolongée, que rien ne soulage, pas même un repos de longue durée. Une fatigue généralisée est qualifiée d'asthénie chronique si elle dure plus de 6 mois. Ses symptômes semblent s'aggraver lorsque la personne effectue une activité physique ou cognitive. Le syndrome de fatigue chronique peut apparaître soudainement et durer plusieurs années. Il semble affecter davantage les femmes que les hommes.

#### L'asthénie musculaire

L'asthénie musculaire est caractérisée lorsque la fatigue musculaire n'est pas liée à un effort physique et musculaire. Elle peut avoir une cause psychique.

#### L'asthénie réactionnelle

L'asthénie réactionnelle est liée au stress. Elle est due à un surmenage prolongé, et on ne parvient pas à l'atténuer par le repos.

#### L'asthénie sévère

L'asthénie sévère se caractérise par un épuisement intense, sans avoir fourni d'effort et sans que le repos l'atténue. Elle peut être due à un syndrome dépressif, une dépression ou une maladie physique.

#### Quelles sont les causes de l'asthénie ?

L'asthénie peut avoir pour cause plusieurs maladies, traitements ou facteurs résultant du mode de vie. Les médecins estimeront qu'il faut faire face à un cas d'asthénie si les symptômes ne sont pas soulagés par la modification du régime alimentaire, des traitements médicaux, de l'activité physique ou des habitudes de sommeil.

#### Les causes les plus fréquentes sont :

l'hygiène de vie : une alimentation déséquilibrée, la consommation excessive d'alcool, la toxicomanie, un stress prolongé et la sédentarité peuvent tous provoquer une asthénie ;

des troubles du sommeil : l'insomnie, l'apnée du sommeil et la narcolepsie peuvent entraîner un épuisement extrême et une fatigue persistante ; la prise de médicaments : certains médicaments – notamment les antihistaminiques ou les médicaments contre l'hypertension artérielle – peuvent engendrer de la fatigue ;

des traitements spécifiques contre certaines maladies : l'asthénie est un des effets secondaires les plus remarquables.

De plus, un nombre très important de pathologies et de troubles provoquent une asthénie, parmi lesquels : des maladies infectieuses ou tumorales : le cancer, les maladies rénales, la mononucléose, le VIH, la grippe, la covid-19 ;

des troubles de santé mentale : l'asthénie due à la dépression ou à l'anxiété peut rendre difficile, voire impossible, l'accomplissement des gestes quotidiens ; des maladies auto-immunes : l'asthénie est un symptôme de nombreuses maladies auto-immunes, notamment le diabète, le lupus, la polyarthrite rhumatoïde, la sclérose en plaques ;

des perturbations hormonales : des anomalies au niveau des glandes endocriniennes (les glandes qui sécrètent les hormones) peuvent entraîner une asthénie.

# Plantes : Lesquelles pour soulager la fatigue passagère ?

Certaines plantes proposées contre la fatigue sont des plantes dites « adaptogènes » (ginseng, éléuthérocoque, rhodiola), c'est-à-dire qui aideraient l'organisme à répondre aux agressions et aux déséquilibres dont il est l'objet. D'autres contiennent des substances excitantes, en particulier la caféine. On peut les trouver sous forme de médicaments ou d'extraits.



### Le ginseng pour soulager la fatigue passagère

Le ginseng est considéré comme un tonique général, utilisé en cas de fatigue intellectuelle ou physique (asthénie), ou encore lors de convalescence. Sa racine s'utilise en poudre après séchage, ou en décoction lorsqu'elle est entière. Les études cliniques mesurant l'effet du ginseng sur la fatigue sont nombreuses, mais souffrent de lacunes méthodologiques. Néanmoins, ses propriétés tonifiantes semblent établies.

### L'éléuthérocoque pour soulager la fatigue passagère

L'éléuthérocoque, improprement nommé ginseng sibérien (il ne fait pas partie de la famille du ginseng), amélioretrait les performances intellectuelles, physiques et sexuelles. On utilise sa racine séchée en infusion ou en gélules ; lorsqu'elle est entière, sa racine s'utilise en décoction. Aucune étude clinique ne valide son effet tonifiant ; néanmoins, ses effets bénéfiques en période de fatigue ou de convalescence sont traditionnellement établis.

### Les plantes contenant de la caféine pour soulager la fatigue passagère

Les effets excitants de la caféine ne sont plus à démontrer. Ils justifient l'utilisation des plantes qui la contiennent pour stimuler les capacités intellectuelles et lutter contre la fatigue, sans toutefois en traiter les causes. On trouve la caféine dans des plantes

consommées dans le monde entier : graines de caféier et de guarana, feuilles de théier et de maté, noix de kolaïer, etc. La caféine entre dans la composition de nombreux médicaments et compléments alimentaires visant à combattre la fatigue, en association avec la vitamine C.

### Les autres plantes pour soulager la fatigue passagère

Les autres plantes adaptogènes comme la rhodiola (ou orpin rose, Rhodiola rosea) ou le schizandra (Schizandra chinensis) sont traditionnellement utilisées pour lutter contre la fatigue. Le gingembre est également considéré comme un tonique général en médecine traditionnelle asiatique.

Les plantes réputées riches en vitamine C sont aussi proposées : fruits de l'actérola et l'églantier (cynorrhodon).

Les cures de tisane d'anis vert, d'avoine, de feuilles d'ortie dioïque, de petite centaurée, de romarin ou de vigne rouge ont fait partie de l'arsenal utilisé traditionnellement contre la fatigue.

### Existe-t-il des risques à soulager la fatigue passagère avec des plantes ?

Une fatigue qui persiste malgré un sommeil de bonne qualité doit conduire à prendre un avis médical.

Les personnes qui prennent des traitements anticoagulants ou qui vont subir une intervention chirurgicale doivent s'abstenir de consommer du ginseng. L'éléuthéro-

coque est déconseillé aux personnes souffrant d'hypertension artérielle, d'insomnie, de troubles nerveux, de diabète, d'obésité ou de maladies cardiaques.

La caféine provoque de nombreux effets indésirables : nervosité, agitation, anxiété, insomnie, irritation de l'estomac, par exemple. Les plantes qui en contiennent sont déconseillées aux personnes souffrant de maladie cardiaque, d'anxiété, d'ulcères gastriques ou d'hypertension artérielle.

### Comment soulager les états de fatigue passagers ?

On trouve en pharmacie de nombreux médicaments contre la fatigue (antiasthéniques). Ils contiennent des acides aminés, des éléments minéraux (phosphore, calcium, magnésium, etc.), des associations de vitamines en quantité équilibrée et des substances stimulantes (déanol, vitamine C) ainsi que des reconstituants et des fortifiants. Mais leur intérêt par rapport à une bonne hygiène de vie n'est pas bien défini et ils ne la remplacent en aucun cas ! Ils ne doivent pas être utilisés de façon prolongée. La durée du traitement est généralement limitée à un mois.

Il existe également des médicaments de phytothérapie contenant des extraits de plantes riches en caféine, telles que le caféier, le kola, le guarana, le maté ou le thé vert, ainsi que des extraits de ginseng. Le ginseng est traditionnellement utilisé en médecine chinoise pour lutter contre le stress et la fatigue. Par ailleurs, les oligoéléments sont également des médicaments utilisés de terrain en cas de fatigue passagère.



## PAYS DU SAHEL ET DU LAC TCHAD L'UE alloue plus de 200 millions d'euros d'aide humanitaire

L'Union européenne (UE) a décidé d'accorder plus de 200 millions d'euros d'aide aux pays du Sahel et du lac Tchad en Afrique pour les aider à faire face à la crise humanitaire, a annoncé mardi la Commission européenne.

"La Commission accorde 201 millions d'euros d'aide humanitaire de l'UE pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables touchées par la crise humanitaire au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Nigeria", a-t-elle précisé dans un communiqué, à l'occasion de la réunion des hauts fonctionnaires de l'UE sur le Sahel et le lac Tchad. Selon la Commission européenne, "le financement soutiendra la sécurité alimentaire et l'aide à la lutte contre la malnutrition, les soins de santé et la protection, l'accès à l'eau, l'assainissement et

l'hygiène, la mise à disposition d'abris et les activités éducatives, ainsi que le transport de travailleurs humanitaires et de fournitures vers des lieux éloignés et difficilement accessibles".

Elle a souligné, à ce titre, que la réponse de l'UE en matière d'aide humanitaire continuera de "se concentrer sur les pays et les zones directement touchés par l'insécurité et les conflits en cours, y compris les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest qui subissent déjà les conséquences de la crise au Sahel central". L'UE alerte, dans ce contexte, sur la situation humanitaire de la

population dans les pays du Sahel et du lac Tchad, relevant qu'en 2024, "plus de 35 millions de personnes" ont besoin d'une aide humanitaire dans l'ensemble du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Nigeria. "Cela représente une personne sur cinq dans les pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger)", a-t-elle ajouté, regrettant que cette crise reste largement sous-financée. "En 2023, les appels humanitaires pour les trois pays du Sahel central n'ont reçu qu'un tiers environ des fonds nécessaires", a-t-elle exploré.

## AFRIQUE DE L'OUEST La CEDEAO œuvre pour un dispositif régional de réponse aux crises pastorales

Une concertation régionale sur la construction d'un dispositif régional de réponse aux crises pastorales, en appui aux efforts des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), s'est ouverte mardi à Cotonou.

Cette concertation régionale permettra aux experts des pays de la CEDEAO et de leurs parte-

naires de mener des réflexions profondes, afin de trouver des mesures de réponses adaptées à l'urgence de la situation et de travailler à construire véritablement une résilience durable du sous-secteur de l'élevage.

S'exprimant à l'entame de cette concertation, le représentant résident de la CEDEAO au Bénin, Amadou Diongue, a dé-

ploré le fait qu'en Afrique de l'Ouest, les systèmes pastoraux et agropastoraux connaissent des perturbations importantes, engendrés par les différentes crises climatiques, environnementales, sécuritaires et sanitaires. D'après M. Diongue, la problématique des crises pastorales comporte des spécificités par rapport aux crises

alimentaires et nutritionnelles. "L'enjeu est de préserver les moyens d'existence des pasteurs et agropasteurs de sorte qu'ils aient un pouvoir d'achat suffisant et préservent pour l'avenir leurs moyens de production. La réponse repose entre autres sur la fourniture d'aliments du bétail complémentaire", a-t-il suggéré.

## SOUDAN 134 morts dans les combats à El-Facher (MSF)

Au moins 134 personnes ont péri au Soudan dans les combats qui font rage depuis plus de deux semaines dans la ville d'El-Facher, selon un bilan actualisé fourni dimanche par l'ONG Médecins sans Frontières (MSF), qui rapporte la mort d'un de ses employés. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'une guerre opposant l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane aux Forces de soutien rapide (FSR), sous le commandement du général Mohamed Hamdane Daglo. Seule capitale des cinq Etats du Darfour à échapper au contrôle des FSR, El-Facher avait longtemps été relativement épargnée par les combats.

La ville, accueillant de nombreux réfugiés, faisait office de hub humanitaire pour cette vaste région de l'Ouest du Soudan menacée par la famine. Le 10 mai, des combats intenses y ont éclaté, faisant craindre un

nouveau tournant "alarmant" dans le conflit, selon le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Dimanche, MSF a annoncé la mort d'un des "gardiens" affectés à sa pharmacie, tué la veille "quand les bombardements ont touché sa maison". Transporté au Southern Hospital, seul établissement hospitalier opérationnel à El-Facher, il a succombé à ses blessures. C'est dans cet hôpital bénéficiant du soutien de MSF que 979 blessés ont été soignés depuis le début des combats il y a plus de deux semaines, indique l'organisation dans un communiqué. "Le bilan des décès a atteint les 134, signe de la violente intensité des combats", poursuit MSF. Mais ce bilan pourrait en réalité s'avérer bien plus élevé: les habitants sont dans l'incapacité de se déplacer pour des soins d'urgence en raison des affrontements, frappes d'artillerie et bombardements aériens de

l'armée. Selon l'ONU, la ville est de fait soumise à un siège avec des routes bloquées et une circulation dangereuse ou faisant l'objet de restrictions. Les organisations humanitaires ont appelé à autoriser de nouvelles entrées d'aides humanitaires, l'ONU craignant que les stocks disponibles au Southern Hospital ne permettent de couvrir que les besoins de la semaine à venir. Par ailleurs, au Kordofan-Nord, autre région soudanaise en proie à des combats, un volontaire du Croissant-Rouge a été tué vendredi par balle alors qu'il était en mission, selon le Comité international de la Croix-Rouge.

Le conflit au Soudan a déjà fait des dizaines de milliers de morts. A el-Genaina, capitale du Darfour-Ouest, 10.000 à 15.000 personnes ont été tuées, selon l'ONU, et près de neuf millions de personnes ont été déplacées par les violences.

## TCHAD La composition du nouveau gouvernement dévoilée

Le président tchadien nouvellement élu Mahamat Idriss Déby Itno a signé lundi un décret portant composition du nouveau gouvernement dirigé par le Premier ministre Allamaye Halina, qui a été nommé jeudi dernier. Selon le décret présidentiel, le premier gouvernement de la Ve République compte 27 ministres et huit secrétaires d'Etat. Parmi les membres du gouvernement figurent cinq femmes. La plupart des ministres de la nouvelle équipe ont déjà oc-

cupé une fonction ministérielle dans le gouvernement précédent. Les ministres de la Justice, de l'Enseignement supérieur, de l'Administration du territoire, de la Sécurité publique et des Infrastructures ont gardé leurs portefeuilles dans le nouveau gouvernement. Abderaman Koulamallah a été nommé ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et porte-parole du gouvernement. Issakha Mahloua Djamous a été nommé à la tête du ministère des Armées.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Les combats font de nouveaux morts civils et déplacés

Les combats dans l'est de la République démocratique du Congo entre rébellion du M23 et forces gouvernementales ont provoqué lundi la mort d'une dizaine de civils et de nouveaux déplacements de populations, ont indiqué mardi aux médias des sources locales. Il y a environ une semaine, les forces armées congolaises (FARDC) et leurs alliés "wazalendo" (groupes armés dits "patriotes") ont lancé des offensives sur plusieurs fronts des territoires de Rutshuru et Masié, dans la province du Nord-Kivu, pour tenter de reconquérir des zones occupées par la rébellion, selon des médias.

Depuis fin 2021, le M23 (Mouvement du

23 mars) s'est emparé de vastes pans de territoire, allant jusqu'à encercler presque entièrement Goma, la capitale provinciale, où ont afflué des centaines de milliers de déplacés.

Les fronts "sud", proches de Goma, étaient calmes mardi, mais d'intenses combats se poursuivaient à environ 70 km au nord. Une "bombe" venue du front est tombée lundi sur des maisons dans la localité de Kikuku, dans le territoire de Rutshuru. "Le bilan est de neuf morts et neuf blessés graves", a indiqué un responsable administratif. D'autres sources ont confirmé ce bombardement, certaines évoquant un

bilan de huit morts. Par ailleurs, un motard a été tué sur la route par les rebelles, a affirmé un habitant de Kikuku. Durant ces combats, le M23 s'est emparé lundi de la localité de Kyaghala, à une quarantaine de km par la route au sud de Kanyabayonga, selon un responsable de la société civile de cette dernière commune. "Cela a occasionné des déplacements de la population" vers Kanyabayonga, a-t-il ajouté. "Fatigués et manquant de moyens", la plupart de ces nouveaux déplacés se sont arrêtés en cours de route, dans des localités situées en Kyaghala et Kanyabayonga, a indiqué le même responsable.

## Au moins 6 morts et 85 blessés dans le renversement d'un camion militaire

Au moins 6 personnes ont été tuées et 85 autres blessées après un accident de camion survenu mardi dans la province du Sud-Kivu, située à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré le secrétariat provincial du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) cité par les médias locaux.

"Un camion appartenant aux Forces armées de la RDC s'est renversé près de l'aéroport de Kavumu, dans la banlieue du chef-lieu

provincial de Bukavu. Le camion se rendait à un enterrement, avec à son bord des soldats, leurs épouses et des élèves", rapporte le CICR. "Le conducteur était ivre, ce qui est à l'origine du drame", selon la Croix-Rouge qui a dépêché ses secouristes sur le lieu de l'accident, soulignant la nécessité "d'organiser le transfert des blessés graves vers les établissements sanitaires". Les autorités locales n'ont pas encore fait d'annonce sur l'accident.

## CENTRAFRIQUE La MINUSCA annonce le déploiement de ses forces dans le sud-est du pays

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a annoncé mardi le déploiement de ses forces militaires à Bamhouti, dans le sud-est de la République centrafricaine (RCA), a annoncé Vladimir Monteiro, porte-parole de la mission onusienne en RCA aux médias.

Selon M. Monteiro, il s'agit là d'un déploiement exceptionnel de la MINUSCA pour la première fois dans cette zone afin de protéger les populations civiles et sécuriser la route reliant Obo à Bamhouti.

"Ce déploiement vise à protéger les populations et à sécuriser la route nationale Obo-Bamhouti, afin de créer des conditions permettant aux humanitaires de venir distribuer de l'aide à la population locale et permettant à l'Etat de s'installer dans cette localité", a précisé M. Monteiro.

Le déploiement intervient dans un contexte où des combats opposent les rebelles de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et la milice locale A Zandé Ani kpi Gbé ont poussé plusieurs habitants de Bamhouti à se réfugier à Obo, chef-lieu de la préfecture du Haut-Mbomou.

## Deux personnes tuées par des hommes armés dans l'ouest du pays

Deux personnes ont été tuées par des hommes armés non identifiés dans l'ouest de la République centrafricaine (RCA), ont indiqué lundi des sources locales concordantes.

Deux bouchers ont été tués par des hommes armés non identifiés sur l'axe Baoro-Carnot alors qu'ils se rendaient sur un lieu d'achat des bœufs, loin de la ville de Carnot, chef-lieu de la préfecture de Mambéré, a indiqué un habitant de Carnot.

Cette information a été confirmée par Evariste Ngama, député de la région, qui a noté que ces derniers temps, des hommes armés non identifiés terrorisaient les habitants de cette localité en les pillant, braquant et tuant.

"Les mêmes malfrants ont tué hier un boucher et son assistant qui allaient acheter des bœufs. L'argent des victimes a été volé par les assaillants. Il a appelé les autorités locales à protéger la population et à mener une enquête afin d'identifier les responsables.

## CAMEROUN Deux morts et onze blessés dans une attaque terroriste (autorités)

Deux personnes ont été tuées et onze grièvement blessées dans l'attaque menée par un groupe armé terroriste, samedi soir à Bamenda, plus grande ville du Nord-Ouest anglophone du Cameroun, ont indiqué les autorités locales dans un communiqué repris par des médias. "Deux civils ont trouvé la mort dans l'attaque" d'un bar "par un groupe armé terroriste à moto" qui "a lancé deux grenades explosives sur la population avant de se volatiliser", a indiqué le communiqué publié lundi soir, ajoutant que 11 blessés ont été transférés à l'hôpital régional de Bamenda.

L'utilisation des deux routes a été interdite lundi par un arrêté préfectoral de 18h30 à 6h30 locales dans le centre de Bamenda jusqu'à nouvel ordre.

Les autorités du département de la Mezam, où se situe la ville de Bamenda, condamnent également dans leur communiqué "un acte barbare sur des civils" et appellent la population à "collaborer avec l'administration et les forces de sécurité et de défense" pour "traquer (les coupables) et les remettre à la justice".

## PALESTINE

# ONU: réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur les attaques contre Rafah

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a tenu ce mardi une séance de consultations à huis clos, à la demande de l'Algérie, pour discuter de l'action appropriée que le Conseil doit prendre à la suite des attaques de l'entité sioniste contre les tentes de réfugiés à Rafah qui ont eu lieu le weekend dernier.

Selon des sources diplomatiques, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Amar Bendjama, a exprimé, lors de cette réunion, la ferme condamnation de l'Algérie de ces frappes aériennes injustifiables qui ont tragiquement fait plus de 45 martyrs palestiniens, dont des femmes et des enfants.

Le Représentant de l'Algérie a, selon les mêmes sources, rappelé que ces attaques ont eu lieu à peine 48 heures après l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) demandant à la puissance occupante de mettre un terme à son offensive dans et autour de Rafah.

Il a souligné que l'ordonnance de la CIJ est juridiquement contraignante et que l'occupant sioniste a l'obligation, en vertu de la Charte des Nations Unies, notamment l'article 94/1, de se conformer à la déci-

sion de la Cour internationale de Justice dans tout litige auquel il est partie.

M. Bendjama a ajouté que le Conseil de sécurité est mandaté par la même Charte pour faire des recommandations ou décider des mesures à prendre pour faire exécuter l'arrêt, et qu'il lui appartient maintenant d'assurer le respect de la légalité internationale.

Il a, dans ce cadre, appelé les membres du Conseil à assumer leur responsabilité, l'occupant sioniste, qui a choisi de répondre à la CIJ par l'effusion de sang ne devant pas faire l'exception dans ce monde.

"Que l'on nous dise si, par ailleurs, les pères fondateurs de l'ONU ont-ils donné dérogation à l'occupant israélien pour choisir d'accepter ou non les jugements de la Cour", aurait-il insisté lors de cette réunion.

A rappeler que cette réunion constitue la première réaction du Conseil depuis les attaques abominables perpétrées par les forces d'occupation contre les tentes de réfugiés à Rafah où près d'un million de palestiniens se sont réfugiés. Des images choquantes ont fait la Une partout dans le monde où l'on voit des enfants et même des bébés brûlés, des femmes et des hommes blessés.

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini a écrit sur X: "Les images de la nuit dernière témoignent de la façon dont Rafah s'est transformée en enfer sur terre". Selon des sources diplomatiques, cette réunion sera suivie par d'autres actions que l'Algérie compte initier au sein du Conseil de sécurité.

## Le SG de l'ONU condamne la frappe sioniste contre un camp de déplacés à Rafah

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, condamne fermement la frappe sioniste contre un camp de personnes déplacées à Rafah, qui a tué 45 Palestiniens, a rapporté mardi son porte-parole. M. Guterres a condamné dans les termes les plus fermes les frappes aériennes du 26 mai sur Rafah qui ont frappé des tentes abritant des personnes déplacées.

Il a dit avoir "le cœur brisé" par les images des morts et des blessés, parmi lesquels de nombreux jeunes enfants, a déclaré le porte-parole Stéphane Dujarric dans un communiqué.

Comme M. Guterres l'a déjà dit auparavant, l'horreur et la souffrance doivent cesser immédiatement, souligne le communiqué. Le secrétaire général a réitéré son exi-

gence d'un cessez-le-feu immédiat, et à l'obligation de respecter les récentes ordonnances de la Cour internationale de Justice qui sont contraignantes.

La Cour internationale de Justice a ordonné à l'entité sioniste de mettre fin à son offensive militaire à Rafah. "Les autorités sionistes doivent autoriser, faciliter et permettre l'acheminement

immédiat, sûr et sans entrave de fournitures humanitaires à ceux qui en ont besoin et tous les points de passage doivent être ouverts. Les organisations humanitaires doivent disposer d'un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave pour atteindre tous les civils dans le besoin à travers Ghaza", peut-on lire dans le communiqué.

## ITALIE

# Des députés brandissent des drapeaux palestiniens en séance

Plusieurs députés italiens du Mouvement 5 Étoiles ont brandi mardi des drapeaux palestiniens et de la paix lors d'un débat à la chambre sur le Proche-Orient, ont rapporté des médias.

Plusieurs députés de cette formation d'opposition se sont levés et ont brandi cinq drapeaux palestiniens et un de la paix pendant le discours de leur collègue Riccardo Ricciardi, membre de leur groupe, qui plaidait pour la reconnaissance

d'un Etat palestinien par l'Italie. "Nous ne devons jamais avoir peur de reconnaître à une communauté la possibilité de se rassembler autour d'un drapeau", a déclaré l'élu. La présidente de séance a rappelé qu'il n'est pas admis "d'exposer des symboles quels qu'ils soient" et les députés ont rapidement remis les drapeaux aux huissiers, sans subir de sanction dans l'immédiat.

A Paris, un député de La France insoumise (gauche radicale), Sé-

bastien Delogu, a brandi dans l'hémicycle de l'Assemblée un drapeau palestinien, lors d'une question au gouvernement sur la situation en Palestine, ce qui lui a valu une exclusion de 15 jours.

En Italie, le gouvernement est favorable à une solution à deux Etats, mais il s'est abstenu lors du vote, début mai à New York, d'une résolution en faveur d'une adhésion de plein droit de la Palestine à l'ONU.

## COLOMBIE

# Le Parlement colombien interdit les corridas à partir de 2027

Les députés colombiens ont voté mardi à une très large majorité l'interdiction des spectacles taoumachiques à partir de 2027. "Nous avons fait un pas en avant historique (...) la mise à mort des taureaux sera interdite dans le pays", a écrit sur les réseaux sociaux la sénatrice Andrea Padilla, qui a défendu le projet de loi sur l'abolition dans le pays des Amériques à la plus longue tradition taoumachique, dirigé par la gauche depuis 2022.

Le projet de loi sur une initiative des députés écologistes, qui n'entrera en vigueur que dans trois ans, a été adopté par 93 voix pour et deux contre. Pendant cette période "transitoire", l'Etat se devra de garantir des emplois alternatifs aux personnes qui dépendent directement ou indirectement de la taoumachie et adapter les arènes du pays à des activités sportives et culturelles.

En 2018, la Cour constitutionnelle avait autorisé les corridas dans les villes et villages de tradition taoumachique, et laissé aux parlementaires le soin d'appliquer d'éventuelles restrictions. Ainsi, à Bogota et Medellín (nord-ouest), les corridas ne sont plus autorisées depuis 2020.

En revanche, à Cali (sud-ouest), troisième ville du pays, et Manizales (centre-ouest), les corridas sont au cœur des fêtes traditionnelles. Hors des agglomérations, l'élevage bovin occupe une place très importante en Colombie. La Colombie rejoint ainsi la liste des pays sud-américains qui interdisent la corrida, tels que le Brésil, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Guatemala.

## PÉROU

# La présidente Dina Boluarte auditionnée dans une nouvelle affaire

La présidente du Pérou, Dina Boluarte, a été auditionnée mardi par les procureurs du parquet dans le cadre d'une nouvelle enquête la concernant portant sur la désactivation de l'unité de police qui a perquisitionné en mars son domicile dans l'affaire dite du "Rolexgate".

Mme Boluarte, 61 ans, est ressortie du tribunal après trois heures d'audition, sans faire de déclaration à la presse.

Son avocat, Juan Carlos Portugal, a indiqué qu'elle avait répondu "absolument à tout, malgré le fait que de nombreuses questions du ministère public étaient très tendancieuses et suggestives".

Le parquet a ouvert une enquête préliminaire contre Mme Boluarte pour abus de pouvoir et dissimulation, après l'ordre donné le 9 mai par l'ancien ministre de l'Intérieur, Walter Ortiz, de désactiver l'unité de la police qui soutient le parquet dans les enquêtes pour corruption visant de hauts fonctionnaires, et qui avait perquisitionné le domicile de la présidente fin mars.

Le gouvernement avait alors assuré qu'une autre division de la police pouvait remplir cette fonction. Mme Boluarte est également visée dans deux autres affaires, l'une pour le délit présumé de corruption passive dans le cadre de ce scandale des montres de luxe non déclarées, l'autre pour le délit présumé d'homicide, après la répression des manifestations qui ont fait plus de 50 morts après son arrivée au pouvoir le 7 décembre 2022.

Le procureur général a présenté lundi devant le Parlement une plainte visant Mme Boluarte dans le cadre du "Rolexgate". C'est aux députés de dire désormais s'ils ordonnent à la justice de poursuivre la présidente. Le Parlement est contrôlé par des députés de droite favorables à Mme Boluarte.

En cas de poursuites, la présidente ne pourra, en vertu de la Constitution, être soumise à un procès avant juillet 2026, date de la fin de son mandat. Le Pérou a connu six présidents en huit ans, au milieu de la pire vague d'instabilité de son histoire moderne.

APS

## MEXIQUE

# Un candidat aux municipales tué, un autre blessé

Un candidat aux élections municipales dans l'Etat mexicain de Morelos (centre) a été assassiné mardi et un autre blessé dans l'Etat de Jalisco (ouest), ont annoncé les autorités locales.

Ces crimes surviennent à quelques jours des élections du 2 juin au cours desquelles les Mexicains choisiront leur nouveau président ainsi que plus de 20.000 dirigeants nationaux et lo-

caux. La campagne électorale a été marquée par de nombreuses violences attribuées au crime organisé contre des candidats, dont une trentaine ont été assassinés, selon l'organisation Data Cívica. Le gouvernement mexicain dénombre pour sa part 22 tués.

Dans l'Etat de Morelos, un candidat aux municipales dans la ville de Cuautla, Ricardo Arizmendi, a été assassiné a

indiqué le gouvernement de cet Etat. Selon les médias locaux, il a été tué de cinq balles dans la tête par deux individus qui ont pris la fuite à moto.

Dans l'Etat de Jalisco, Gilberto Palomar, candidat à la mairie de la ville d'Encarnacion de Diaz, a été blessé par quatre balles dans un domicile alors qu'il préparait sa campagne électorale avec deux collaborateurs, selon le chef de la sécurité

de cet Etat, Ricardo Sanchez Beruben.

Les cartels de la drogue et autres organisations criminelles font pression sur les candidats de tous les partis dans l'espoir de conserver leur influence après les élections. Selon les autorités, ils cherchent aussi à imposer leurs candidats, en choisissant un et en interdisant aux autres de se présenter sous peine de mort.



## ARCHIVES NATIONALES La politique nationale des archives au centre d'une journée d'étude à Alger

Une journée d'étude sous le thème "politique nationale des archives: approches juridiques et normatives de la gestion des documents des institutions de l'Etat" a été organisée mardi à Alger, par la Direction générale des Archives nationales.

A cette occasion, le Directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaïma, a affirmé que l'unification des visions en ce qui concerne la gestion des documents à travers l'adoption d'une stratégie unifiée de la transition numérique par les différentes administrations de l'Etat permettra de protéger les archives nationales qui constituent la mémoire de la Nation.

Il a estimé que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre des démarches nationales pour l'élaboration d'une stratégie de transformation numérique, conformément à la vision tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à valoriser la dimension informatique dans la gestion des documents en vue de préserver la souveraineté numérique nationale.

Il a souligné, dans ce

cadre, que la direction générale des Archives nationales tend à rationaliser la gestion des informations, en unifiant les méthodes d'organisation et de gestion des documents selon des critères modernes.

Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du rôle des secrétaires généraux au niveau des différents ministères et institutions nationales dans la concrétisation de cette démarche en veillant à développer les départements des archives au niveau de leurs services.

A cet égard, il a affirmé que la sauvegarde de la mémoire des institutions en adoptant le processus de transformation numérique est une autre étape fondamentale pour préserver la mémoire de la nation, soulignant que le rôle prospectif des secrétaires généraux dans ce domaine aura un impact important sur la concrétisation de cette démarche.

A noter que cette journée d'étude a vu la participation de secrétaires généraux et de représentants de secteurs ministériels et de responsables des archives de différents ministères, et des représentants d'institutions et d'organismes publics. L'évènement a été marqué par des interventions sur la gouvernance électronique en Algérie et l'orientation vers une administration zéro papier, outre la présentation d'une série de réalisations accomplies dans plusieurs secteurs liées au tableau de gestion des documents d'activité. Les intervenants ont également souligné l'importance de réaliser l'équation de la transformation numérique en Algérie, en s'appuyant sur la trilogie du tableau de gestion des documents, du plan de classement et du référentiel de procédures de gestion des documents d'activité.

## THEÂTRE

### Introduire le théâtre dans l'université pour étendre le mouvement créatif aux générations montantes (Séminaire)

Les participants au séminaire national sur "la critique de théâtre en Algérie, réalité et espoirs", ouvert mardi à la Maison de la culture "Houari Boumediène" de Sétif, ont mis l'accent sur "l'importance d'introduire le théâtre dans l'université pour l'émergence d'une vision consciente de l'acte théâtral sur les plans créatif et critique et étendre le mouvement créatif aux générations montantes".

Dans sa communication, Pr. Abdelhamid Khetala de la Faculté des lettres de l'Université de Khenchela a estimé que le théâtre en Algérie encore confiné dans les murs des salles de théâtre "doit aller à l'université, ses laboratoires et ses amphithéâtres pour former une nouvelle conscience", émettant l'espoir d'une rencontre entre le dramaturge et le critique académique pour une vision menant en toute confiance vers des festivals internationaux de théâtre.

De son côté, Pr. Lakhdar Mansouri, de la Faculté des lettres de l'Université Oran-1, a souligné que le critique de théâtre doit suivre de près le mouvement créatif théâtral pour contribuer à son développement, appelant à favoriser la rencontre entre doctorants, critiques et journalistes-critiques de théâtre pour transmettre le flambeau à la nouvelle génération et d'adopter les nouvelles approches

contemporaines de critique théâtrale. Mme Meriem Kroum, présidente du séminaire et directrice de la Maison de la culture de Sétif, a mis l'accent sur l'importance de la rencontre pour la formulation de propositions à même de relancer le mouvement créatif et la critique théâtrale en Algérie en se référant aux productions de l'université et instituts spécialisés algériens et au mouvement théâtral national.

Le séminaire qui regroupe des universitaires d'Oran, M'sila, Khenchela, Saïda, Tlemcen et de Sidi Bel Abbès focalise l'attention sur l'histoire de la critique théâtrale en Algérie, le débat de l'identité créative théâtrale en Algérie et la critique théâtrale dans les médias, selon les organisateurs. Le séminaire de trois jours prévoit la présentation de trois pièces et l'organisation d'ateliers de formation sur les métiers du théâtre et les plus importantes expériences théâtrales, selon les organisateurs. Les axes de la rencontre, selon les organisateurs sont "l'acte théâtral en Algérie, réalités et noms", "la critique théâtrale en Algérie, lexicque et performance", "spécificité de la création et la critique théâtrales en Algérie, la quête identitaire" et "les expériences pionnières du théâtre algérien sur les plans académique et médiatique".

## MASCARA

### Réalisation de la neuvième fouille sur le site archéologique de "l'Homme de Tighennif" (DCW)

Le site archéologique de "l'Homme de Tighennif" à Mascara, fait l'objet depuis plusieurs jours d'une nouvelle fouille, la neuvième du genre, a-t-on appris, mardi, du directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, M. Abdelghani Rezigui.

Cette opération, parrainée par le ministère de la Culture et des Arts, est dirigée par le chercheur du Centre national de recherche, Pr Mohamed Sahnouni, en compagnie de 30 étudiants en archéologie de plusieurs universités du pays, a indiqué M. Rezigui à l'APS.

Ces fouilles comprennent la réalisation de travaux en profondeur pour l'exploration et la recherche archéolo-

gique dans divers endroits du site archéologique de "l'Homme de Tighennif", dont la datation remonte à la période préhistorique, selon le même responsable.

Cette fouille, qui s'achèvera le 11 juin prochain, vise à enrichir les recherches sur le terrain effectuées sur le site et à confirmer sa période historique, qui remonte à 1 million d'années et qui a été déterminée, lors des travaux effectués par le chercheur, Pr Sahnoun, durant la période allant de 2013 à 2023.

M. Rezigui a souligné que toutes les pièces découvertes au cours de l'opération de fouilles seront transférées au centre sus-indiqué pour faire l'objet d'une recherche scien-

tifique et d'une étude approfondie par une équipe de chercheurs spécialisée et des étudiants chercheurs, sous la direction du même professeur. La même source a rappelé que le chercheur tiendra une réunion, la semaine prochaine dans la ville de Mascara, pour mettre en lumière les résultats des fouilles opérées au niveau du site archéologique de "l'Homme de Tighennif", depuis l'année 2013.

A rappeler que ce site, sis dans la commune éponyme, distante d'environ 20 km au Sud de la ville de Mascara, et qui occupe une superficie de plus de 1 hectare, est classé au patrimoine culturel national.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION  
Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité  
Société par actions au capital social de 7.750.000.000 DA

Direction Centrale de Marketing et de Communication

Ref n° 119/DCMC/2024

# Communiqué de presse

L'honorable jury de la 7<sup>e</sup> édition du Grand Prix Assia Djebar du Roman a le plaisir d'annoncer les titres des romans retenus pour la longue liste. Cette dernière est composée de 24 romans dont 12 en arabe, 05 en tamazight et 07 en français.

La 7<sup>e</sup> édition de ce prestigieux prix s'est caractérisée par une participation massive et de qualité avec 150 romans en lice dont : 86 en arabe, 10 en tamazight et 55 en français.

La short list sera communiquée au courant du mois de juin.

La longue liste :

### 1- La langue arabe :

- الفرائس تكتب، تاريخها سامية بن دريس دار ميم للنشر والتوزيع.

- برج شهرزاد، زكية علال، دار خيال للنشر والترجمة.

- باب الأقواس ليالي مدينة الجدار، محمد كاديك دار ميم للنشر والتوزيع.

- جذوري نخلة، معمر حبيج، دار قاعة للطباعة والنشر والتوزيع.

- حوش المعاشات حميدة، شونفي، المؤسسة الوطنية للفنون المطبعية للنشر.

- حوش خوسي أوتشو، ليلي عيون، دار ميم للنشر والتوزيع.

- زوجة السيد علي هجرسي، دار خيال للنشر والترجمة.

- عيشة ريم الرقيبات عبد القادر بن جعفري، دار خيال للنشر والترجمة.

- مدن المرجان، رحلة إلى المرسى الخرز القديم، زهرة كشاوي، دار ميم للنشر والتوزيع

- مرجاجو شظايا وندوب بن شارف حميدي، دار خيال للنشر والترجمة.

- ماراتون وقت الظهيرة، فارس، كيبش دار كلاما للنشر والتوزيع.

- هوارية، إنعام بيوض، دار ميم للنشر والتوزيع

### 2- La langue tamazight:

- Abbu ! Tazwert syur Said CHEMAKH Amrane Salem, les éditions Imtidad.

- Tezgerdirga, Bellal Tilelli, les éditions Imtidad.

- Tadist YettwaneZlen, Aoudia Zohra, Les éditions Imtidad.

- Tawkilt Tamcumt, Tighilt Rachid, les éditions Imtidad.

- 1954 Talalit n usrem, Kerrache Hachemi, à compte d'auteur.

### 3- La langue française:

- De Glace et de Feu, El Kenz Suzanne, Barzakh éditions.

- Le Bouclier de Massinissa, Gasmia Ahmed, Editions Frantz Fanon.

- Les gens du peuplier, Metref Arezki, Casbah éditions.

- Molière m'a tuer (l'Homme des accords déviants), Guermiche Salah, Editions Frantz Fanon.

- ROBBA la Berbère donatiste, Reffas Driss, Casbah Editions.

- Sin La Lune en miettes, OTMANI Abdelaziz, Casbah Editions.

- Terminus BABEL, Benfodil Mustapha, Barzakh éditions.

## ESPACE Un nouveau satellite européen s'apprête à décoller pour explorer les nuages

Le décollage du satellite EarthCARE, mission "pionnière" de l'agence spatiale européenne, est prévu mardi de Californie afin d'aller explorer en détail les effets des nuages sur le climat, encore mal compris malgré leur rôle clé.

Le lancement est prévu depuis la base de Vandenberg, dans l'ouest des Etats-Unis, à 15H20 locales (22H20 GMT) à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX. Le satellite de 2,2 tonnes conçu par Airbus opérera à 400 kilomètres au-dessus de la Terre. Il doit "révolutionner" la compréhension des effets des nuages sur le climat -- tantôt rafraichissants, tantôt réchauffants -- selon l'agence spatiale européenne (ESA).

"Le décollage de ce soir nous rappelle que l'espace n'est pas seulement dédié à l'exploration de lointaines galaxies et planètes, mais aussi à la compréhension de notre belle et fragile Terre", a déclaré dans une vidéo publiée mardi sur les réseaux sociaux Josef Aschbacher, le directeur de l'ESA.

Cumululus, cirrus, cumulonimbus... les nuages sont des objets complexes qui agissent différemment sur le climat en fonction de leur altitude dans la troposphère, la plus basse couche de l'atmosphère.

Ils "sont l'un des principaux contribu-

teurs à l'évolution climatique et c'est l'un de ceux qu'on connaît le moins", a expliqué Dominique Gilliéron, chef du département des projets d'observation de la Terre de l'ESA.

Certains, comme les cumulus, formés de vapeur d'eau et situés assez bas, travaillent comme un parasol : très blancs et très brillants, ils renvoient les rayonnements du Soleil vers l'espace - un effet appelé albédo - et refroidissent l'atmosphère.

D'autres comme les cirrus d'altitude - des nuages très ténus dont le fin voile peut se voir d'un avion -, laissent au contraire passer le rayonnement solaire qui réchauffe la Terre. Cette dernière réémet un rayonnement thermique que "les cirrus vont capter, ce qui garde la chaleur, comme une couverture de survie", a détaillé Dominique Gilliéron lors d'une conférence de presse.

D'où l'importance d'évaluer la nature des nuages selon l'altitude en décortiquant leur structure verticale, ce qu'aucun satel-

lite n'a fait jusqu'à présent, a souligné Simonetta Cheli, directrice des programmes d'observation de la Terre à l'ESA.

La mission, en collaboration avec l'agence japonaise Jaxa, étudiera aussi les aérosols, de minuscules particules en suspension (poussières, pollens, polluants humains comme les cendres de combustion...), sur lesquelles l'eau se condense et qui sont des précurseurs des nuages.

Les deux instruments "actifs" d'EarthCARE enverront leur lumière vers les nuages et calculeront le temps qu'elle met pour revenir. Le Lidar ("Laser imaging detection and ranging") émettra une lumière ultra-violette pour étudier les nuages fins d'altitude et les aérosols.

Le radar, lui, sera capable de "voir au travers" des couches opaques des nuages pour déterminer leur composition en eau solide (sous forme de gouttelettes). EarthCARE est aussi doté d'un imageur multi-spectral, qui donnera des informations sur la forme des

nuages, et d'un radiomètre pour en sonder la température. Tous les paramètres physiques des nuages seront ainsi mesurés en-dessous du satellite de manière simultanée - une première. Des informations "très attendues", selon l'ESA, par la communauté scientifique, qui cherche à affiner ses modèles climatiques pour évaluer le bilan radiatif de la Terre, soit l'équilibre entre les radiations que reçoit la planète, venues du Soleil, et celles qu'elle émet.

Avec l'idée de prédire "si l'effet actuel des nuages, qui est plutôt refroidissant en ce moment, (...) va se renforcer ou s'affaiblir", a développé Dominique Gilliéron. Pour l'instant, l'effet "parasol" emporte sur la couverture", a-t-il comparé. Mais l'évolution est incertaine, car le réchauffement climatique est en train de changer la répartition des nuages. La mission européenne, prévue pour trois ans, prend le relais des satellites de la Nasa CloudSat et CALIPSO, dont les missions sont désormais terminées.

## Le premier satellite en bois construit au Japon

Le tout premier satellite construit en bois devrait décoller à bord d'une fusée SpaceX en septembre, ont annoncé les chercheurs japonais qui ont réussi cette première mondiale. Ce satellite expérimental cubique développé par des scientifiques de l'Université de Kyoto et de la société forestière Sumitomo Forestry mesure 10 cm de côté. Ses créateurs s'attendent à ce que le

bois brûle totalement lorsque l'appareil rentrera dans l'atmosphère, ce qui permettra d'éviter la formation de particules métalliques lors du retour du satellite sur Terre. "Les satellites qui ne sont pas fabriqués en métal devraient être privilégiés", a déclaré Takao Doi, astronaute et professeur spécial à l'Université de Kyoto, lors d'une conférence de presse mardi. Les développeurs

prévoient de remettre le satellite LignoSat, fabriqué à partir de bois de magnolia, à l'agence spatiale japonaise JAXA la semaine prochaine.

Il sera envoyé dans l'espace à bord d'une fusée SpaceX depuis le Centre spatial Kennedy en septembre, à destination de la station spatiale internationale (ISS), ont-ils précisé. Le satellite sera ensuite libéré depuis le module

expérimental japonais de l'ISS pour tester sa résistance et sa durabilité dans l'espace.

"Les données seront envoyées depuis le satellite aux chercheurs qui pourront vérifier les signes de tension et s'il peut résister à d'énormes changements de température", a déclaré mercredi à des médias une porte-parole de Sumitomo Forestry.

Mardi, une fusée transportant

un autre satellite - une collaboration entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et la JAXA - a décollé de Californie pour une mission visant à étudier le rôle que les nuages pourraient jouer dans la lutte contre le changement climatique. Le satellite EarthCARE sera en orbite à près de 400 km au-dessus de la Terre pendant trois ans.

APS

## PUBLICITÉ

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa**  
 Adresse : Zone Urbain N° 01 Tébessa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
 N° 08/AT/DOT12/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES**

| N° Lots | Désignation                    | Distance (Km) |
|---------|--------------------------------|---------------|
| 01      | LIAISON:HAMMAMET - BIR MOKADEM | 20,5          |

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**  
 La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est réservée uniquement aux entreprises dont l'activité est ressource en eau (hydraulique), voirie et réseau divers (VRD) et/ou les travaux publics selon les paliers suivants :

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06)

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa**  
**Sous-direction Fonctions Support-Département Achats et Logistique**  
 Adresse : Zone Urbain N° 01 Tébessa

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N°00100491030000113/87.**

**Présentation des offres :**  
 Le dossier administratif comprend un (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.

L'offre technique comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique

L'offre financière comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES N°08/AT/DOT12/2024**  
**(REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES)**  
 Adresse : Zone Urbain N° 01 Tébessa

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa**  
**Sous-direction Fonctions Support-Département Achats et Logistique**  
 Adresse : Zone Urbain N° 01 Tébessa

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web : safaqic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 13h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent-quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE DJELFA**  
**DAIRA DE EDRISSIA**  
**COMMUNE DE AIN CHOUHADA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/2024**  
**CODE FISCAL : 1985517239060121**

Le Président de l'APC de Ain Chouhada a annoncé d'ouverture de la demande d'offres ouvert avec une exigence minimale de capacités liées :

**- Btude et suivi et contrôle technique et Réalisation d'une salle de soins + deux logements de fonction a Bouchkroua avec publicité (Réalisation).**

Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 03 ou plus activité principale ou secondaire construction. Avoir Réalisée durant les cinq (05) dernières années (2019/2020/2021/2022/2023) un projet similaire du montant de ≥ 9 000 000.00 DA, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

- La somme de chiffre d'affaires des années (2019-2020-2021-2022-2023) doit être 240 000 000.00 DA justifiés par C2o. Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès Bureau des équipements de la commune d'Ain Chouhada paiement de 3000.00 DA verser au compte du trésorier inter communal d'Elidrissia non remboursable.

L'offre à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention Soumission d'offres ouvert avec une exigence minimale à ne pas ouvrir que, par la Commission et de l'ouverture et l'évaluation des offres, cette enveloppe principale abritera 03 autres enveloppes scellées non identifiées (enveloppe pour le dossier candidature (enveloppe pour le dossier technique (enveloppe pour l'offre financières)

**1) Offre du candidat abritera les pièces suivantes :**  
 - 1) Une déclaration de candidature remplie, signée et datée.  
 - 2) Déclaration de probité remplie, signée et datée.  
 - 3) Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.  
 - 4) Une copie de registre de commerce électronique.  
 - 5) Le statut de l'entreprise dans le cas de l'existence.  
 - 6) Une copie de l'extrait de rôle en cours de validité.  
 - 7) Pouvoir de signature du/ou de(s) signataire(s) de l'offre avec les preuves juridiques habilitant le ou les signataires à exécuter.  
 - 8) Les mises à jour vis-à-vis de la CNAS, de la CASONS en cours de validité.  
 - 9) Liste des moyens matériel et humain  
 - 10) Le dépôt des comptes sociaux EURL, SARI, et

SNC des entreprises soumissionnaires.  
 - 11) Relevé d'identité bancaire (R.I.B).  
 - 12) Document d'engagement établir les moyens de réalisation (machines, matériel...) déclaré dans la mémoire technique et justificatif pour l'attribution permanente de bénéficiaire du projet signée et datée paraphé.  
 - 13) Document d'engagement garantissant le système de travail 3x8 heures par jour signée et datée paraphé

**2) Offre technique comportera les pièces suivantes :**  
 - 1) La déclaration à souscrire (remplie, signée et datée paraphé).  
 - 2) Le cahier des charges, remplis, signé et daté, paraphé, avec la mention manuscrite « lu et accepté »  
 - 3) Planning prévisionnel d'exécution des travaux signée et paraphé.  
 - 4) Mémoire technique justificatif dument remplie signée et datée paraphé.

**3) Offre financière comportera les pièces suivantes :**  
 - 1) La lettre de soumission dument remplie signée et datée paraphé.  
 - 2) Le bordereau des prix unitaires remplie signée et datée paraphé.  
 - 3) Le devis quantitatif et estimatif remplie signée et datée paraphé

**Remarque :**  
 Offre doivent être déposées avant la date limite des dépôts au niveau du : bureau des équipements de commune Ain Chouhada.  
 La date de dépôt des offres est fixée au 12ème jour de 14:00 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant au 14:00 h.

L'ouverture des plis des Offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la commune d'Ain Chouhada.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Cette annonce est une invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture.



# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

**HPI Saison 4  
Épisode 3**



Alors que ses enfants la somment de contacter les deux autres pères potentiels de son enfant, Morgane est appelée sur une nouvelle enquête : Antoine Broussin, 85 ans, auteur de romans policiers. Celui-ci est retrouvé mort dans une pièce secrète de son domicile. L'enquête se complique quand Marie Besnard, une connaissance de prison de Morgane, devient la suspecte numéro un. Un enregistrement audio est retrouvé sur les lieux du crime. La victime, veuf depuis 50 ans avait un fils disparu peu de temps après sa naissance.

**france 2 20:05**

**L'événement**



Alors que la guerre est aux portes de l'Union européenne, des invités politiques, des experts viennent débattre de la défense européenne. Comment répondre à l'invasion russe de l'Ukraine ? À cette occasion, Caroline Roux reçoit François Hollande, ancien président de la République pour un entretien exclusif. Après cet entretien, la soirée se poursuivra avec des personnalités politiques qui se succéderont pour répondre aux questions de Caroline Roux, des experts et des éditorialistes autour du thème de la défense européenne. Avec Thierry Breton (commissaire européen au Marché intérieur), Fabien Roussel (secrétaire national du PCF et député du Nord) et Geoffroy Didier (candidat aux européennes, secrétaire général délégué Les Républicains).

**france 3 20:05**

**Cassandra  
Saison 4 - Épisode 4**



Hans, un boulanger, est retrouvé mort, tué d'un coup de couteau au thorax. Son cadavre a été jeté au fond du puits d'un monastère. La victime y livrait régulièrement du pain. Le père Gabriel doit faire bonne figure et laisser Cassandra et Roche se fondre parmi les moines et les retraitants pour les besoins de l'enquête. Marchand et Maleva s'intéressent à l'entourage de la victime, et notamment à Denise Gagneux. Elle s'occupe seule de ses deux petits-enfants depuis la mort dans un incendie de sa fille et de son genre, propriétaires de la boulangerie du Lac et employeurs de Hans.

**CANAL+ 20:05**

**A Gentleman  
in Moscow  
Saison 1 - Épisode 1**



De retour en Russie en 1918 après un séjour à Paris, le comte Alexandre Rostov subit les conséquences de la Révolution d'octobre 1917. Comme tous les aristocrates de son pays, son existence ne tient qu'à un fil. Grâce à un poème publié en 1913, vantant la beauté de son pays avec des accents révolutionnaires, le tribunal bolchevique lui laisse la vie sauve. Il est assigné à résidence pour le restant de ses jours dans le luxueux l'hôtel Métropol au centre de Moscou.

**6 20:05**

**Die Hard 4 : retour  
en enfer**



Une nouvelle journée d'enfer redémarre en force lorsque le détective John McClane se trouve confronté à un nouveau genre de terrorisme. Le réseau informatique national qui contrôle absolument toutes les communications, les transports et l'énergie des Etats-Unis, est détruit de façon systématique, plongeant le pays dans le chaos. Le cerveau qui est derrière le complot a tout calculé à la perfection. Ou presque...

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2766

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

|   |   |  |   |   |   |   |   |   |
|---|---|--|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 |  |   | 5 | 9 |   |   |   |
| 6 |   |  | 8 | 4 |   |   |   | 3 |
| 3 |   |  |   |   |   |   |   | 6 |
| 2 |   |  | 8 |   | 7 |   |   |   |
|   |   |  | 1 | 6 |   |   |   |   |
| 4 |   |  | 5 |   | 8 |   |   |   |
| 9 |   |  |   |   |   |   | 1 |   |
| 2 |   |  | 9 | 5 |   | 8 |   |   |
| 3 | 5 |  |   |   | 9 | 2 |   |   |

|   |   |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|--|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 1 |  |   | 5 | 9 |   | 6 |  | 7 | 3 |   |   | 2 | 5 | 3 |
| 9 |   |  | 5 |   | 2 |   |   |  | 4 |   |   | 2 | 7 |   | 6 |
| 3 |   |  |   |   |   |   |   |  | 2 |   |   |   |   |   | 6 |
| 9 |   |  | 7 |   | 8 |   |   |  | 5 |   |   | 2 |   |   | 4 |
|   |   |  | 2 |   | 1 |   |   |  |   |   | 8 |   | 4 |   |   |
| 5 |   |  | 6 |   | 2 |   |   |  | 8 |   |   | 1 |   |   | 2 |
| 7 |   |  |   |   |   |   |   |  | 7 |   |   |   |   |   | 1 |
| 5 |   |  | 8 |   | 9 |   |   |  | 5 |   |   | 1 | 6 |   | 7 |
| 4 | 2 |  |   |   |   | 3 | 1 |  | 6 | 1 |   |   |   | 8 | 3 |



« Je suis capable du meilleur et du pire. Mais, dans le pire, c'est moi le meilleur. »

### Coluche

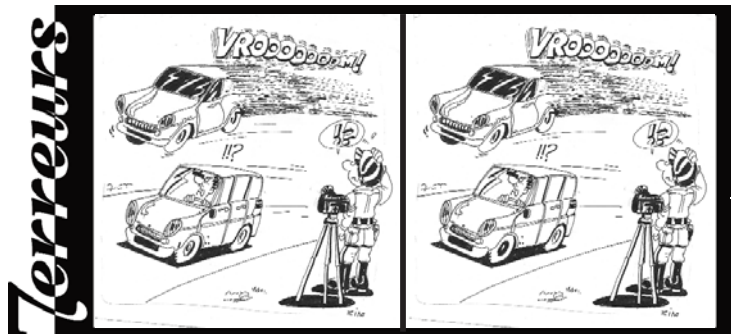
### Mots croisés n°2766

Horizontalement:  
Verticalement:

- Elle envoie paître le bétail à la montagne
- Respirera avec gêne - Pronom de commerce
- Déshydraterai - Fut obligé
- Laxatif - S'immiscera
- Réduisit la voiture - Vieux bison
- Tins bon
- Coups de pieds en vache - Forcerie
- Bien dans le coup - Il vaut l'actinium - Mettre en ordre
- Va bien - Grande quantité - Septième grecque
- Facilement irritables

- A - Mit de côté  
B - Echouer - Joint  
C - Sera donc dans la lune - Fin de verbe  
D - Glaciers en préparation - Sujet favori  
E - Elue mais dans l'agenda - Noix à cachou  
F - Futur daquet - Terme de diplôme - Note  
G - Grosse planète - Bon conservateur  
H - Dominera  
I - Brésilien pas très rapide - Finasser  
J - Cheval de bataille  
K - Tribunal - Arme de truite  
L - Accumulera

| A  | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1466

|  |   |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
|--|---|--------------------------------------|---|-------------------------|---|--|---|----------------------------------|---|--|---|--|-----------------------|
| tiq̄e anti-foudre<br>bricolages              | ↓ | tourne<br>extraordinaire             | ↓                                       | appartenir<br>installés | ↓ | pâturage d'été                             | ↓ | brasse-<br>ras déséqui-<br>libré | ↓ | porteuse de qigot<br>devant la science | ↓ | appendice caudal                       | ↓                     |
| enchanter<br>d̄equa-<br>chirait              | → |                                      |   |                         |   | fronc̄ee<br>soleil de pharaon              | → |                                  |   |  |   | embar-<br>rass̄e                       | ↓                     |
| jupe de<br>ballerine                         | → |                                      |   |                         |   | plus tr̄s<br>jeunes                        | → |                                  |   | touch̄e<br>franchie<br>d'un bond       | → | saint<br>biquor-<br>dan                | →                     |
| d̄rob̄ees                                    | → |                                      |   |                         |   | exhib̄es                                   | ↓ | fou                              | → |  |   |  |                       |
| n̄gation<br>sortie d'<br>intestin            | → |                                      | terre<br>ferme<br>boivent<br>sans h̄ate | →                       |   | temps de<br>chaleur<br>h̄yq̄ie-<br>n̄iques | ↓ | feuille-<br>t̄ees                | ↓ | mat̄iere<br>de goutte                  | → | posses-<br>sif<br>fin de<br>la nuit    | →                     |
| persis-<br>tera<br>patrie d'<br>Abraham      | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   | ouragan                                | ↓ |  |                       |
| velettes<br>de sc̄ene<br>meneuse<br>de t̄tus | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  | massa-<br>creraient   |
| attrap̄es                                    | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| immacul̄e                                    | ↓ | argumen-<br>ter                      | →                                       |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| plaisan-<br>tons                             | → |                                      |   |                         |   |  |   | int̄rieur<br>de fl̄ute           | → |  |   | teintes<br>dor̄ees<br>trou-<br>vailles | →                     |
| ench̄ass̄e                                   | → |                                      |   |                         |   |  |   | capable                          | → |  |   |  |                       |
| rendras<br>stupide<br>refuge<br>d'aiglons    | ↓ | révoltera                            | ↓                                       |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  | curer la<br>chemin̄ee |
| remette<br>en état<br>remor-<br>quera        | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| taquinait                                    | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| verre de<br>bīere<br>calibre-<br>rons       | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| temps du<br>bronzage                         | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| usera  | ↓ |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| sujet<br>ind̄fini<br>̄pouse<br>d'Osiris      | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| pīece d'<br>̄chiquier                       | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| essieu                                       | ↓ |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| deuxīeme<br>note<br>̄echos de<br>nōesies   | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| abandon-<br>ner<br>flan<br>breton            | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| immuable                                     | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| fonction-<br>nera<br>grosse<br>pile          | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| wille  | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| appareils<br>̄ images<br>lourdes<br>charges  | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| talent<br>inn̄e                              | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| oui dans<br>le sud                           | → | ̄dile<br>municipal<br>̄lu<br>normand | →                                       |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| cube ̄<br>points<br>ori de<br>plaisir        | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| grognon                                      | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| d̄equili-<br>nant                            | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| ̄crasent                                     | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |
| tapera<br>contre<br>le quai                  | → |                                      |   |                         |   |  |   |                                  |   |  |   |  |                       |

Solution

Sudoku n° 2766

|                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| 4 8 1 3 6 2 5 9 7 | 2 1 7 8 9 6 4 3 5       |
| 6 5 9 8 7 4 2 1 3 | 8 6 5 3 4 1 9 7 2       |
| 3 7 2 5 9 1 8 4 6 | 4 9 3 2 7 5 1 8 6       |
| 5 2 6 4 8 3 1 7 9 | 9 2 8 6 1 7 5 4 3       |
| 7 9 8 1 2 6 4 3 5 | 1 7 4 5 2 3 8 6 9       |
| 1 4 3 7 5 9 6 8 2 | 6 3 6 9 8 4 2 1 7       |
| 9 6 4 2 3 8 7 5 1 | 8 2 6 3 4 9 1 6 2 7 5 8 |
| 2 1 7 9 4 5 3 6 8 | 9 4 1 7 5 2 4 3 8 6 9 1 |
| 8 3 5 6 1 7 9 2 4 | 3 7 5 6 8 1 7 5 9 3 2 4 |
| 4 7 5 2 1 3 9 6 8 |                         |
| 2 8 9 6 5 7 1 3 4 |                         |
| 6 1 3 4 9 8 6 2 7 |                         |
| 4 7 1 6 8 3 5 9 2 | 1 6 4 8 7 3 9 6 1 2 5 4 |
| 9 8 6 5 4 2 1 3 7 | 5 8 2 4 9 6 2 5 7 1 8 3 |
| 3 2 5 9 1 7 8 4 6 | 7 3 9 2 1 5 4 3 8 9 7 6 |
| 2 9 4 3 7 5 6 8 1 | 1 5 7 6 2 9 3 4 8       |
| 6 3 8 2 9 1 4 7 5 | 3 2 9 8 7 4 6 1 5       |
| 1 5 7 4 6 8 9 2 3 | 6 8 4 5 1 3 7 2 9       |
| 7 6 9 1 3 4 2 8 5 | 7 4 8 3 9 2 5 6 1       |
| 5 1 3 8 2 9 7 6 4 | 6 3 2 1 8 6 4 9 7       |
| 8 4 2 7 5 6 3 1 9 | 9 6 1 7 4 5 8 3 2       |

Mots Croisés n° 2766

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |   |
| 1  | T | R | A | N | S | H | U | M | A | N | C | E |   |
| 2  | H | A | L | E | T | E | R | A | I |   | O | N |   |
| 3  | E | T | U | V | E | R | A | I |   | D | U | T |   |
| 4  | S | E | N | E |   |   | E | N | T | R | E | R | A |
| 5  | A | R | I | S | A |   | U | R | I | S |   | S |   |
| 6  | U |   | R |   | R | E | S |   | I | S | T | A | S |
| 7  | R | U | A | D | E | S |   | S | E | R | A | S | E |
| 8  | I | N |   | A | C |   | S | E | R | I | E | R | E |
| 9  | S | I | E | D |   | M | E | R |   | E | T | A |   |
| 10 | A | T | R | A | B | I | L | A | I | R | E | S |   |

Grille géante n° 1466

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| • | P | • | P | • | E | • | A | • | A | • | E | • | Q |
| R | R | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |   |
| R | R | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | E |   |
| A | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |
| • | A | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | E |
| • | U | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |
| • | S | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |
| • | B | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |
| • | V | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |
| • | P | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • | S |



## BOXE - 2<sup>E</sup> TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE (57 KG - 16<sup>ES</sup> DE FINALE)

### Fin de parcours pour Oussama Mordjane

Le dernier boxeur algérien Oussama Mordjane engagé au deuxième et dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, a été éliminé en 16es de finale de la catégorie (57 kg) en s'inclinant face au Coréen Kim Honseong aux points (5-0), mardi à Bangkok.



Mordjane avait atteint les 16es de finale en s'imposant devant le Laotien Walter Oupathana. Avec cette défaite en

16es de finale, Oussama Mordjane rejoint son coéquipier Islam Yaaïche (71 kg) éliminé plus tôt ce mardi face à l'Ir-

landais, Walsh Aidan, ainsi que Houmri Mohamed (80 kg) et Meziane Mohamed Amine (51 kg), éliminés au premier tour du tournoi (32es de finale).

Plus de 500 athlètes se disputent les 51 places de qualification disponibles, dont 23 pour les dames et 28 pour les messieurs. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids. La boxe algérienne avait décroché cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de Dakar en septembre 2023. Leurs auteurs sont Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

## ATHLÉTISME - MEETING D'OSTRAVA

### L'Algérien Sedjati remporte le 800 m et réalise la meilleure performance de l'année

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati a remporté mardi la course du 800 m du meeting d'Ostrava en République tchèque, en établissant la meilleure performance de l'année sur cette distance.

Aligné dans le couloir N.7, le coureur algérien a réalisé un chrono de 1:43.51, devant le Français Gabriel Tual (1:45.79) et le Suédois Andreas Kramer (1:45.85).

De son côté, l'autre Algérien aligné dans cette course Mohamed Ali Gouaned, a terminé à la 9e position avec un temps de 1:48.52

Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des im-



portantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024 de

Paris (26 juillet-11 août), pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de

Slimane Moula (800 m) et Mohamed Yasser Triki (triple saut).

## TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU CAMEROUN 2024

### La sélection algérienne à pied d'oeuvre à Yaoundé



La sélection algérienne de cyclisme devant participer au 20e tour cycliste international du Cameroun (31 mai-9 juin) qui verra la participation d'une douzaine d'équipes, est depuis lundi

soir à Yaoundé, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme mardi.

L'Algérie est la première équipe invitée à fouler le sol camerounais. Les autres équipes suivront mardi et

mercredi, selon les organisateurs. L'équipe algérienne sous la conduite du sélectionneur national Samir Allam secondé par un mécanicien, se déplacera jeudi à Maroua (extrême nord) où sera donné le coup d'envoi de la course qui se déroulera en neuf étapes.

Six coureurs défendront les couleurs nationales lors de ce tour 2024 : Abdellah Benyoucef, Zaki Boudar, Oussama Mimouni, Slimane Badlis, Hamza Mgnouche et Ayoub Sahiri.

#### Les neuf étapes du tour du Cameroun 2024:

- 1- 31 mai 131 Maroua - Maroua 131 km
- 2- 01 juin Figuil- Garoua 102 km
- 3- 02 juin Garoua - Garoua 92 km.
- 4- 04 juin Bangangte - Bafoussam 83 km
- 5- 05 juin Bafoussam - Dschang-Nkongsamba 120 km
- 6- 06 juin Douala - Douala 120 km
- 7- 07 juin Douala - Pouma 101 km
- 8- 08 juin Yaoundé - Ngomedzap 95 km
- 9- 09 juin Ngoulmakong - Yaoundé 108 km.

## BADMINTON

### Deuxième tour du championnat régional Ouest des jeunes talents vendredi et samedi à Chlef

Le deuxième tour du championnat régional "Ouest" des jeunes talents de badminton des catégories 11, 13, 15 et 17, 19 ans (filles et garçons) aura lieu, vendredi et samedi à la salle omnisports de Oued Sly (Chlef), a-t-on appris, mercredi, de la Fédération algérienne de badminton.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Chlef de badminton, en collaboration avec la Fédération algérienne de badminton, verra la participation de plus de 150 jeunes badistes des catégories de moins de 11 ans, 13 ans, 15 ans, 17 ans et 19 ans en fille et garçons issus de cinq ligues de wilayas, à savoir, Médéa, Tipaza, Relizane, Tiaret et Chlef.

Cette phase régionale est composée de trois tours, à l'issue de laquelle les huit premiers de chaque catégorie seront qualifiés à la finale du championnat d'Algérie des jeunes talents 2024, dont le lieu reste à déterminer.

Le troisième et dernier tour régional est prévu les 7 et 8 juin prochain à Tiaret, a-t-on fait savoir de même source.

## ATHLÉTISME - DIAMOND LEAGUE 2024 - ETAPE DE STOCKHOLM

### Les Algériens Moula et Sedjati engagés sur le 800m (organisateurs)

Les athlètes algériens Slimane Moula et Djamel Sedjati seront engagés sur le 800 mètres de la 7e étape de Ligue de Diamant, prévue dans la soirée du 2 juin prochain à l'Olympic Stadium de Stockholm (Suède), suivant la liste d'admission dévoilée mercredi par les organisateurs.

Sedjati reste sur une grande victoire mardi soir à Ostrava (République tchèque), où il avait bouclé la distance en 1:43.51, meilleure performance de l'année sur 800 m, au moment où le deuxième Algérien engagé dans cette course, Mohamed Ali Gouaned s'était contenté de la 9e place, en 1:48.52.

De son côté, Moula reste sur une deuxième place, décrochée le 22 mai courant lors d'un meeting international à Marseille (France), et pendant lequel il avait réussi un chrono de 1:45.09.

Plusieurs grands champions seront au départ du 800 m à Stockholm, notamment, l'Américain Bryce Hoppel (1:43.23), le Suédois, Andreas Kramer (1:44.47), le Botswanaï Masalela Tshepiso (1:43.88) et le Britannique Jake Wightman (1:43.65).

Le meeting de Stockholm s'inscrit dans le programme préparatoire des deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques de Paris 2024 (26 juillet-11 août). Gouaned y est qualifié aussi, tout comme Yasser Mohamed Tahar Triki au triple saut.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 23<sup>E</sup> JOURNÉE) USMA-ESBA Un duel aux objectifs diamétralement opposés

L'USM Alger recevra l'ES Ben Aknoun, jeudi au stade du 20-août 1955 (17h00), avec l'intention de l'emporter pour se rapprocher du podium, et sauver sa saison par une place africaine, à l'occasion de la mise à jour de la 23<sup>e</sup> journée du championnat Ligue 1 Mobilis de football.



Vainqueur samedi à domicile face à l'ASO Chlef (2-1), l'USMA (4<sup>e</sup>, 42 pts), qui a perdu deux objectifs : la Coupe d'Algérie et la Coupe de la Confédération africaine, compte jeter toutes ses forces en championnat pour terminer sur le podium, et assurer du coup une participation africaine la saison prochaine.

Cela passera inéluctablement par une victoire face à l'ESBA, premier reléguable (15<sup>e</sup>, 26 pts), et qui lutte pour son maintien.

Les joueurs de l'entraîneur Dziri Billel, battus dimanche en déplacement par le MC Oran (1-0), un concurrent direct pour la survie, joueront pratiquement leur dernière carte pour relancer leurs chances de rester en vie, d'autant qu'ils accusent six points de retard sur le premier non-reléguable le MCO, à trois journées de la fin du championnat.

Cette rencontre a été délocalisée au stade d'El-Anasser suite à la fermeture du stade olympique du 5-juillet pour des travaux de

renovation et de remise à niveau.

Si l'ESBA va apurer son seul et unique match en retard, l'USMA disputera un dernier match de mise à jour en déplacement face au CS Constantine, fixé au lundi 3

juin. Pour rappel, le MC Alger s'est adjugé le 8<sup>e</sup> titre de champion de son histoire, après son succès le vendredi 17 mai dans le derby de la capitale face à l'USMA (1-0).

USM Alger-ES Ben Aknoun (17h00)

| Classement :       | Pts | J                     |
|--------------------|-----|-----------------------|
| 1). MC Alger       | 61  | 27 champion 2023-2024 |
| 2). CR Belouizdad  | 49  | 27                    |
| 3). CS Constantine | 48  | 26                    |
| 4). USM Alger      | 42  | 25                    |
| -). ES Sétif       | 42  | 27                    |
| 6). Paradou AC     | 39  | 27                    |
| 7). JS Kabylie     | 37  | 27                    |
| 8). JS Saoura      | 36  | 27                    |
| 9). USM Khenchela  | 35  | 27                    |
| 10). ASO Chlef     | 34  | 27                    |
| -). NC Magra       | 34  | 27                    |
| 12). US Biskra     | 33  | 27                    |
| 13). MC El Bayadh  | 32  | 27                    |
| -). MC Oran        | 32  | 27                    |
| 15). ES B. Aknoun  | 26  | 26                    |
| 16). US Souf       | 7   | 26 Reléguée en L2.    |

## LIGUE 1 MOBILIS Un match à huis clos pour l'USM Khenchela (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé mercredi avoir décidé de sanctionner l'USM Khenchela d'un match à huis clos, rehaussé d'une amende de 100.000 DA "pour une quatrième infraction au

code disciplinaire concernant l'utilisation et le jets de fumigènes sur le terrain, sans dommage physique" par ses supporters.

L'USMK (9<sup>e</sup>/35 pts) devra donc disputer son match de la 29<sup>e</sup> journée

sans public. Ce sera le mardi 11 juin prochain, lorsqu'il recevra le NC Magra (11<sup>e</sup>/34 pts). La Commission de discipline a prononcé d'autres sanctions lors de sa dernière session, dont la plus lourde a probable-

ment été celle d'Ali Amriche, le joueur de la JS Kabylie, ayant écopé de quatre matchs de suspension, dont un avec sursis, en plus d'une amende de 40.000 DA "pour insulte envers un officiel de match".

## LIGUE 2 AMATEUR (29<sup>E</sup> JOURNÉE) - AFFAIRE HB CHELGHOUIM LAÏD - OLYMPIQUE AKBOU La LNFA ouvre une enquête

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé mercredi avoir décidé d'ouvrir une enquête au sujet du match Hilal Chelghouim Laïd - Olympique d'Akbou, disputé le mardi 28 mai au stade du 11 décembre 1960 de Chelghouim Laïd, pour le compte de la 29<sup>e</sup> et avant dernière journée

de Ligue 2 (Groupe Centre-Est).

Le club local (12<sup>e</sup>/36 pts) l'avait emporté sur le fil (3-2), mais Mourad Karouf, l'entraîneur des visiteurs (leaders/67 pts) avait dénoncé des faits extra sportifs après la fin du match, d'où la décision d'ouvrir cette enquête, pour plus ample informations.

En attendant le verdict, la dé faite à Chelghouim Laïd a été sans conséquences pour l'Olympique Akbou, ayant déjà assuré son accession en Ligue 1 Mobilis depuis plusieurs journées. En revanche, la victoire du HB Chelghouim Laïd est très importante en vue du maintien du club en Ligue 2.

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN Mahrez (Al-Ahli Djeddah) termine meilleur passeur avec 13 offrandes

L'ailier international algérien d'Al-Ahli Djeddah Riyad Mahrez, a terminé meilleur passeur du championnat saoudien de football de première division (Saudi Pro League) avec 13 offrandes, à l'issue de la 34<sup>e</sup> et dernière journée disputée lundi.

Le joueur algérien de 33 ans, a devancé au classement le milieu offensif portugais d'Al-Hilal Ruben Neves (12 passes), et l'attaquant vedette portugais d'Al-Nassr Cristiano Ronaldo (11 passes).

Pour sa première saison en Arabie saoudite, Mahrez a également inscrit 11 buts en championnat, et a contribué à la réalisation de 24 buts, en 32 matchs joués.

Al-Ahli Djeddah, dont il s'agit de sa première saison après son accession la saison dernière, a clôturé l'exercice 2023-2024 en battant à domicile Al-Faiha (1-0). Le club a terminé à la troisième position au classement général avec 65 points, derrière Al-Hilal, sacré champion (96 points), et Al-Nassr (82 pts).

Mahrez avait rejoint les "Vert et Blanc" en juillet 2023 pour un contrat de quatre saisons en provenance du club anglais de Manchester City.

Le club champion d'Angleterre a donné son accord au club saoudien pour le transfert du joueur algérien, contre un chèque de 30 millions d'euros plus 5 millions de bonus.

Avec Man City, Mahrez a remporté notamment quatre titres de champion de Premier league, trois coupes de la Ligue anglaise, deux coupes d'Angleterre, et une Ligue des champions.

## LIGUE 2 AMATEUR Six matchs de suspension pour les joueurs Mehdi Kadri (SKAF) et Mohand Bekouche (RCA)

Les joueurs Mehdi Kadri et Mohand Bekouche, respectivement sociétaires du SKAF Khemis Miliana et du RC Arbaâ, dans le Groupe Centre-ouest de la Ligue 2 algérienne de football, ont écopé de six matchs de suspension chacun, dont trois avec sursis, en plus d'une amende de 30.000 DA, "pour avoir proféré des propos diffamatoires envers les structures de gestion du football national", a annoncé mardi la commission de discipline (CD) de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Les faits reprochés aux deux joueurs s'étaient produits lors de la 27<sup>e</sup> journée, disputée le 18 mai courant. Le SKAF s'était incliné à domicile contre le RC Kouba (1-2), alors que le RC Arbaâ avait perdu (4-3) chez le WA Boufarik.

La CD de la LNFA a prononcé d'autres sanctions lors de sa dernière session, dont les plus lourdes ont été celles de Djilali Benchenane, le joueur du GC Mascara, ayant écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis plus une amende de 15.000 DA "pour voie de fait envers adversaire, sans lésion corporelle".

Idem pour Mohamed Mezali et Seif-Eddine Zaâboub, les joueurs de la JSM Tiaret et de l'Olympique Magrane, qui ont écopé de la même sanction, et pour le même motif, lors de ladite journée de championnat. Pour sa part, Ghoulam Chérif, le soigneur de l'AS Ain M'lila s'est vu infliger "un mois de suspension ferme de toute fonction officielle", plus une amende de 25.000 DA "pour comportement antisportif envers adversaire".

Enfin, et donnant suite à une notification de décision de la Commission Fédérale de Recours (séance du 16-05-2024 / Affaire N61/2024), la CD de la LNFA a décidé de revoir à la baisse la sanction de l'entraîneur adjoint de l'USM Annaba, Noureddine Maroc. En première instance, ce dernier avait écopé d'un an de suspension, dont six avec sursis, plus une amende de 30.000 DA, mais considérant que l'appel introduit par l'USMAN était "recevable en la forme", la CD de la LNFA a décidé de ramener cette sanction à "un an de suspension, dont sept avec sursis", en plus d'une amende de 30.000 DA.

APS



## LIGUE 2 - ES MOSTAGANEM Deuxième accession de suite en Ligue 1 pour le coach Bendriss

L'entraîneur Réda Bendriss a réussi sa deuxième accession de suite avec deux clubs différents en Ligue 1 de football, après avoir été sacré officiellement champion de la Ligue 2 (Gr. Centre-ouest), mardi, avec l'ES Mostaganem, avant une journée de la clôture de la compétition.

Bendriss, qui a rejoint la formation de l'Ouest du pays quelques semaines avant la fin de la phase aller, en remplacement de son collègue Hadj Merine, avait réussi la même performance avec l'US Souf, à l'issue de l'exercice dernier, et ce pour la première fois de l'histoire de ce club du Sud-est du pays.

Agé de 47 ans, Bendriss est un pur produit de l'école de football sétifienne. Il a commencé sa carrière de joueur chez l'ES Sétif en 1988 pour s'arrêter fatalement en 2004, suite à une vilaine et persistante blessure qui l'a éloigné des terrains.

Recruté l'été dernier par le RC Kouba, avec comme objectif de rééditer le scénario de l'USS avec cette formation de la banlieue d'Alger, Bendriss n'a finalement pas fait long feu avec le "Raed". Il a été démis de ses fonctions suite à l'élimination des siens en Coupe d'Algérie.

Sollicité par l'ES Mostaganem, il va réussir l'exploit de l'accession aux dépens du RCK qui était le seul concurrent des gars de "Mosta" dans la course autour du seul billet menant vers la cour des grands.

Le coach de l'ESM, qui avait commencé sa carrière d'entraîneur au sein des catégories jeunes du club de ses premières amours, l'ESS, compte une petite expérience réussie sur la scène internationale, lorsqu'il avait mené l'Aigle noir sétifien, il y a quelques années, aux quarts de finale de la prestigieuse compétition continentale de la Ligue des champions. A l'époque, il a été appelé à la rescousse pour combler le vide qui prévalait au niveau de la barre technique.

Privé des demi-finales après le recrutement par la direction de l'ESS d'un nouvel entraîneur, Bendriss a quitté son club formateur dès l'exercice suivant pour aller monnayer son talent ailleurs. Il va lancer sa véritable carrière d'entraîneur à Oued Souf avant d'enchaîner une deuxième accession de rang sous le maillot de l'ESM.

### Des statistiques flamboyantes

Avec sa nouvelle équipe, il n'a perdu aucun match, puisque le dernier revers des Vert et Blanc remonte au 16 janvier dernier sur le terrain du SC Mecheria (3-1), et qui avait valu à Hadj Merine sa place à la tête de la barre technique.

Parallèlement au parcours flamboyant de cet entraîneur en championnat, il a également failli se qualifier en demi-finales de la coupe d'Algérie, n'était la malchance de ses poulains éliminés aux tirs au but face au CR Belouizdad, qui animera la finale contre le MC Alger, en quarts de finale à Constantine (3-3).

Les spécialistes sont unanimes à reconnaître le mérite de Bendriss et ses joueurs dans cette accession de l'Espérance, qui intervient après 25 ans d'attente, puisque la dernière fois où cette équipe a évolué parmi l'élite remonte à la saison 1998-1999.

Sur le plan des chiffres, cette équipe a volé la vedette aux 31 autres pensionnaires de la Ligue 2, les deux groupes confondus, en engrangeant pas moins de 72 points en 29 matchs, devançant de cinq unités le leader de l'autre groupe, Centre-est, l'O. Akbou, qui avait composé son billet pour le premier palier, il y a de cela quelques semaines.

L'ESM dispose aussi de la meilleure attaque et de la meilleure défense du championnat des deux poules avec 58 buts marqués contre dix encaissés. Cette équipe compte également le plus grand nombre de victoires avec 22 succès contre six nuls et une seule défaite.

## LIGUE 2 AMATEUR (29<sup>E</sup> JOURNÉE) L'ES Mostaganem de retour en Ligue 1, l'E Sour Ghozlane en inter-régions

L'ES Mostaganem (Gr. Centre-Ouest), large vainqueur devant l'ASM Oran (4-0), a acté son retour en Ligue 1 de football à l'occasion de la 29e et avant dernière journée, disputée mardi, alors que l'E Sour Ghozlane (Gr. Centre-Est) tenue en échec (1-1) à domicile par le CA Batna est reléguée en inter-régions.



Après 25 ans d'attente, les gars de "Mosta" valident leur retour parmi l'élite, en réalisant une saison quasi parfaite avec la meilleure attaque du championnat (58 buts marqués), ainsi que la meilleure défense (10 buts encaissés). Les "Vert et Blanc" sont invaincus depuis le 16 janvier dernier, avec un bilan de 17 matchs sans défaite (16 victoires, 1 nul).

A une journée de l'épilogue, l'Espérance de Mostaganem (72 pts) ne peut plus être rejointe par son poursuivant le RC Kouba (64 pts), battu en déplacement par le WA Boufarik (1-2), qui fait un grand pas pour le maintien en se hissant à la neuvième place avec 36 points.

De son côté, l'ASM Oran (34 pts) glisse au 14<sup>e</sup> rang du classement, synonyme de relégation, aux côtés l'Olympique Médéa et la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 15 points.

Toujours dans la lutte pour le maintien, quatre équipes se retrouvent à la 10<sup>e</sup> place avec 35 points. Il

s'agit du RC Arbaâ vainqueur devant le SC Mecheria (1-0), du NA Hussein-Dey battu à domicile par le WA Mostaganem (1-3), et du MCB Oued Sly qui s'est incliné face à la JSM Tiaret (0-2).

La 30<sup>e</sup> et dernière journée, prévue samedi prochain, sera décisive pour ses six clubs avec en tête d'affiche le choc explosif pour la survie entre l'ASM Oran et le WA Boufarik.

### Centre-Est : l'E Sour Ghozlane officiellement reléguée

Dans la poule Centre-Est, la 29<sup>e</sup> journée a été marquée par la relégation de l'E Sour Ghozlane, suite à la contre-performance concédée à la maison face au CA Batna (1-1). Ce match nul envoi l'équipe de Sour Ghozlane en division inter-régions en compagnie du MC El Eulma.

Dans les autres rencontres du bas de tableau, l'AS Ain M'lila a renoué avec la victoire en battant la JS Bordj Menaël (2-1), mais reste scotchée à la 14<sup>e</sup> position de premier reléguable, tandis que le HB Chel-

ghoum Laid, vainqueur à domicile face au leader l'Olympique Akbou (3-2), a confirmé son réveil et son dernier succès décroché face à l'AS Khroub (2-0). Les gars de Chelghoum Laid viseront la passe de trois samedi chez le CA Batna, pour assurer leur maintien.

De son côté, l'USM El Harrach (8e, 38 pts) s'est éloignée de la zone de relégation en s'imposant (2-0) devant le MO Constantine (4e, 42 pts), tout comme l'USM Annaba (12e, 35 pts), qui a obtenu le point du match nul chez l'AS Khroub (0-0).

Egalement menacé par la relégation, le promu l'Olympique Magrane (11e, 36 pts) s'est incliné face à l'IB Khemis El Khechna (0-1), et jouera sa survie lors de la dernière journée devant son public face à l'AS Khroub.

La lutte pour éviter la relégation s'annonce explosive lors de la dernière journée dans les deux poules avec plusieurs clubs qui joueront leur survie en Ligue 2.

### LES RÉSULTATS ET CLASSEMENT

#### Groupe centre-Est - 29<sup>e</sup> journée

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 29<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, disputés mardi :

|  |                |
|--|----------------|
| E Sour El Ghozlane - CA Batna            | 1-1            |
| AS Khroub - USM Annaba                   | 0-0            |
| IB Khemis El Khechna - Olympique Magrane | 1-0            |
| AS Ain M'lila - JSB Menaël               | 2-1            |
| USM El Harrach - MO Constantine          | 2-0            |
| MSP Batna - MC El Eulma                  | 2-0            |
| IRB Ouargla - NRB Teleghma               | 2-1            |
| HB Chelghoum Laid - O Akbou              | 3-2 (bien 3-2) |

| Classement :             | Pts | J  |                   |
|--------------------------|-----|----|-------------------|
| 1). Olympique Akbou      | 67  | 29 | accède en Ligue 1 |
| 2). MSP Batna            | 58  | 29 |                   |
| 3). CA Batna             | 43  | 29 |                   |
| 4). MO Constantine       | 42  | 29 |                   |
| -). JS Bordj Menaël      | 42  | 29 |                   |
| 6). IB Khemis El Khechna | 41  | 29 |                   |
| -). IRB Ouargla          | 41  | 29 |                   |
| 8). NRB Teleghma         | 38  | 29 |                   |
| -). AS Khroub            | 38  | 29 |                   |
| -). USM El Harrach       | 38  | 29 |                   |
| 11). O. Magrane          | 36  | 29 |                   |
| -). HB Chelghoum Laid    | 36  | 29 |                   |
| 13). USM Annaba          | 35  | 29 |                   |
| 14). AS Ain M'lila       | 34  | 29 |                   |
| 15). ES Ghozlane         | 29  | 29 |                   |
| 16). MC El Eulma         | 16  | 29 |                   |

#### Groupe centre-Ouest - 29<sup>e</sup> journée

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 29<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, disputés mardi :

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| WA Boufarik - RC Kouba           | 2-1 |
| ES Mostaganem - ASM Oran         | 4-0 |
| SKAF Khemis Miliana - GC Mascara | 0-0 |
| JSM Tiaret - MCB Oued Sly        | 2-0 |
| NA Hussein-Dey - WA Mostaganem   | 1-3 |
| ESM Koléa - JS Guir Abadla       | 4-2 |
| Olympique Médéa - CR Témouchent  | 1-2 |
| RC Arbaâ - SC Mécheria           | 2-1 |

| Classement :        | Pts | J  |                   |
|---------------------|-----|----|-------------------|
| 1). ES Mostaganem   | 72  | 29 | accède en Ligue 1 |
| 2). RC Kouba        | 64  | 29 |                   |
| 3). WA Mostaganem   | 55  | 29 |                   |
| 4). CR Témouchent   | 46  | 29 |                   |
| 5). GC Mascara      | 44  | 29 |                   |
| 6). ESM Koléa       | 41  | 29 |                   |
| 7). JSM Tiaret      | 39  | 29 |                   |
| 8). SKAF El Khemis  | 37  | 29 |                   |
| 9). WA Boufarik     | 36  | 29 |                   |
| 10). MCB Oued Sly   | 35  | 29 |                   |
| -). SC Mécheria     | 35  | 29 |                   |
| -). NA Hussein Dey  | 35  | 29 |                   |
| -). RC Arbaâ        | 35  | 29 |                   |
| 14). ASM Oran       | 34  | 29 |                   |
| 15). O. Médéa       | 15  | 29 |                   |
| 16). JS Guir Abadla | 15  | 29 |                   |

**BARCELONE  
LES PREMIERS MOTS DE  
FLICK**

Nommé entraîneur du FC Barcelone en remplacement de Xavi, Hans-Dieter Flick est impatient de débiter sa nouvelle aventure. Le coach allemand a livré ses premières impressions après son arrivée au sein du club catalan. "Je suis fier d'être au Barça, c'est vraiment un club merveilleux et incroyable. Nous partageons la même vision du football avec la nécessité de jouer offensif, a expliqué l'ancien technicien du Bayern Munich lors de sa présentation. Le Barça a La Masia, l'une des meilleures académies du monde. Nous aurons pour mission de faire progresser tous les joueurs." Flick aura de quoi faire chez les Blaugrana.

**REAL MADRID  
ANCELOTTI  
COMPTE BIEN  
FINIR À  
MADRID**

Sous contrat jusqu'en juin 2026, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti a confirmé une décision pour son avenir : le champion d'Espagne représente la dernière aventure de sa carrière de coach. Une volonté exprimée ce mardi par le technicien italien dans les colonnes du quotidien La Repubblica. "Je prendrai ma retraite au Real Madrid. Ma carrière va se terminer ici. Par contre, tant que Madrid voudra de moi, je serai disponible pour le club", a assuré l'ancien manager du Paris Saint-Germain.

Auteur d'un excellent travail sur le banc des Merengue, Ancelotti fait tout simplement l'unanimité au sein de la Maison Blanche, avec un nouveau sacre possible samedi en finale de la Ligue des Champions contre le Borussia Dortmund.

**RODRYGO, LA MISE  
AU POINT DE SON  
CLAN**

Sous contrat jusqu'en juin 2028, l'attaquant Rodrygo (23 ans, 34 matchs et 10 buts en Liga cette saison) a souvent affiché son intention de se battre pour sa place, malgré l'arrivée attendue de Kylian Mbappé, au Real Madrid. Mais dans un entretien accordé à DAZN, l'international brésilien a laissé planer le doute concernant son futur chez les Merengue. "Tout peut arriver. J'ai un contrat ici mais... Les années que j'ai passées ici ont été un plaisir pour moi. Comme je l'ai dit, je veux toujours être dans ce club mais, nous verrons", a commenté l'ancien de Santos.

Après la diffusion de cet extrait, l'entourage du Madrilène a tenu à réaliser une mise au point, en évoquant une maladresse dans les propos de l'Auriverde, auprès du quotidien AS ce mardi : Rodrygo n'a pas l'intention de quitter le Real et souhaite rester, sur le long terme, au sein de la Maison Blanche.

**AL HILAL  
UN AN DE  
PLUS POUR  
JORGE JESUS**

Champion d'Arabie Saoudite haut la main avec Al Hilal, Jorge Jesus a été logiquement récompensé par ses dirigeants. L'entraîneur portugais a prolongé son contrat pour une année supplémentaire, soit jusqu'en juin 2026, en faveur du club basé à Riyad. Pour rappel, l'ancien coach de Benfica a enchaîné 34 victoires consécutives entre septembre 2023 et avril 2024, un record dans l'histoire du football.

**AL-NASSR  
RONALDO  
BIENTÔT  
PROLONGÉ ?**

Malgré le poids des années, l'attaquant Cristiano Ronaldo (39 ans, 31 matchs et 35 buts en Saudi Pro League cette saison) continue d'affoler les compteurs avec Al-Nassr. Désormais meilleur buteur de l'histoire de la Saudi Pro League sur une saison, l'international portugais fait l'unanimité au sein du club saoudien.

Ainsi, d'après les informations du média Talk Sport ce mardi, l'équipe basée à Riyad souhaite prolonger, dès cet été, le contrat de l'ancien Madrilène, qui expire en juin 2025, pour une année supplémentaire. De son côté, Ronaldo se montre ouvert à cette idée afin de rester en forme et ainsi prétendre à disputer la Coupe du monde 2026 avec son pays.

**BENFICA  
DI MARIA PROCHE DE  
REJOINDRE MESSI**

En fin de contrat en juin, Angel Di Maria (36 ans, 48 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison) ne prolongera pas à Benfica. Selon ESPN, l'aillier argentin, qui ne peut pas retourner à Rosario Central suite aux menaces reçues par lui et sa famille, va prendre la direction de la MLS et de l'Inter Miami, où évolue son grand ami, Lionel Messi. Il reste néanmoins un doute sur la date de son arrivée : après la Copa América, cet été, ou au début de l'année 2025. Dans tous les cas, c'est en Floride qu'El Fideo devrait poursuivre sa carrière.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouer

Directeur de publication  
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 29 mai 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques, ainsi qu'un projet de décret fixant les modalités d'organisation de l'Observatoire national de la prévention de la discrimination et du discours de haine, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 20-05 du 28 avril 2020.

Le Gouvernement a également entendu deux communications sur la stratégie nationale de valorisation des hydrocarbures et les procédures de mise en place de l'Agence nationale du foncier urbain, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République relatives à l'accélération du processus de parachèvement de la pleine mise en œuvre des différents mécanismes



prévus par le nouveau dispositif législatif et réglementaire régissant le foncier économique, industriel, urbain et touristique destiné à la réalisation de projets d'investissement et à la réalisation d'un développement économique global".

## DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE Faid appelle à des mécanismes innovants pour mieux capter le capital privé

Le ministre des Finances et gouverneur de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Algérie, Laaziz Faid, a appelé, mardi à Nairobi, à l'adoption de mécanismes "innovants" permettant d'attirer davantage le capital privé, afin de libérer l'immense potentiel du continent africain.

"Nous devons développer des mécanismes innovants pour mobiliser le capital privé. Cela implique de créer des instruments financiers et des garanties pour encourager les investissements privés notamment dans des secteurs à haut risque", a indiqué M. Faid qui s'exprimait lors du Dialogue des gouverneurs de la BAD, tenu dans le cadre des Assemblées annuelles 2024 de cette institution financière africaine.

Soulignant l'importance des besoins de financements de l'Afrique et la

complexité des défis auxquels font face ses pays dans le contexte des changements climatiques, la pauvreté et la faible diversification économique, le ministre a estimé que "malgré les efforts déployés, l'investissement privé reste insuffisant et les investisseurs hésitent en raison de perceptions de risques".

En effet, "même si l'Afrique regorge de potentiel, celui-ci est trop souvent perçu sous le prisme du risque plutôt que de l'opportunité", soutient-il.

Pour inverser cette tendance, M. Faid a souligné l'importance d'adopter plusieurs mesures par les pays africains en améliorant le climat des affaires à travers la simplification des procédures administratives, la lutte contre la corruption, le renforcement de la sécurité juridique, la protection des investisseurs et le dévelop-

pement de systèmes fiscaux attractifs. "En outre, il est impératif d'investir davantage dans les infrastructures pour stimuler la croissance économique, et créer un environnement propice à la promotion du partenariat public-privé en favorisant les collaborations entre les deux secteurs pour la conception et la mise en œuvre de projets de développement", préconise-t-il. "Les pays du continent doivent également mieux promouvoir leurs opportunités d'investissement, partager les expériences réussies et encourager l'accès aux technologies et à l'innovation", ajoute M. Faid.

Évoquant le rôle de la BAD dans ce processus, le ministre a estimé que les défis "sans précédent" auxquels le monde est confronté aujourd'hui imposent "une adaptation stratégique". "La BAD devrait se

positionner comme un acteur clé de la transformation économique de l'Afrique, en promouvant une croissance inclusive et durable, notamment à travers le développement d'un secteur privé plus solide", souligne-t-il.

A noter que les Assemblées annuelles du groupe de la BAD, qui ont débuté hier lundi, sont marquées par la participation de plus de 3.000 délégués venus discuter principalement de la réforme de l'architecture financière mondiale comme nécessité pour l'accélération de la transformation économique en Afrique.

La délégation algérienne à cet événement, qui coïncide avec le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de cette institution financière, est conduite par M. Faid, en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

## HYDROCARBURES Sonatrach livre sa première cargaison de GNL en Croatie

Le groupe Sonatrach a annoncé, mardi, dans un communiqué, avoir procédé à la livraison de sa première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) en Croatie, dans le cadre de sa stratégie de diversification des exportations gazières.

La livraison a eu lieu au niveau du terminal de regazéification flottant de KRK, en date du 22 mai 2024, a précisé la même source. Cette cargaison, fruit d'une étroite collaboration menée avec les parties prenantes en Croatie depuis la mise en service de ce terminal en 2021, en vue de réunir les conditions nécessaires à sa réalisation, a été chargée à partir du complexe de liquéfaction GL3Z à Bethioua (Algérie) et livrée à bord du méthanier "Ougart", propriété de la compagnie nationale des hydrocarbures, a fait savoir le communiqué.

Une partie du gaz regazéifié "sera acheminée vers la Hongrie à travers le réseau gazier croate, ce qui permet à Sonatrach d'approvisionner, pour la première fois, ces deux pays en gaz naturel", a ajouté le communiqué.

Dans ce cadre, Sonatrach compte accroître "d'avantage ses exportations vers cette région, consolidant ainsi son rôle central dans la sécurité des approvisionnements de l'Europe", a-t-on souligné encore de même source.

## ARABIE SAOUDITE - SYRIE Premier vol direct après 12 ans de suspension

Un avion transportant des pèlerins syriens pour La Mecque a décollé mardi de Damas pour la première fois depuis douze ans, selon les autorités syriennes.

"Un avion transportant 270 pèlerins a décollé ce matin pour Jeddah", dans l'ouest du royaume, a déclaré aux médias le responsable de l'information au ministère des Transports, Sleiman Khalil.

Il a précisé que "tous les vols entre les deux pays avaient été interrompus en 2012", lorsque l'Arabie saoudite avait rompu ses liens avec la Syrie.

M. Khalil a indiqué que des vols spéciaux allaient acheminer les pèlerins, et que "la reprise des vols commerciaux entre les deux pays était à l'étude".

Ce premier vol intervient alors que l'Arabie saoudite a annoncé dimanche la nomination d'un nouvel ambassadeur à Damas, près d'un an après la reprise des relations bilatérales.

## PALESTINE L'ambassade de Norvège à Alger organise une cérémonie à l'occasion de la reconnaissance de l'Etat de Palestine

L'ambassade de Norvège à Alger a organisé, mardi, une cérémonie à l'occasion de la reconnaissance par son pays de l'Etat de Palestine en présence de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Favez Abu Aita, de plusieurs ambassadeurs et membres du corps diplomatique arabes et étrangers accrédités en Algérie, a indiqué un communiqué de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadrice de Norvège à Alger, Mme Therese H. Loken Gheziel a affirmé que la Norvège reconnaissait l'Etat de Palestine partant de sa conviction de cette position juste, en faveur de la solution à deux Etats qui est, estime-t-elle, "la meilleure solution pour le rétablissement de la paix dans la région".

Pour sa part, l'ambassadeur palestinien à Alger a fait part de ses remerciements à la Norvège et à son ambas-



sade pour cette courageuse position prise par la Norvège, l'Espagne et l'Irlande. M. Abu Aita a évoqué aussi "la souffrance du peuple palestinien depuis la Nakba de 1948 jusqu'aux massacres et génocides perpétrés à Ghaza à l'encontre du peuple palestinien", estimant que "ces reconnaissances constituent une lueur d'espoir pour le peuple palestinien qui subit un génocide inédit".

Dans ce sillage, le diplomate palestinien a appelé les pays n'ayant pas encore reconnu l'Etat de Palestine, au soutien des valeurs de la justice et de la liberté se positionnant sur le bon côté de l'histoire.

A la fin de la cérémonie, les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique présents ont échangé les félicitations. La Norvège, l'Espagne et l'Irlande ont reconnu aujourd'hui officiellement l'Etat de Palestine, a-t-on rap-